

DU CULTE
DE LA
SAINTE VIERGE

Dans l'Église catholique

PAR
Le Cardinal J. H. NEWMAN

TRADUCTION

REVUE ET CORRIGÉE PAR UN BÉNÉDICTIN DE L'ABBAYE DE FARNBOROUGH

Avec une préface par Dom CABROL

PARIS
ANCIENNE MAISON CHARLES DOUNIOL
P. TÉQUI, LIB.-ÉDITEUR
29, rue de Tournon, 29

1908

DU CULTE
DE LA
SAINTE VIERGE
Dans l'Église catholique

PAR
Le Cardinal J. H. NEWMAN

TRADUCTION
REVUE ET CORRIGÉE PAR UN BÉNÉDICTIN DE L'ABBAYE DE FARNBOROUGH

Avec une préface par Dom CABROL

PARIS
ANCIENNE MAISON CHARLES DOUNIOL
P. TÉQUI, LIB.-ÉDITEUR
29, rue de Tournon, 29

—
1908

PRÉFACE

C'est en l'année 1865 que Newman écrivait la lettre dont nous publions une traduction nouvelle. Elle était datée de l'Oratoire de Birmingham, en la fête de saint Ambroise, 7 décembre, et avait pour titre : Lettre adressée au Rev. E. B. Pusey, à l'occasion de son « Eirenicon ¹ ». Dans l'Eirenicon, ouvrage publié au mois de septembre de la même année, Pusey, devenu alors le représentant le plus autorisé des ritualistes, s'efforçait de prouver que l'Église anglicane appartient à l'Église universelle, à laquelle elle est unie au moins spirituellement. Il montrait que les XXXIX articles peuvent s'interpréter dans un sens catholique, et indiquait les points sur lesquels portent les difficultés entre Catholiques et Anglicans ; il appelait enfin les membres des deux Églises à conclure la paix, d'où le nom d'Eirenicon, ou livre de paix ². Parmi ces difficultés, Pusey s'en prend surtout au culte de Marie. « On se ferait difficilement une idée, dit M. Thureau-Dangin, des préventions qui troublaient et obscurcissaient sur ce sujet cette conscience si droite ; il y voyait le principal obstacle à la réunion, et il répétait volontiers que cela avait été pour lui une véritable croix. Il se lance donc dans une charge à fond contre la Mariolâtrie, dénonçant pêle-mêle les exagérations d'une dévotion mal entendue et non autorisée, et les confondant avec ce qui était le développement et la manifestation légitimes de la piété chrétienne. A voir la vivacité et l'amertume de plusieurs de ses critiques, qui blessent la dévotion catholique dans ses parties les plus sensibles, on

oublie vraiment le dessein d'union que se proposait l'auteur, et l'on peut croire qu'il a voulu surtout flatter et exciter la passion protestante ³. »

Nous n'avons pas à parler ici de l'accueil fait à ce livre de l'Eirenicon tant parmi les protestants que parmi les catholiques ; on en trouvera le récit dans l'auteur que nous venons de citer. C'est surtout l'opinion de Newman qui nous intéresse, et l'on peut dire que c'est celle qu'attendait avec le plus d'anxiété et de curiosité l'auteur même de l'Eirenicon et le public anglais. La première impression de Newman fut pénible ; il sentit que les catholiques seraient blessés par ces attaques contre la dévotion catholique, surtout contre le culte de la sainte Vierge, attaques qui du reste ne devaient pas désarmer les protestants. Il écrivit à Pusey : « Il est vrai, trop vrai, que votre livre m'a désappointé. Il me semble qu'il a été improprement nommé un Eirenicon. » Cependant il n'avait pas d'abord l'intention de répondre au manifeste de Pusey. Mais quand il vit l'importance que prenait la controverse, les polémiques que soulevait l'Eirenicon chez les catholiques et chez les protestants, il pensa qu'il ne pouvait garder le silence, et publia sous forme de lettre à Pusey la brochure que nous présentons ici au public. Ce mémoire peut être considéré comme une étude sur le culte de Marie dans l'Église catholique, d'où le titre que lui a donné son premier traducteur : Du Culte de la sainte Vierge dans l'Église catholique, et que nous lui avons conservé ⁴. La traduction parue en 1866 est aujourd'hui épuisée, et l'éditeur nous a demandé de la revoir. Le nouveau traducteur, Dom H. Cottineau, tout en s'acquittant avec le plus grand soin de sa tâche, n'a eu qu'assez peu à corriger, car la traduction de M. Georges du Pré de Saint-Maur était très exacte. Un travail plus difficile, et que le premier traducteur avait à peu près négligé, était de reviser et d'identifier les notes, dont Newman n'a pas toujours indiqué la source, et de les

compléter par des rapprochements et des renvois à ses autres ouvrages.

Ainsi corrigée et présentée au public, cette édition a quelques chances, pensons-nous, d'être accueillie avec sympathie. Les ouvrages de Newman ont justement acquis dans ces dernières années, en France, une grande célébrité, encore que les bases sur lesquelles est assis le jugement que nos compatriotes portent sur lui soient assez étroites ; on n'a guère en effet traduit de Newman en notre langue que le Développement de la doctrine, son roman de Callista, des méditations et quelques œuvres de polémique. Son traité sur le culte de Marie semble rentrer au premier aspect dans cette dernière catégorie ; ce n'est qu'une œuvre de circonstance, mais qui a conservé toute son actualité, car la situation n'a pas essentiellement changé. Il existe encore un parti nombreux et puissant en Angleterre qui garde jalousement les positions de Pusey. La démonstration de Newman n'a rien perdu de sa force.

De plus, dans cette étude, comme dans toutes ses autres œuvres, le grand cardinal s'est élevé au-dessus des chicanes d'une polémique mesquine. Ses pages sur la dévotion catholique, sur la distinction entre la foi et la dévotion, sur la condition de la réunion des Églises, sur l'esprit catholique, sur l'interprétation de la Bible, sur le développement du dogme, seront encore lues avec profit par nos contemporains.

Peut-être quelques lecteurs trouveront-ils exagérés les scrupules de Newman au sujet de certaines effusions de la piété catholique envers la sainte Vierge. Mais il ne faut pas oublier que l'auteur s'adresse à des protestants qu'il veut convaincre, et il prend à tâche de leur montrer les limites exactes dans lesquelles se renferme l'enseignement catholique obligatoire, et en deçà desquelles on ne peut pas reculer ; il ne nie pas qu'il soit permis à une dévotion ardente de les dépasser sans danger ⁵.

Mais dans l'ensemble, on admirera cette exposition éloquente de la dévotion à Marie, cette connaissance des Pères, ce mouvement, cette chaleur, cette solidité d'argumentation qui faisaient de Newman un controversiste si redoutable, et qui affirment, dans l'espèce, sa grande supériorité sur Pusey. N'est-ce pas le cas de rappeler que Pie X, dans sa lettre récente à l'évêque de Limerick, qu'il remerciait d'avoir défendu Newman contre d'injustes attaques, recommandait sa doctrine aux fidèles ⁶ ? En réalité, et comme dans presque tous ses ouvrages, c'est une page de sa vie et de ses croyances, que nous raconte ici Newman. Toutes les objections de Pusey sur la sainte Vierge avaient été les siennes ; elles étaient tombées une à une, à la suite de l'étude plus approfondie de la tradition catholique, et de prières plus ferventes. C'est ce qui donne à son mémoire ce ton de conviction et d'émotion qui gagne la sympathie du lecteur.

D'une force si probante contre ses anciens coreligionnaires, la lettre à Pusey ne sera pas inutile à nos contemporains qui se tiennent au courant des polémiques théologiques. C'est hier encore que sous un nom d'emprunt et sous des apparences d'érudition, s'étaient des attaques plus ardentes et plus radicales que celles de Pusey, contre la virginité et les autres privilèges de Marie. La grande parole de Newman vient à son heure pour répondre à ces objections.

F. C.

Farnborough, avril 1908.

DU CULTE DE LA SAINTE VIERGE

LETTRE

au D^r E. B. Pusey à l'occasion de son « Eirenicon »⁷

I

Introduction

Quiconque souhaite l'union de la chrétienté, après ses nombreuses et longues divisions, ne peut que se réjouir, mon cher Pusey, en voyant, par votre récent ouvrage, que vous découvrez enfin la possibilité de nous faire des propositions précises pour atteindre ce grand but, et que vous êtes en mesure de dire à quelles conditions, sur quelles bases, vous pouvez y coopérer. Il n'est pas nécessaire que nous soyons d'accord avec vous sur les détails de votre plan, ou sur les principes qu'il implique, pour nous réjouir à la nouvelle qu'avec votre connaissance personnelle de l'Église anglicane et de ses tendances, vous croyez venu le moment où vous et vos amis pouvez sans imprudence vous appliquer à une telle entreprise. Fussiez-vous même isolé de cette Église, une sentinelle sur une tour élevée dans une métropole d'opinion religieuse, nous vous entendrions naturellement avec intérêt annoncer l'état du ciel et la marche de la nuit, les étoiles qui se lèvent, ou les nuages qui s'amoncellent, les chances d'avenir des trois grands partis que l'Anglicanisme renferme dans son sein⁸, et l'action exercée sur chacun d'eux par la science ou les événements politiques du jour. Vous n'abordez pas ces questions : mais le pas que vous faites donne évidemment la mesure et la conclusion de l'opinion à laquelle vous êtes arrivé sur leur ensemble.

Mais vous n'êtes pas simplement un individu : dès votre première jeunesse, vous vous êtes dévoué à l'Église établie : et après quarante à cinquante ans de travail incessant à son service, vos racines et vos branches

s'étendent sur tous les points de son vaste territoire. Plus que personne au monde, vous avez été l'agent assidu et infatigable d'une grande œuvre accomplie dans son sein, et, contrairement à ce qui arrive d'ordinaire, vous avez de votre vivant obtenu, comme vous l'aviez mérité, la confiance de vos frères.

Vous ne pouvez parler pour vous seul : vos antécédents, votre influence actuelle, nous sont un gage que la décision que vous pourrez prendre deviendra la décision d'une multitude. D'autres groupes nombreux dont on ne saurait précisément vous appeler l'organe, seront ébranlés par votre autorité ou vos arguments ; d'autres encore, d'une école plus récente que la vôtre, et qui à la vérité ne sont pas vos adhérents, mais qui, par cette seule raison qu'ils vous ont dépassé de leurs discours et de leurs démonstrations en notre faveur, vous accepteront en cette occasion pour leur interprète. Il n'existe nulle part, ni parmi nous, ni dans votre propre Église, ni, je suppose. dans l'Église grecque, personne qui puisse agir sur une réunion d'hommes aussi nombreux, aussi vertueux, aussi capables, aussi instruits, aussi zélés, que ceux sur lesquels s'étend plus ou moins votre influence : et je ne puis leur faire un plus grand compliment que de leur dire qu'ils devraient tous être catholiques, ni leur rendre un service plus affectueux que de prier pour qu'ils le deviennent un jour. Je ne saurais non plus, j'en suis certain, m'employer à une tâche plus agréable au divin Maître de l'Église, ni mieux montrer ma fidélité et ma soumission respectueuse envers son Vicaire sur la terre, qu'en m'efforçant de contribuer, si faiblement que ce soit, à l'accomplissement d'une si grande œuvre.

Je sais quelle serait la joie de ces hommes consciencieux, dont je viens de parler, s'ils ne faisaient qu'un avec nous. Je sais de quels transports spontanés leurs cœurs bondissent à la pensée de l'union, et quelle est l'ardeur de leurs aspirations vers ce grand privilège dont ils sont privés : la

communion avec le siège de Pierre, avec son présent, son passé, son avenir. Je le conjecture d'après ce que je sentais moi-même, quand j'étais encore dans l'Église anglicane. Je me rappelle à quel point je me sentais hors de la famille, quand je prenais sur les rayons de ma bibliothèque les volumes de saint Athanase ou de saint Basile, et que je me mettais à les étudier ; comment, au contraire, quand je fus entré dans la communion catholique, je les baisais avec délices, sentant bien qu'en eux je retrouvais beaucoup plus que tout ce que j'avais perdu ; et comment je disais à ces pages inanimées, croyant parler directement aux illustres saints qui les ont léguées à l'Église : « Maintenant vous êtes miens, et je suis maintenant vôtre, sans méprise possible. » Telle serait, j'imagine, la joie de ceux dont je parle, si, en s'éveillant un matin, ils se trouvaient régulièrement en possession des traditions et des espérances catholiques, sans violence à leur propre sentiment du devoir. Et certes je serai le dernier à dire qu'une telle violence puisse être en aucun cas légitime, que les droits de la conscience ne sont pas souverains, ou que personne puisse transgresser ce que sa raison lui fait envisager comme l'ordre de Dieu, pour rendre par là sa marche plus facile ou son cœur plus léger.

Je serai le dernier à accuser cette déférence jalouse à la voix de notre conscience, quelque jugement que les autres puissent par suite porter contre nous ; et cela, par cette raison que le cas qui est aujourd'hui le leur a été le mien, vous le savez. Vous n'avez pas oublié les dures paroles qu'on disait contre nous, il y a vingt-cinq ans, et que dans notre cœur nous savions ne pas mériter. Ce souvenir me met aujourd'hui dans la position de la reine fugitive que nous montre un texte bien connu : « *Haud ignara mali* » ; elle avait appris à sympathiser avec ceux qui étaient les héritiers de sa destinée errante. Il y avait des prêtres, des hommes vénérables, dont le zèle dépassait le savoir et qui, par suite s'exprimaient hardiment, quand ils se fussent

montrés plus sages en suspendant un jugement défavorable à ceux qu'ils devaient bientôt accueillir comme des frères dans leur communion. Nous nous trouvions alors dans une situation pire que celle où vos amis se trouvent aujourd'hui, car nos adversaires livraient à la presse leurs jugements les plus sévères contre nous. Un d'eux s'exprimait en ces termes, dans une lettre adressée à l'un des évêques catholiques :

« Croire que cette crise d'Oxford soit un
« pas vers le Catholicisme m'a toujours paru
« une véritable illusion... J'ai vu dans
« M. Newman, le D^r Pusey et leurs associés,
« des guides rusés et artificieux, bien qu'in-
« habiles... Le baiser de M. Newman serait
« pour nous le baiser du traître... Mais le trait
« le plus frappant de la méchante rancune de
« ces hommes, c'est que leurs calomnies nous
« sont prodiguées souvent au moment où
« nous aurions lieu de penser que l'objet
« même de leurs traités ôte toute occasion à
« leurs injures. Les trois dernières publica-
« tions (des Tracts for the Times) m'ont
« ouvert les yeux sur l'astuce et la duplicité,
« ainsi que sur la malice des membres de la
« Convention d'Oxford... Si les Puséistes
« doivent être les nouveaux apôtres de la
« Grande-Bretagne, les espérances que je
« nourrissais pour mon pays s'éteignent, et
« l'avenir est sombre... Jamais je n'aurais
« consenti à entrer en lice contre cette
« étrange association,... si je n'avais compris
« que mon supérieur à moi était en garde
« contre la perfidie et la trahison de ces
« hommes... J'accuse le D^r Pusey et ses amis
« de haïr mortellement notre religion... Que

« penserait le Saint-Siège, Monseigneur, des
« œuvres de ces Puséistes ?... »

Un autre prêtre, converti lui-même, écrivait :

« A mesure que nous voyons de plus près
« le Catholicisme, notre respect et notre
« amour augmentent, et notre violence s'éva-
« nouit : mais, parmi eux (les Anglicans), la
« majorité devient plus furieuse, à mesure
« qu'ils affectent d'imiter Rome : c'est là une
« preuve manifeste de leurs desseins... Je ne
« les crois pas plus rapprochés du seuil de
« l'Église catholique, que ne le sont les pré-
« dicateurs méthodistes et évangéliques les
« plus remplis de préjugés... Tel est, Mon-
« sieur, l'aperçu de mes opinions sur le
« mouvement d'Oxford. »

Je ne dis pas qu'une telle opinion sur nous ne fût pas naturelle. Et, pour ce qui est de moi, je confesse volontiers que j'avais tenu au sujet de l'Église un langage tel que je n'avais aucun droit à être épargné par les Catholiques. Mais, après tout, et en fait, ils se trompaient dans leurs prévisions, et leurs frères alors ne furent pas d'accord avec eux. Le Dr Wiseman, en particulier (il était alors évêque coadjuteur), conçut de nous une idée plus haute et plus généreuse, et le Saint-Siège n'intervint pas, bien que l'auteur d'un de ces passages fit appel à son jugement. L'événement prouva que la ligne de conduite la plus circonspecte était la plus intelligente ; et, à son lit de mort, un évêque, qui avait pris parti contre nous, m'envoya, par excès de charité, l'expression du chagrin qu'il éprouvait de m'avoir méconnu dans le passé. Une conscience qui se trompait, mais à laquelle j'avais fidèlement obéi, m'avait, par la miséricorde de Dieu, amené à la vérité avec le temps.

Je reconnais donc pleinement les droits de la conscience en cette matière. Je ne vous fais aucun reproche d'avoir

établi, aussi complètement que possible, les difficultés qui se dressent quand vous pensez à vous joindre à nous. Je ne puis m'étonner que vous commenciez par stipuler les conditions de l'union, bien que je ne puisse y adhérer, et que je pense qu'un jour vous serez vous-même heureux de les abandonner. Des observations telles que les vôtres étaient nécessaires pour engager le débat : elles font connaître l'état du terrain, et servent à le débayer.

Voilà ce que j'avais à dire en commençant ; mais, après vous avoir accordé autant que cela, je me vois, en toute honnêteté, obligé d'ajouter ce qui, je le crains, mon cher Pusey, vous fera de la peine. J'ai cependant la confiance, mon très cher ami, que vous ne serez pas fâché contre moi si je dis ce qu'il me faut dire, à savoir que votre livre contient, dans le fond et dans la forme, beaucoup de choses de nature à blesser ceux qui vous aiment bien, mais qui aiment encore mieux la vérité. Il en est ainsi. Avec les meilleurs motifs et les intentions les plus bienveillantes, *cædimur*, et *totidem plagis consumimus hostem*. Nous vous blessons, et vous nous le rendez. Vous vous plaignez que nous soyons « secs, durs, dénués de sympathie » ; et nous vous répondons que vous êtes injuste et irritant. Mais nous du moins, quand nous vous traitons en ennemi, nous ne faisons pas profession de composer un *Eirenicon*. Il y avait quelqu'un autrefois qui entourait son épée de myrte : vous, pardonnez-moi, vous lancez votre branche d'olivier avec une catapulte.

N'allez pas croire que je ne sois pas sérieux. Si je parlais plus sérieusement, mon langage paraîtrait empreint d'amertume. Qui voudrait affirmer que dans les cent pages de votre livre consacrées à la sainte Vierge, vous offrez, sur notre enseignement en ce qui la touche, autre chose qu'un tableau partial et peu propre à nous gagner ? Ce peut être un châtiment salutaire, si quelqu'un de nous l'a justement provoqué ; mais ce n'est pas ainsi qu'on tire le meilleur parti des choses, et qu'on facilite la voie, pour arriver à une

entente mutuelle, ou à une transaction. Vous amenez ainsi un écrivain du journal anglican le plus modéré et le plus libéral, le Guardian, à se détourner avec horreur du portrait que vous tracez de nous. « Ce langage, dit l'écrivain de votre revue, nous l'avons déjà souvent entendu, nous ne pouvons encore l'entendre sans horreur. Nous aurions mieux aimé le passer sous silence, ainsi que les commentaires auxquels il a donné lieu. » Qu'est-ce qu'un orateur d'Exeter Hall, ou un commentateur écossais de l'Apocalypse, pourrait trouver dans la controverse de plus favorable à sa cause, que le tableau où vous avez prétendu nous peindre ? Vous pouvez être sur que ce qui, d'un côté a fait naître l'horreur, de l'autre soulèvera l'indignation, ce ne sont pas là les dispositions les plus favorables à une conférence pacifique. Je m'étais complu dans cette idée que vous qui, au temps passé, vous montriez toujours moins violent que moi dans la controverse, en étiez venu aujourd' hui, après les années écoulées et le changement des circonstances, à considérer notre ancienne guerre contre Rome comme cruelle et inopportune. Il n'y a pas plus d'un an, je le sais, l'une des objections capitales des gens qui s'opposaient à la création alors projetée d'une maison de l'Oratoire à Oxford, fut qu'une telle entreprise de ma part serait le signal de la résurrection du style de polémique hautain, aujourd'hui hors d'usage. Je m'étais figuré que vous partagiez cette opinion ; mais aujourd'hui, comme pour montrer combien vous jugez urgent de le ressusciter vous-même, voici que vous exhumez un de mes écrits violents de 1841, depuis longtemps endormi dans la tombe, et dans lequel je disais : « L'Église Romaine approche de l'idolâtrie, autant qu'un tel rapprochement est possible, dans une Église héritière de cette promesse divine : « Le Seigneur abolira entièrement « les idoles ! »

II

Remarques sur différents passages de l' « Eirenicon »

Je le sais, il est vrai, et je le sens profondément : les fréquentes allusions faites dans votre ouvrage à ce que j'ai écrit, soit autrefois, soit récemment, sont dictées par un vif désir d'être encore avec moi, autant qu'il vous est possible, et par une affection vraie, qui prend plaisir à insister sur celles de mes paroles que vous pouvez encore admettre avec une pleine approbation. J'ai la confiance de n'être pas ingrat et de répondre à vos sentiments à cet égard ; mais il est d'autres considérations qui s'imposent impérieusement ici. Quelque charme que je trouve à être d'accord avec vous, mon devoir m'oblige à m'expliquer sur plusieurs points, soit parce que j'ai changé d'avis, soit parce qu'on s'est fait une fausse idée de mon sentiment, soit parce qu'on a dénaturé ce que j'avais dit. J'ai la confiance d'agir par des motifs plus élevés que des motifs personnels, en vous adressant cette lettre publique. Elle me servira d'ailleurs d'introduction à mon sujet principal, et me fournira l'occasion de faire plusieurs observations qui s'y rapportent indirectement, en consacrant une page ou deux aux points de votre livre qui me concernent.

1. — J'ai surtout en vue une erreur généralement accréditée : on suppose que j'ai parlé publiquement de l'Église anglicane comme « du grand rempart contre l'incrédulité dans ce pays ». Dans une brochure publiée par vous, il y a un an ⁹, vous parliez d'« une classe de catholiques romains très sincères, qui se réjouissent de toutes les œuvres du Saint-Esprit dans l'Eglise d'Angleterre

(quoi qu'ils pensent de celle-ci), et qui s'attristent de ce qui affaiblit cette Église qui est, aux mains de Dieu, le grand rempart contre l'incrédulité dans ce pays ». On crut voir dans ces dernières paroles une allusion à mon Apologie. En conséquence, le D^r Manning, maintenant notre archevêque¹⁰, vous répondit en affirmant, comme vous le dites, « la contradictoire de cette proposition ». Bien qu'il s'adressât à vous, on crut généralement alors, à tort ou à raison, que, par cette contre-assertion, il redressait en réalité, sans toutefois prononcer mon nom, des propositions de mon Apologie qu'il croyait incorrectes. En outre, dans le volume que vous venez de publier, vous revenez sur les derniers mots de ce passage, et vous parlez de leur auteur en des termes qui, si je ne connaissais la partialité de votre affection pour moi, m'empêcheraient de m'identifier avec lui. Vous dites : « Ces paroles n'étaient pas de moi, mais de l'un des penseurs et observateurs les plus profonds de la communion romaine. » (P. 7.) Un ami m'avait suggéré l'idée que de Maistre était peut-être l'auteur dont vous vouliez parler. Une lettre anonyme, que j'ai reçue de Dublin, me fait connaître que les paroles en question ont été certainement prononcées autrefois par l'archevêque Murray : mais vous parlez de l'auteur comme d'une personne encore vivante actuellement. Enfin, un écrivain du Weekly Register, analysant votre livre dans ce recueil, me les attribue positivement, en me nommant, et m'offre ainsi la première occasion que j'ai eue de les désavouer : c'est ce que je fais maintenant. Ce que j'ai pu, à un moment ou à un autre, avancer dans quelque conversation, ou quelque lettre particulière, évidemment je ne saurais le dire ; mais ce dont je suis certain, c'est de n'avoir jamais, de propos délibéré, employé ce mot de rempart à propos de l'Église anglicane, ni en parlant d'elle au point de vue religieux, ni jamais, je pense. J'ai dit dans mon Apologie que « cette Eglise était une digue utile contre les erreurs

de doctrines plus fondamentales que les siennes propres¹¹ ». Un rempart fait partie intégrante de la chose qu'il protège, tandis que le mot digue implique comme une protection accidentelle et de facto de la vérité catholique ; et encore une protection qui n'exclue pas entièrement l'erreur, mais s'oppose à la violence de son choc. Le mot utile implique aussi quelque chose d'extérieur à ce qui est conservé. De plus, en disant que l'Église anglicane est une protection contre des erreurs plus fondamentales que les siennes propres, je déclare implicitement qu'elle n'est point exempte d'erreurs, et que ses erreurs sont fondamentales.

2. — Il y a dans votre livre (p. 336) un autre passage qu'il peut être bon d'étudier. Vous avez réuni une série de textes des Pères, comme témoignage à l'appui de votre doctrine, suivant laquelle la foi chrétienne tout entière est contenue dans l'Écriture, comme si, à votre sens, les catholiques vous contredisaient en cela. Vous vous référez à mes notes sur saint Athanase, qui ont, dites-vous, fourni quelques citations à votre liste. Mais après tout, ni vous, ni moi, dans mes notes, n'affirmons aucune doctrine repoussée par Rome. Ces notes font de plus un appel fréquent à un enseignement traditionnel, parce que lors même que la foi serait aussi certainement contenue dans l'Écriture, cet enseignement traditionnel est encore nécessaire, comme règle de foi, pour nous montrer qu'elle y est contenue. (Voir pages 283, 341, de l'édition d'Oxford.) Et cette tradition, vous la soutenez, je le sais, autant que moi dans les notes en question. En conséquence, vous reconnaissez qu'il y a une double règle, l'Écriture et la Tradition ; et c'est là tout ce que disent les catholiques. En quoi donc ici les anglicans diffèrent-ils de Rome ? Je crois que la différence est simplement dans les mots, et je travaillerai, moi aussi, à un Eirenicon, si j'établis clairement quelle est cette différence verbale. Les catholiques et les anglicans — je ne dis pas les protestants — attachent différents sens au mot « preuve »

dans la controverse sur cette question : si tout le dogme est contenu ou non dans l'Écriture. Nous entendons, nous, que tout article de foi n'y est pas renfermé de façon à être prouvé logiquement par l'Écriture, indépendamment de l'enseignement et de l'autorité de la Tradition. Les anglicans, eux, entendent que tout article de foi y est renfermé de façon à être prouvé par l'Écriture même, pourvu qu'on y ajoute les explications et les compléments fournis par la Tradition. Et c'est aussi dans ce dernier sens que s'expriment les Pères dans les passages que vous en citez. Je suis sûr au moins que saint Athanase offre souvent, à l'appui des dogmes controversés, certains passages que personne ne regarderait comme des preuves, si l'on ne tenait pas compte de la tradition apostolique, qui en suggère, puis en règle le sens avec autorité. Ainsi vous ne niez pas que tout le dogme n'est pas contenu dans l'Écriture, de telle manière que la seule logique puisse, sans autre recours, le tirer du texte sacré ; et nous ne nions pas non plus que le dogme ne soit dans l'Écriture, en un sens impropre, en ce sens que la Tradition peut le faire reconnaître dans l'Écriture, et l'y déterminer. Vous ne prétendez pas vous dispenser de la Tradition ; et nous ne rejetons pas l'idée que l'Écriture contient des sens probables, secondaires, symboliques, connexes, outre ceux qui appartiennent proprement au texte et au contexte. Vous serez, j'espère, d'accord avec moi sur ce point.

3. — Mais ce n'est pas seulement dans quelques endroits que vous me citez dans votre ouvrage. Dans une partie considérable, vous faites allusion à deux de mes publications : vous nommez l'une et la défendez, tandis que vous protestez implicitement contre l'autre : ce sont le Tract 90¹² et l'Essai sur le développement de la doctrine. Quant au Tract 90, vous vous étiez dès l'abord, ainsi que chacun le sait, levé hardiment pour le défendre, en dépit du blâme qui rejaillissait sur vous, et vous me rendîtes alors

un grand service. Vous venez de le publier de nouveau, avec mon cordial consentement ; mais je saisis cette occasion de faire observer, pour prévenir toute surprise de la part du public, que vous le rééditez dans un but différent de celui que je me proposais, quand je l'écrivis. Son but primitif était simplement de nous justifier, moi et d'autres, de ce que nous souscrivions aux trente-neuf articles, tout en professant un grand nombre de doctrines, qui avaient été généralement regardées comme caractéristiques de la foi romaine. J'estimais que mon interprétation des articles, telle que je la donnais dans le Tract, se maintiendrait, si ceux qui les imposaient consentaient à l'admettre ; sinon, j'estimais qu'elle ne pourrait se maintenir. Quand, par le fait, les évêques et l'opinion publique refusèrent de l'admettre, je résignai ma cure, ne croyant plus avoir le droit de la conserver. Mon sentiment sur cette interprétation se trouve exprimé dans un passage de Loss and Gain conçu en ces termes :

« Est-ce une opinion admise, demanda Reding ?

« — Il n'y a pas d'opinion admise, dit l'autre ; les articles sont admis, mais il n'y a aucune interprétation de ces articles qui fasse autorité.

« — Bien, dit Reding, est-ce une opinion tolérée ?

« — Il est vrai qu'on y a fait une forte
« opposition, répondit Bateman, mais elle
« n'a jamais été condamnée.

« — Ce n'est pas là répondre, dit Charles :
« quelque évêque la soutient-il ? Quelque évê-
« que l'a-t-il jamais soutenue ? A-t-elle jamais
« été formellement admise par un évêque
« quelconque, comme pouvant se défendre ?
« Est-ce une opinion conçue pour parer à
« des difficultés actuelles, ou bien a-t-elle une
« existence historique ?

« Bateman ne put que répéter la même
« réponse à ces questions, à mesure qu'on

« les lui posait.

« — C'est bien ce que je pensais, dit Charles, l'idée est spécieuse certainement. Je ne vois pas pourquoi elle n'aurait pas pu être soutenue, si elle avait été sanctionnée d'une manière acceptable ; mais vous ne pouvez me montrer aucune sanction. Telle qu'elle est, c'est une pure théorie lancée par des individus. Notre Église eût pu adopter cette manière d'interpréter les articles ; mais, d'après ce que vous me dites, elle ne l'a certainement pas fait. » (Ch. xv.)

Quoi qu'il en soit, le Tract n'avait extérieurement rien qui marquât son but et ses conditions : il était nécessairement exposé à des interprétations très éloignées de la vraie. Le docteur Wiseman (comme on le désignait alors), en particulier, avec cette vivacité d'intelligence qui le caractérisait, y vit de suite une base d'accommodement entre l'Anglicanisme et Rome. Il suggéra ouvertement l'idée que les décrets du concile de Trente pourraient servir de règle d'interprétation pour les trente-neuf articles, comme Sancta-Clara, je crois, en avait donné l'exemple ; et il publia à ce sujet, ainsi que vous l'avez fait observer, une lettre adressée à lord Shrewsbury¹³ dont voici des extraits :

« Nous autres catholiques, nous devons nécessairement déplorer la séparation (de l'Angleterre) comme un mal moral profond, comme un état de schisme, dont rien ne peut justifier la durée. Beaucoup de membres de l'Eglise anglicane sont du même avis, quant au premier point ; ils voient là un mal déplorable, tout en excusant, comme un malheur inévitable, leur posi-

« tion individuelle dans cette Église... Nous
« pouvons compter sur une coopération cor-
« diale, habile, et très zélée, dans tous les
« efforts que nous pourrons faire pour ame-
« ner cette Église à la situation qui lui
« convient, à l'unité catholique du Saint-
« Siège et avec les églises soumises à son
« obédience, en d'autres termes, avec l'Église
« catholique. Est-ce là une idée chimé-
« rique ? Est-ce simplement l'expression d'un
« ardent désir ? Je crois que beaucoup le
« penseront ; et peut-être hésiterais-je moi-
« même à l'exprimer, si je ne consultais que
« l'intérêt de mon propre repos. Mais je
« veux, dans la simplicité de mon cœur,
« me rattacher à l'espérance ranimée, se-
« lon moi, par tant d'apparences encoura-
« geantes...

« Une question se présente naturellement
« ici : quelles sont, dans l'état actuel des
« choses, les facilités propres à amener un
« aussi heureux résultat que l'union de
« l'Angleterre avec l'Église catholique, faci-
« lités différentes de celles qui existaient
« sous les archevêques Laud ou Wake ?
« Il y en a beaucoup, j'en suis frappé... Je
« pense que Votre Seigneurie sera d'accord
« avec moi, pour regarder comme une cir-
« constance beaucoup plus encourageante
« encore le plan qu'a développé le Tract 90,
« et qu'ont accepté M. Ward, M. Oakeley et
« le docteur Pusey lui-même. Je veux parler
« de la méthode qui consiste à mettre leurs
« doctrines d'accord avec les nôtres, par
« voie d'explication. Un prêtre étranger nous
« a indiqué un document important pour

« notre cause : c'est la réponse de Bossuet
« au Pape, qui le consultait sur la meilleure
« méthode à suivre pour réconcilier les
« adhérents de la Confession d'Augsbourg
« avec le Saint-Siège. La Providence, remar-
« que le savant évêque, a permis que cette
« Confession conservât une si grande part de
« la vérité catholique, qu'il faut tirer de cette
« circonstance tout l'avantage qu'elle pré-
« sente. Il n'y a point de rétractation à
« demander, mais simplement une explica-
« tion de la Confession, qui soit d'accord
« avec les doctrines catholiques. Or on a, en
« partie, préparé la voie à une méthode de
« cette nature, en démontrant qu'on peut
« interpréter les articles les plus difficiles, de
« manière à leur ôter toute contradiction
« avec les décrets du concile de Trente. On
« peut poursuivre l'application de cette
« méthode sur d'autres points, et l'on peut
« épargner ainsi beaucoup de peine aux indi-
« vidus, beaucoup de difficultés à l'Église. »
(P. 11, 35, 38.)

Cet emploi de mon Tract, si différent de celui que je me proposais, mais sanctionné par le grand nom de notre cardinal, vous le renouvelez aujourd'hui ; et j'en conclus que vos évêques et l'opinion publique sont maintenant, ou seront bientôt, selon toute apparence, disposés à admettre ce qu'ils rejetaient, il y a vingt-cinq ans. Quelque joie que j'éprouve à connaître vos prévisions, je ne puis évidemment avoir d'opinion sur ce point.

4. — Voilà pour le tract 90. En ce qui concerne mon hypothèse sur le développement de la doctrine, je m'afflige de voir que vous ne la regardiez pas avec des yeux amis ; et je ne puis comprendre comment vous pouvez, sans son appui, maintenir les dogmes de la sainte Trinité et de

l'Incarnation, et d'autres encore que vous professez, Vous estimez que mon principe pourrait servir ultérieurement à introduire dans notre symbole, comme parties nécessaires de la foi catholique, l'infailibilité du pape et diverses opinions pieuses, ou profanes peut-être, sur la sainte Vierge. J'espère dissiper votre inquiétude sur ces conséquences, avant d'arriver à la fin de mes observations ¹⁴ : je signale ceci dès à présent, pour m'excuser d'intervenir dans une controverse qui, à première vue, ne semble pas me concerner.

5. — J'ai une autre raison de prendre la plume. M'est-il permis de le dire ?... c'est parce que vous semblez croire qu'à moi, converti, il ne sied pas d'écrire. Je ne veux pas, par mon silence, souscrire à pareil jugement. Vous dites, page 98 :

« Il n'y a rien de moins praticable que de
« se jeter dans les bras de l'Église romaine,
« sous prétexte qu'on peut accepter la lettre
« du concile de Trente. Ceux qui sont nés
« dans l'Église catholique romaine ont, par
« la nature même des choses, une liberté que
« ne peut avoir celui qui, pour embrasser la
« doctrine de Rome, en a abandonné une
« autre. Je ne puis comprendre qu'il y ait
« une foi capable de soutenir le choc qui
« résulte de l'abandon d'une doctrine qu'elle
« critique, et de l'adoption d'une autre doc-
« trine qu'elle critique également. Pour moi,
« j'ai toujours senti que, si l'Église d'Angle-
« terre, en acceptant l'hérésie (ce que Dieu
« veuille, dans sa miséricorde, continuer à
« détourner de nous), m'avait mis dans la
« nécessité de me séparer d'elle, je n'aurais
« pu le faire que les yeux fermés, et en
« acceptant tout ce que j'aurais trouvé devant

« moi. Mais une liberté dont on ne peut user
« individuellement, et des explications qui,
« tant qu'elles sont individuelles, demeurent
« sans autorité, peuvent être formellement
« offertes par l'Église de Rome à l'Église
« d'Angleterre, comme base de réunion. »

Et encore, page 210 :

« Il me semble psychologiquement impos-
« sible qu'un homme, qui a déjà passé d'une
« doctrine à une autre, fasse ces distinctions.

« Celui qui, par un acte volontaire, se range
« sous une autorité, ne peut mettre de con-
« ditions à sa soumission. Mais, du côté des
« Romains et des Grecs, on nous a précé-
« demment offert, au moins en forme d'essai,
« des explications précises de nos articles,
« qu'on regardait comme suffisantes pour
« rétablir la communion ; et les explications
« romaines n'étaient, dans la plupart des
« cas, que des suppléments à nos articles, à
« propos de questions sur lesquelles notre
« Église ne s'était pas prononcée. »

De tels passages semblent presque me sommer de parler ; et garder le silence serait passer condamnation. Au risque donc de parler de moi-même, ce que, à mon avis, on a trop fait depuis quelque temps, je ferai sur ces passages les observations qui vont suivre. Évidemment, ainsi que vous le dites, un converti vient pour apprendre, non pour trier et choisir. Il vient avec simplicité et confiance, et il n'a pas l'idée de peser et de mesurer chacun des actes, chacune des pratiques qu'il rencontre chez ceux auxquels il s'est uni. Il vient chercher dans le catholicisme un système vivant, et non pas seulement un ensemble de canons et de décrets qui, par eux-mêmes, ne sont évidemment que la charpente, non le corps et la substance de l'Église. C'est là

une vérité qui concerne, qui lie non seulement le converti, mais encore ceux qui ne connurent jamais d'autre religion. Par système catholique, j'entends cette règle de vie, ces pratiques de dévotion que nous chercherions en vain dans la profession de foi de Pie IV. Le converti vient, non seulement pour croire à l'Église, mais encore pour se confier à ses prêtres et leur obéir, pour se conformer à son peuple par la charité. Il ne lui conviendra, en aucun cas, de décider que jamais il ne dira un Ave Maria, que jamais il ne profitera d'une indulgence, jamais ne baisera un crucifix, n'acceptera les dispenses du carême, ne s'accusera d'un péché véniel en confession. Tout cela serait non seulement bizarre, mais dangereux ; car ce serait le signe d'une aberration d'esprit, qui ne saurait prétendre à la bénédiction divine. De plus, il se soumet au culte extérieur, à l'enseignement de la théologie morale, aux règlements ecclésiastiques qu'il trouve établis dans le pays où il vit. Et encore, sur les questions de politique, d'éducation, de convenance générale, de goût, il ne se posera pas en critique ou en controversiste. Il se soumet de la sorte aux influences de sa nouvelle religion, et ne s'expose pas à perdre la vérité révélée, en essayant d'en distinguer par lui-même, à tout propos, la substance d'avec les accessoires. C'est ainsi qu'il acquiert peu à peu la doctrine du catholicisme, pour avoir à la fin le droit de parler aussi bien que d'écouter. Puis, avec le temps, une génération nouvelle se lève autour de lui ; il n'y a plus alors de raison qu'il ne sache pas autant, et ne décide pas les questions avec un instinct aussi sûr que ceux qui peut-être comptent moins d'années que lui ne compte de communions pascales. Il a pu apprendre l'histoire et la nature des divergences de théologien à théologien, d'école à école, de nation à nation, d'époque à époque. Il sait que, selon les circonstances de temps et de lieu, la politique du moment, le caractère du pape au pouvoir, ou des principaux prélats d'un pays, les opinions et les pratiques dépendent

beaucoup de ce qu'on peut appeler la mode, et que les modes changent. Son expérience lui dit que quelquefois ce qui est, dans un endroit, dénoncé comme offense grave, ou enseigné comme principe fondamental, a été, chez une autre nation, regardé, de temps immémorial, précisément de la façon contraire ; ou bien n'a produit aucune sensation, dans un sens ni dans l'autre, quand on l'a soumis à l'opinion publique ; et que les grands parleurs, dans l'Église comme ailleurs, sont prêts à tout renverser devant eux, tandis que les gens calmes et consciencieux croient devoir céder. Il voit, lorsque des questions se débattent, l'autorité ecclésiastique suivre attentivement l'état de l'opinion, la direction et la marche de la controverse : de telle sorte que, dans certains cas, réserver son propre jugement, sur un point, est un acte d'insubordination envers ses supérieurs. Ceci posé en général, voyons maintenant mon propre cas. Après vingt ans de vie catholique, je ne me fais nullement scrupule de donner mon opinion sur un point, toutes les fois qu'on la demande ; et si je ne l'ai pas fait plus tôt ou plus souvent, c'est seulement parce qu'on ne l'a pas sollicitée. Je suis arrivé à conclure, non sans déplaisir, que votre livre est une sollicitation. Assurément, dans bien des questions où il y a divergence de théologien à théologien, de nation à nation, j'ai mon opinion personnelle bien arrêtée. Je puis parler ainsi sans offenser personne, par la raison que la nature de ces cas rend impossible l'accord avec tous. Je préfère les habitudes anglaises de croyance et de dévotion aux habitudes étrangères, par les mêmes motifs et aussi justement que les étrangers préfèrent les leurs. En suivant celles de mon pays, je montre moins de singularité, et je soulève moins d'agitation que si je préconisais celles qui sont nouvelles et exotiques. En agissant ainsi, je ne fais que profiter de l'enseignement que j'ai trouvé en devenant catholique ; et je me réjouis en pensant que ce que je soutiens maintenant, que ce que je voudrais transmettre après moi, s'il m'était

possible, c'est ce qui me fut enseigné alors. Tous ceux qui me donnèrent des avis y mirent la plus extrême délicatesse ; je n'ai présent à l'esprit qu'un seul de ces avertissements, qui me vint de feu le docteur Griffiths, vicaire apostolique du district de Londres. Il me mit en garde contre les livres de dévotion de l'école italienne, qui pénétraient précisément alors en Angleterre ; et, quand je lui demandai quels livres il recommandait comme des guides sûrs, il me dit de prendre les œuvres de l'évêque Hay. Je n'entends pas dire par là qu'il fût ombrageux à l'égard de tous les livres italiens, ou qu'il se fit responsable de tout ce que le docteur Hay ait pu dire ; mais je compris qu'il me prémunissait contre un ordre d'idées et un diapason religieux, excellents à leur place sans doute, mais peu faits pour l'Angleterre.

Quand je fus à Rome, cela pourra vous surprendre, je n'appris même là rien qui fût incompatible avec ce jugement. Des influences locales ne forment pas l'atmosphère de ses institutions et de ses collèges, catholiques de doctrine aussi bien que de nom. Je me rappelle, entre autres, une parole d'un Père Jésuite, mon confesseur, l'un des hommes les plus saints et les plus prudents que j'aie jamais connus. Il disait que nous ne pouvions aimer trop la sainte Vierge, si nous aimions Notre-Seigneur beaucoup plus encore. A mon retour en Angleterre, la première fois que j'entendis exprimer une opinion théologique, ce fut à propos des séries de traduction de Vies de Saints, éditées par feu le docteur Faber. Cette opinion était exprimée par un sage prélat, qui se demandait avec anxiété quelle ligne de conduite pourraient prendre les convertis d'Oxford, qui commençaient à se mettre à l'œuvre. Si je me rappelle bien son opinion, il redoutait l'effet des ouvrages italiens, comme non appropriés à ce pays-ci ; il eût voulu que ces Vies fussent des œuvres originales, rédigées par nous et nos amis, d'après les sources italiennes. Si, à cette époque,

j'ai été entraîné à quelque acte d'une nature telle qu'il doive me paraître aujourd'hui exagéré, toute la responsabilité en retombe assurément sur moi, mais l'impulsion m'était donnée, non par des catholiques âgés, ni par mes supérieurs, mais par des hommes que j'aimais, en qui j'avais confiance, qui étaient plus jeunes que moi. Mais à quelque excès que j'aie pu être entraîné, et je ne m'en rappelle aucun exemple palpable, mon esprit revint, au bout de peu de temps, à ce qui me paraît une marche plus sûre et plus pratique.

Donc, je pense avoir, quoique converti, le droit de parler ; d'autant plus que d'autres convertis ont parlé pendant longtemps, sans que je l'aie fait. Et je puis, avec d'autant plus de raison, parler sans offenser personne, en réponse à vos critiques, que, dans vos accusations, les deux seuls écrivains anglais que vous citiez comme témoins, sont tous deux convertis et plus jeunes que moi. Je mets, naturellement à part l'archevêque, à cause de son office. Ces deux auteurs sont dignes de toute considération, et par leur caractère, et par leur valeur. Dans leurs sphères respectives, ils n'ont peut-être pas d'égaux en ce moment, et ils méritent l'influence dont ils jouissent. L'un est encore dans toute la force de son talent, l'autre n'est plus, et beaucoup l'ont pleuré. On est heureux de faire l'éloge de leur grande et réelle valeur ; mais pourquoi vous appuyez-vous sur eux, comme sur des autorités ? Vous dites de l'un¹⁵ qu'il a été un « écrivain populaire » ; mais ses qualités remarquables, son imagination poétique, sa franchise attrayante, les grâces de son esprit, son caractère affectueux, sa tendre piété, expliquent assez la popularité de ses œuvres ; Pourquoi donc supposer qu'elles se sont répandues généralement à cause de ses sentiments à l'égard de la sainte Vierge ? Et, quant à notre autre ami¹⁶, son énergie, sa pénétration et son érudition théologique, déployées sur un terrain avantageux, dans la Revue de

Dublin, n'expliquent-elles pas suffisamment l'effet qu'il a produit, sans qu'il soit nécessaire de supposer qu'un grand nombre d'entre nous soient allés aussi loin que lui, dans leur manière de concevoir l'infailibilité du pape ?

Notre silence, en ce qui touche leurs écrits, est très facile à comprendre : il n'est pas agréable de protester, à la face du monde, contre les écrits d'hommes de notre communion, que nous aimons et que nous respectons. Voici la réalité. En venant à notre Église, ils ont sauvé leurs âmes. Du reste, ils ne sont nullement les porte-paroles des catholiques anglais, et ils ne sauraient prendre la place de ceux qui ont un titre réel à exercer cette fonction. Les principaux écrivains de la génération actuelle sont le cardinal Wiseman, le docteur Ullathorne, le docteur Lingard, M. Tierney, les docteurs Oliver, Rock, Waterworth, Husenbeth et M. Flanagan. Les uns vivent encore, les autres sont allés déjà recevoir leur récompense. Or, parmi ces ecclésiastiques, qui a écrit quoi que ce soit d'exagéré sur les prérogatives de la sainte Vierge, ou sur l'infailibilité du pape ?

Je ne puis donc, sans protester, vous laisser identifier la doctrine de nos deux amis d'Oxford, sur les sujets en question, avec l'esprit actuel, ou la croyance à venir des catholiques. Je ne puis vous laisser prétendre, comme vous le faites, que, parce qu'ils marchent droit devant eux et sont inflexibles dans leurs affirmations, ils sont les précurseurs d'un âge nouveau, qui regardera presque à l'égal d'une erreur toute marque de déférence envers l'antiquité. Pour moi, sans espoir comme vous le croyez, je ne rougis point encore de m'appuyer sur les Pères, ni ne veux les abandonner. L'histoire de leur temps n'est pas encore pour moi un almanach vieilli. Certainement je soutiens la valeur et l'autorité de l'École, comme un des lieux théologiques ; je m'unis cependant au P. Petau, pour préférer à la « théologie subtile et contentieuse de l'École » cet « enseignement plus élégant et plus fructueux qui se

modèle sur la savante antiquité ». Les Pères m'ont fait catholique, et je n'irai pas repousser du pied l'échelle par laquelle je suis monté à l'Église. Cette échelle est tout aussi bonne aujourd'hui qu'il y a vingt ans. Bien que je croie, comme vous le savez, à un développement progressif dans la vérité apostolique à mesure que le temps marche, un tel développement ne se substitue pas aux Pères, mais les explique et les complète. Pour ce qui regarde, en particulier, notre enseignement sur la sainte Vierge, je me contente des Pères ; et je veux moi-même aborder de suite le sujet de cet enseignement. Je le fais parce que vous dites, comme je l'ai dit moi-même en des années précédentes, que « ce vaste
« système, au sujet de la sainte Vierge,... a
« été pour nous tous une croix spéciale dans
« la doctrine romaine ». (P. 101.) Ici, dis-je, comme sur d'autres points, les Pères me suffisent. Je ne désire pas dire plus qu'eux, et je ne veux pas dire moins. Vous serez de cet avis, je le sais ; nous pouvons donc ainsi aboutir à un net et large principe, et espérer un résultat intelligible. Nous aurons bientôt de notre très révérend Prélat un traité sur la sainte Vierge ; mais cela ne saurait modifier en rien l'argument très simple que je tirerai des Pères, et auquel je m'en tiendrai ici. En ce qui concerne cet argument, je ne prétends vous présenter aucun texte nouveau, aucun fait, qui n'aient été invoqués par de grands théologiens, comme le P. Petau, par des écrivains contemporains, et par moi-même en d'autres occasions. Je reprends la plume cependant, et cela pour trois raisons ; d'abord, je désire contribuer à préciser et à exposer complètement l'argument en question ; peut-être aussi mettra-t-on, à m'entendre, plus de patience qu'on n'en a accordé à d'autres meilleurs que moi ; enfin je me crois appelé spécialement ici, en raison des circonstances de ma vie, à dire nettement ce que je crois et ce que je ne crois pas au sujet de la sainte Vierge. Je souhaite par là montrer à

d'autres ce qu'ils seront obligés de croire, ou libres de ne pas croire, à ce sujet, s'ils arrivent là où Dieu m'a conduit.

III

Doctrine des Catholiques sur la sainte Vierge et leur dévotion envers elle

Je commence par faire une distinction propre à lever bien des difficultés, que rencontrent ordinairement ceux qui se livrent à cette étude : je veux dire, la distinction entre la foi et la dévotion. J'admets pleinement que la dévotion envers la sainte Vierge a grandi chez les catholiques dans le cours des siècles ; je n'admets pas que la doctrine qui la concerne ait reçu aucun accroissement ; car je crois qu'elle est, en substance, restée une et identique depuis l'origine.

Par la foi, j'entends la règle de la foi et l'adhésion à cette règle ; par la dévotion, j'entends le culte religieux qui est dû aux objets de notre foi, et les pratiques de ce culte. La foi et la dévotion sont distinctes, en fait tout autant qu'en théorie. Assurément nous ne pouvons être dévots sans avoir la foi, mais nous pouvons croire sans avoir des sentiments de dévotion. Tout homme a constaté ce phénomène et en lui-même et dans les autres ; et nous l'éprouvons toutes les fois que nous parlons de réaliser une idée, ou de ne pas la réaliser.

On peut expliquer ceci, avec plus ou moins d'exactitude, à l'aide de ce que nous voyons dans le monde. Par exemple, qu'un auteur ou un homme public, soit tenu pour grand pendant de longues années ; il pourra bien y avoir dans sa popularité un accroissement, une vogue, un flux et un reflux. Et, quand il obtient une place durable dans l'estime de ses concitoyens, il peut n'y monter que lentement, ou bien y être au contraire élevé tout d'un coup. L'idée que Shakespeare était un grand poète a existé de très bonne

heure dans l'opinion publique ; il y avait au moins alors un certain nombre d'hommes le comprenant aussi bien et l'honorant autant que peut le faire maintenant la nation anglaise. Cependant il est aujourd'hui, je crois, l'objet d'un culte national tel qu'il n'en a jamais existé. Cela vient de ce que, l'éducation se répandant progressivement dans les masses, il se trouve un plus grand nombre d'hommes capables de pénétrer son génie poétique, de l'approfondir et de le juger ; cependant dès le principe, il a exercé sur la nation une influence très grande, quoique insensible, comme on peut le constater par le nombre infini de ses pensées et de ses paroles passées presque en proverbes parmi nous. De même, dans la philosophie, dans les arts et les sciences, de grandes vérités, de grands principes ont été souvent connus et admis pendant longtemps ; mais, soit faiblesse d'intelligence chez ceux qui les accueillaient, soit circonstances extérieures purement accidentelles, il n'en a pas été tenu compte. C'est ainsi que les Chinois, dit-on, ont, de temps immémorial, connu les propriétés de l'aimant et l'ont utilisé pour leurs expéditions sur terre, sans l'employer sur mer. Les anciens également connaissaient ce principe, que l'eau prend toujours d'elle-même son niveau ; mais ils semblent avoir tiré peu de parti de cette connaissance. Le principe de l'induction était familier à Aristote ; cependant il était réservé à Bacon de le développer dans une philosophie expérimentale. Des exemples de cette nature, bien que tous ne soient pas complètement justes, servent à faire ressortir la distinction sur laquelle j'insiste, entre la foi et la dévotion. C'est comme la distinction entre la vérité objective et la vérité subjective.

Le soleil du printemps devra briller bien des jours avant de pouvoir fondre la gelée, pénétrer le sol, et faire pousser les feuilles : pourtant il brille dès le principe, quoiqu'il ne fasse sentir son action que peu à peu. C'est un seul et même soleil, bien que son influence grandisse de jour en

jour. Ainsi, dans l'Église catholique, il n'y a qu'une Vierge-mère, toujours la même du commencement à la fin, et les catholiques peuvent toujours la reconnaître ; mais leur dévotion envers elle peut, en dépit de cette reconnaissance, être faible en tel temps et en tel lieu, puis surabondante en tel autre temps, ou en tel autre pays.

Cette distinction frappe forcément le converti comme une particularité de la religion catholique, dès qu'il adopte son culte. La foi est partout une, partout la même ; mais une grande latitude est laissée au jugement et à l'inclination de chacun, en matière de dévotion. Entrez dans une église ; vous en trouverez la preuve dans les divers groupes de fidèles qui y sont rassemblés. L'édifice est dédié au Dieu Tout-Puissant, sous l'invocation de la sainte Vierge, ou de quelque saint, ou encore de quelque mystère divin, comme la Trinité ou l'Incarnation, ou de quelque mystère se rapportant à la sainte Vierge. Peut-être il y a dans cette église sept autels du plus, dédiés eux-mêmes à plusieurs saints. En outre il y a des fêtes propres à certains jours ; enfin, pendant la célébration de la messe, chacun de ceux qui entourent le prêtre a ses dévotions particulières à l'aide desquelles il suit la cérémonie. Nul ne s'occupe de son voisin ; s'accordant en quelque sorte à différer, ils poursuivent isolément un même but ; et ils se présentent devant Dieu par des voies distinctes, quoique convergentes. Puis il y a des confréries attachées à l'église, celle du Sacré-Cœur, ou du Précieux-Sang ; des associations de prières pour la bonne mort, pour le repos des défunts, pour la conversion des païens ; des dévotions attachées au scapulaire brun, bleu, rouge ; sans parler des grands rites ordinaires observés pendant les quatre saisons, de la présence perpétuelle du saint Sacrement, de la cérémonie fréquente de la bénédiction, et de l'exposition extraordinaire des Quarante-Heures. Ou bien encore parcourez des manuels de prières, comme la *Raccolta*, et vous y verrez à la fois le nombre et la variété des dévotions

que chaque catholique a la faculté de choisir, selon son goût religieux et son désir d'édification personnelle.

Or ces diverses façons d'adorer Dieu ne nous sont pas venues en un jour, ni des Apôtres seulement ; elles sont le produit des siècles ; et de même que dans le cours des temps il y en a qui prennent naissance, il y en a d'autres qui déclinent et meurent. Les unes sont locales, en mémoire de quelque saint, qui peut être l'apôtre, le patron, ou la gloire de la nation, ou bien qui est enterré soit dans l'église, soit dans la ville où se trouve l'église ; et ces dévotions nécessairement ne peuvent dater que du jour de la mort ou des funérailles de ce saint en cet endroit. Les premières de ces observances sacrées, antérieures de beaucoup à ces souvenirs nationaux, furent les honneurs rendus aux Apôtres, puis aux martyrs. Pourtant il y avait des saints plus rapprochés de Notre-Seigneur que les Apôtres ou les martyrs ; mais comme si ceux-là avaient été perdus dans le rayonnement de sa gloire, et parce qu'ils ne s'étaient pas manifestés durant leur vie par des œuvres extérieures en dehors de lui, il en résulta que, pendant longtemps, ils furent l'objet de moins d'attention. Mais, dans la suite des temps, les Apôtres, puis les martyrs, exercèrent moins d'influence que d'abord sur l'esprit populaire ; les saints locaux, nouvelles créations du pouvoir de Dieu, leur furent substitués, ou encore des saints de quelque ordre religieux établi çà ou là. Puis, à mesure que succédèrent des temps relativement calmes, les méditations pieuses de quelques saints personnages et leur commerce mystérieux avec le ciel exercèrent peu à peu de l'influence au dehors, et pénétrèrent dans la foule des chrétiens par la prédication et les cérémonies de l'Église. Enfin se levèrent dans le firmament de l'Église ces astres lumineux, plus importants, plus augustes que tout ce qui les avait précédés, et qui se levaient tard, précisément parce qu'ils rayonnaient d'une splendeur particulière. Ces noms, dis-je, qu'au premier abord on aurait pu s'attendre à

voir entrer promptement dans la dévotion des fidèles, peuvent avec plus de raison avoir été attendus à une époque plus reculée ; et en effet ils viennent tard actuellement. Saint Joseph en est l'exemple le plus frappant ; il nous offre l'exemple le plus clair de la distinction qui existe entre la doctrine et la dévotion. Qui, par ses prérogatives et par les témoignages qui nous en font foi, eut jamais plus de droit que lui à recevoir de bonne heure l'hommage des fidèles ? Proclamé saint par l'Évangile, père nourricier de Notre-Seigneur, il fut dès le commencement un objet de foi absolue et universelle pour le monde chrétien ; et cependant la dévotion envers lui est relativement récente. Quand elle commença, les hommes s'étonnèrent qu'on n'y eût pas songé plus tôt ; maintenant, ils placent saint Joseph à côté de la sainte Vierge dans leur vénération et leur pieuse affection.

Pour ce qui est de la sainte Vierge, je laisserai de côté la question de dévotion, et je commencerai par étudier ses prérogatives dans la doctrine de l'Église non divisée, pour me servir de votre langage polémique.

IV

Marie, seconde Ève

Quel fut, au sujet de la sainte Vierge, le grand enseignement rudimentaire de l'antiquité, dès les premiers temps ? Par cet enseignement rudimentaire, j'entends la manière d'envisager, de prime abord, la personne et le rôle de Marie, les grands traits qui nous la représentent, l'aspect sous lequel elle nous apparaît dans les écrits des Pères. Cet enseignement, c'est qu'elle est la seconde Ève¹⁷. Examinons maintenant ce que cela veut dire.

Dans l'Ancien Testament, Ève avait une place déterminée, essentielle. La destinée du genre humain reposait sur Adam ; c'est lui qui nous représentait ; c'est en Adam que nous sommes tombés. Quand bien même Ève eût failli, si Adam fût demeuré ferme, nous n'eussions pas perdu les privilèges surnaturels qui lui avaient été donnés comme à notre premier père. Mais, quoique Ève ne fût pas le chef de la race humaine, elle eut pourtant, à son égard, une place qui lui est propre ; Adam, à qui Dieu avait confié le soin de donner un nom à toutes les créatures, l'appela en effet la mère de tous les vivants, nom qui certainement n'exprimait pas seulement un fait, mais aussi une dignité ; en outre, de même qu'elle avait une relation générale avec la race humaine, de même eut-elle sa place spéciale dans l'épreuve et dans la chute d'Adam. Elle participa intégralement à ces événements primitifs. « La femme, ayant été séduite, tomba dans la désobéissance » ; elle écouta le mauvais ange, présenta le fruit à son époux, et il en mangea. Elle coopéra au péché, non comme un instrument irresponsable, mais d'une manière intime et

personnelle ; c'est elle qui amena le péché. L'histoire nous la montre comme une cause active, positive, sine qua non, du péché. Elle eut aussi sa part dans le châtement ; la sentence prononcée sur elle la reconnut comme un agent réel de la tentation et du péché qui s'ensuivit ; elle souffrit en conséquence. Dans ce drame solennel, il y eut trois personnages : le serpent, la femme et l'homme. Au moment de la sentence, Dieu prédit un événement dans lequel devaient se rencontrer de nouveau le serpent, la femme et l'homme ; mais l'homme devait être un second Adam ; la femme devait être une seconde Ève, et la nouvelle Ève devait être la mère du nouvel Adam. « Je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre sa postérité et la tienne. » La postérité de la femme, c'est le Verbe incarné ; et la femme dont il est la postérité ou le Fils, c'est Marie, sa mère. Cette interprétation et le parallélisme qu'elle constitue me semblent incontestables, mais, en tout cas — et c'est là que j'en veux venir, — ce parallélisme est la doctrine des Pères, depuis les temps les plus anciens ; ceci établi, nous pourrons, par la position et le rôle d'Ève dans notre chute, déterminer la position et le rôle de Marie dans notre réhabilitation.

Je citerai des passages de leurs écrits, en indiquant l'époque et le pays de chacun d'eux ; les dates comprendront l'intervalle entre leur naissance, ou leur conversion, et leur mort. La doctrine qu'ils exposent est à la fois celle qu'ils avaient reçue de la génération précédente, et celle que reconnut et accepta la génération à laquelle ils la transmirent¹⁸.

Je citerai d'abord saint Justin, martyr (127-160), saint Irénée (120-200), et Tertullien (160-240). Tertullien représente l'Afrique et Rome ; saint Justin, la Palestine ; saint Irénée, l'Asie mineure et la Gaule ; ou plutôt saint Irénée représente saint Jean l'Évangéliste ; car il avait été

instruit par saint Polycarpe, martyr, lequel était l'intime ami de saint Jean et des autres Apôtres.

I. — Saint Justin :

Nous savons qu'avant toute créature, il procédait de la puissance et de la volonté du Père... et que, par le ministère de la Vierge, il devint homme, afin que la désobéissance, qui avait eu pour moteur le serpent, finît de la même manière qu'elle avait commencé. Ève, lorsqu'elle était vierge et sans tache, conçut la parole du serpent, et enfanta la désobéissance et la mort. Mais la Vierge Marie tressaillit de foi et d'allégresse, en entendant de la bouche de l'Ange cette bonne nouvelle, que l'Esprit de Dieu descendrait en elle, que la Vertu du Très-Haut la couvrirait de son ombre, et que, en conséquence, le Saint qui naîtrait d'elle serait le Fils de Dieu. A cette annonce elle répondit : « Qu'il me soit fait selon votre parole. » (Triph., 100.)

2. — Tertullien :

Dieu recouvra, par une opération semblable, son image et sa ressemblance, dont le démon s'était emparé. Dans Ève encore vierge, s'était insinuée la parole qui créa la mort ; dans une Vierge également devait descendre le Verbe de Dieu, qui créa la vie ; afin que l'humanité, entraînée par ce sexe à la perdition, pût par ce même sexe recouvrer le salut. Ève avait cru le serpent, Marie crut Gabriel ; la faute commise par la crédulité de l'une, l'autre l'a effacée par sa foi. (De carne Christi, cap. XVII, 17.)

3. — Saint Irénée :

Par un rapport frappant, on trouve la Vierge Marie obéissante, lorsqu'elle dit : « Voici votre servante, ô Seigneur, qu'il me soit fait selon votre sainte parole » : Ève, au contraire, fut désobéissante et, lorsqu'elle désobéit, elle était encore vierge. Ève, ayant Adam pour époux, mais étant encore vierge,... devint par sa désobéissance, une

cause de mort pour elle-même et pour le genre humain tout entier ; de même Marie, demeurée Vierge aussi près d'un époux prédestiné, devint, par son obéissance, une cause de salut pour elle-même et pour tout le genre humain... Et c'est pourquoi Notre-Seigneur a dit : « Que les premiers seraient les derniers, et que les derniers seraient les premiers. » Et le prophète exprime la même chose en disant : « A la place de vos pères, vous avez des enfants. » Le Seigneur, quand il naquit, fut le premier engendré d'entre les morts ; il reçut dans son sein les anciens pères, il les régénéra dans la vie de Dieu, en devenant lui-même le premier des vivants, parce qu'Adam était devenu le premier des morts. C'est pour cela aussi que saint Luc commence la liste des générations à partir de Notre-Seigneur, et la fait descendre jusqu'à Adam, voulant exprimer par là que ce ne furent pas les générations précédentes qui lui donnèrent la vie, mais Lui qui les fit renaître par l'Évangile de vie. Et c'est ainsi que l'obéissance de Marie brisa les chaînes produites par la désobéissance d'Ève ; ce qu'Ève encore vierge avait lié par l'incrédulité, la Vierge Marie l'a délié par la foi. (Adv. Hoer., lib. III, cap. 22, n° 34.)

Et encore :

Ève fut séduite par la voix d'un ange, au point de fuir Dieu et de transgresser son commandement ; Marie accueillit la voix de l'Ange qui lui annonçait la bonne nouvelle, de manière à recevoir Dieu en elle, en obéissant à sa parole. L'une avait désobéi à Dieu, l'autre au contraire a été poussée à lui obéir, afin que la Vierge Marie pût devenir l'avocate de la vierge Ève. Le genre humain avait été voué à la mort par une vierge ; il a été sauvé par une Vierge ; et la balance est rétablie par l'obéissance d'une Vierge, après la désobéissance d'une vierge. (Ibid., lib. V, cap. 19.)

Ce qui est particulièrement à remarquer dans ces trois écrivains, c'est qu'ils ne regardent pas la sainte Vierge comme un pur instrument physique de l'Incarnation de Notre-Seigneur, mais comme une cause intelligente et responsable, sa foi et son obéissance étant des accessoires de l'Incarnation, et l'obtenant comme sa récompense. Ève, en péchant contre ces vertus, amena la chute de la postérité d'Adam ; Marie, à l'aide de ces mêmes vertus, eut une part dans la réhabilitation de l'humanité.

Vous inférez (pp. 151-156) que la sainte Vierge ne fut qu'un instrument physique de notre rédemption : « Ce que les Pères ont dit de Marie considérée comme vase choisi pour l'Incarnation lui a été, d'après vous, appliqué personnellement » par les catholiques. (P. 151.) « Les Pères, dites-vous encore, parlent de la sainte Vierge comme de l'instrument de notre salut, en ce que elle donna naissance au Rédempteur. » (Pp. 155.156.) Mais saint Augustin, dans des passages bien connus, la déclare plus élevée par sa sainteté que par son rapport de parenté avec Notre-Seigneur ¹⁹.

Quoi qu'il en soit, je m'en tiens à la doctrine des trois Pères que j'ai cités ; ils déclarent unanimement que, dans l'Incarnation, Marie ne fut pas un simple instrument, comme David ou Juda ; suivant eux, elle coopéra à notre salut, non pas simplement par la descente du Saint-Esprit en elle, mais par des actes d'une sainteté spéciale, effets du Saint-Esprit dans son âme ; si Ève fut désobéissante et incrédule, Marie fut obéissante et croyante ; si Ève fut une cause de ruine pour tous, Marie fut pour tous une cause de salut ; si Ève prépara la chute d'Adam, Marie prépara la réhabilitation opérée par Notre-Seigneur ; et ainsi, comme le libre don était beaucoup plus grand que l'offense, il s'ensuit que si Ève a contribué à produire un grand mal, Marie a contribué à produire un bien beaucoup plus grand.

La marche de cette argumentation rappelle les antithèses par lesquelles saint Paul établit l'analogie entre l'œuvre d'Adam et l'œuvre de Notre-Seigneur. On doit en outre remarquer les termes particuliers dans lesquels est décrit le rôle de la sainte Vierge. Tertullien dit que Marie « effaça » la faute d'Ève, et « procura le salut à la femme » ou « au genre humain » ; et saint Irénée dit que, « par l'obéissance, elle fut une cause (ou une occasion) ²⁰ de salut pour elle et le genre humain tout entier » ; que par elle le genre humain est sauvé ; que par elle les liens d'Ève sont brisés ; qu'elle est l'avocate d'Ève et son amie dans la détresse. Des critiques, parmi les protestants aussi bien que parmi les catholiques, supposent que le mot grec de l'original était paraclet, au lieu d'avocate ; on devrait se rappeler, quand on nous accuse d'attribuer à la Sainte Vierge les titres et le rôle de son Fils, que saint Irénée lui attribue le propre rôle et le nom même du Saint-Esprit.

Telle est la nature de ce triple témoignage. Maintenant quelle en est la valeur ?

Laissons de côté, pour un moment, saint Irénée, et réunissons ensemble saint Justin écrivant en Orient, Tertullien en Occident. If m'est permis, je pense, de considérer la doctrine de ces deux Pères, touchant la sainte Vierge, comme la doctrine reçue à leur époque et dans leur pays ; car les écrivains, après tout, sont les témoins des faits et des croyances, et ils sont traités comme tels par tous les partis, dans une discussion de controverse. Bien plus, la coïncidence de doctrine qu'ils présentent et l'entière similitude de leurs antithèses, prouvent qu'ils n'ont pas créé leur doctrine. Alors, qui l'a créée ? Car elle doit être venue d'un organe, d'une source, d'un homme, d'un lieu quelconque. Après cette première question, nous devons chercher quel espace de temps il a fallu à une telle doctrine pour se répandre et être reçue au deuxième siècle, dans un si vaste espace, c'est-à-dire pour être accueillie,

avant l'an 200 en Palestine, en Afrique, à Rome. Pouvons-nous assigner, à la source commune de ces traditions locales, une date plus récente que celle des apôtres ? Non ; car saint Jean n'est mort que vingt ans avant la conversion de saint Justin et soixante ans avant la naissance de Tertullien. Tenez le compte que vous voudrez de toutes les objections qui pourraient être faites contre ce que j'avance et alors, après cela, ajoutez au témoignage concordant de ces deux Pères celui de saint Irénée, qui touche de si près à l'école de saint Jean lui-même, en Asie-Mineure : « Une triple corde, dit le Sage, ne se rompt pas facilement. » Supposez seulement qu'il existât un témoignage aussi ancien, aussi général, affirmant que Notre-Seigneur n'est qu'un homme, fils de Joseph, pourrions-nous regarder la foi à la sainte Trinité comme nécessaire au salut ? Supposez qu'il se trouvât trois témoignages tels que ceux-là, disant que les Églises locales étaient gouvernées par un consistoire d'Anciens, ou que chaque congrégation locale formait une Église indépendante, ou que la communauté chrétienne était sans prêtres, les Anglicans pourraient-ils soutenir leur doctrine, d'après laquelle la règle de la succession épiscopale est nécessaire pour constituer une Église ? Enfin, rappelez-vous que l'Église anglicane s'appuie sur les siècles antérieurs au concile de Nicée, et nous reproche vivement de leur avoir substitué notre témoignage.

En citant ces trois Pères du deuxième siècle, j'ai du moins gagné ceci : Quiconque reconnaît la force du témoignage ancien pour déterminer la vérité catholique, ne peut s'étonner, se plaindre, ni faire aucune objection, en nous voyant, nous catholiques, soutenir une doctrine qui place très haut la sainte Vierge ; à moins qu'on ne puisse fournir, pour faire valoir une doctrine contraire, des témoignages plus forts, d'une date aussi ancienne, ou tout au moins plus récente. Mais aucune assertion, que je sache, ne peut être trouvée dans la littérature antérieure au concile de Nicée,

pour invalider les témoignages produits, et le quatrième siècle fournira peu de témoignages contraires. Dans ce quatrième siècle, le courant de la tradition en sa faveur est aussi puissant que dans le second. Au cinquième siècle, le courant est plus puissant encore, par l'abondance des témoignages et par leur autorité. Que ce soit là le jugement unanime de l'Église non-divisée, c'est ce que l'on verra dans la suite avec quelque détail.

4. — Saint Cyrille, de Jérusalem (315-386), parle pour la Palestine :

Comme la mort était venue par Ève encore vierge, il convenait que la vie revînt par une vierge, ou plutôt d'une vierge ; et comme le serpent avait trompé l'une, il convenait que Gabriel pût annoncer à l'autre la bonne nouvelle. (Cathec., XII, 15.)

5. — Saint Éphrem, de Syrie (mort en 378), témoigne pour les Syriens proprement dits et les Orientaux voisins, en dehors des Gréco-Syriens. Né à Nisibe, sur la rive opposée de l'Euphrate, il ne connaissait d'autre langue que le syriaque :

La gloire resplendissante et désirable des hommes s'est éteinte dans Ève, mais elle a revécu dans Marie. (Opp. Syr., II, p. 318.)

Et encore :

Au commencement, par le péché de nos premiers parents, la mort s'étendit à tous les hommes ; aujourd'hui, par Marie, nous passons de la mort à la vie. Au commencement, le serpent se glissa dans l'oreille d'Ève et le poison se répandit de là dans tout le corps : Marie aujourd'hui reçoit, par l'ouïe, Celui qui a reconquis pour nous l'éternelle félicité : ce qui a été un instrument de mort a donc été un instrument de vie. (III, p. 607.)

J'ai déjà rappelé le contraste établi par saint Paul entre Adam et Notre-Seigneur, dans son épître aux Romains et sa première aux Corinthiens. Quelques écrivains osent dire que ces passages contiennent non une vérité doctrinale, mais un pur développement de rhétorique. Il est également aisé de parler ainsi et de chercher à éluder la comparaison reçue dans les écrits des Pères entre Ève et Marie.

6. — Saint Épiphane (320-400) représente Chypre, l'Égypte et la Palestine :

C'est elle qui est représentée par Ève, représentant symboliquement le titre de Mère des vivants... Ce fut un sujet d'étonnement de lui voir porter un pareil nom après la chute. Dans l'ordre matériel, c'est de cette Ève qu'est née toute la race des hommes sur la terre ; mais, en réalité, c'est de Marie que la vie est née dans le monde ; ainsi Marie a porté dans son sein les êtres vivants, elle est devenue la Mère des vivants. C'est pourquoi, symboliquement, Marie est appelée la Mère des vivants... Il y a encore une autre chose, et une chose admirable, à remarquer sur ces deux femmes, sur Ève et sur Marie : Ève était devenue pour l'homme une cause de mort... Marie devint une cause de vie afin que la vie remplaçât la mort, que la mort venue de la femme fût chassée par la vie, c'est-à-dire par Celui qui, par la femme, est devenu notre vie, (Hoer., 78, 18.)

7. — Au temps de saint Jérôme (331-420), le contraste entre Ève et Marie était presque passé en proverbe. « La mort par Ève, dit ce Père, la vie par Marie. » (Ep., XXII, 21, ad Eustoch.) Et ne supposez pas que ce Père considérât, plus qu'aucun de ceux qui l'avaient précédé, la sainte Vierge comme un simple instrument physique donnant naissance à Notre-Seigneur, qui est la vie. Bien au contraire, dans l'épître que j'ai citée, il ne fait qu'ajouter

une autre vertu à cette couronne qui valut à Marie sa maternité divine. Les autres Pères parlaient de foi, d'allégresse et d'obéissance ; saint Jérôme complète ce qu'ils n'avaient qu'indiqué, en nommant la virginité. Suivant la coutume des Pères de son temps, il offre à la noble dame romaine à laquelle il s'adresse, la Bienheureuse Marie comme le modèle de la vie des vierges ; et son argument est, qu'elle est supérieure à l'état du mariage, non en elle-même et à un point de vue purement naturel, mais comme acte libre de consécration à Dieu et à cause du dessein religieux personnel qu'elle implique.

Un plus haut prix, dit-il, doit être attaché à ce qui n'est pas le fruit d'une contrainte, mais une volontaire offrande ; car si la virginité était commandée, il semble qu'il ne pourrait plus être question de mariage ; il serait d'ailleurs très cruel d'imposer aux hommes une contrainte opposée à la nature et d'exiger d'eux une vie angélique. (Ib., 20.)

Je ne sais quel témoignage pourrait avoir plus d'importance que celui de saint Jérôme, ami du pape Damase à Rome, élève de saint Grégoire de Nazianze à Constantinople, et de Didyme à Alexandrie, né en Dalmatie et, tour à tour, aux différentes époques de sa vie, habitant la Gaule, la Syrie et la Palestine.

8. — Saint Jérôme représente le monde entier, sauf l'Afrique. L'organe de l'Afrique, au quatrième siècle, s'il nous faut localiser une autorité aussi universelle, c'est saint Augustin (354-430). Il répète comme un proverbe ces paroles : « La mort par une femme, la vie par une femme. » (Opp., t. V, Serm., 232.) Ailleurs, il s'étend sur l'idée que renferment ces paroles. Il cite, quelque part, le passage de saint Irénée que j'ai rapporté plus haut. (Adv. Julian., I, n. 5.) En un autre endroit, il s'exprime ainsi :

Ici apparaît un grand mystère. De même que par une femme la mort était devenue notre partage, la vie renaissait pour nous par une femme, afin que les deux sexes, masculin et féminin, contribuassent aux tourments du démon vaincu, lequel s'était réjoui de leur chute à tous deux. C'eût été trop peu pour son châtement, que les deux sexes fussent délivrés en nous, s'ils n'eussent contribué l'un et l'autre à notre délivrance. (Opp., t. VI, De agon. Christ., XXII.)

9. — Saint Pierre Chrysologue (400-450), évêque de Ravenne et l'une des principales autorités du quatrième concile général :

Vous êtes bénie entre toutes les femmes ; car, entre toutes les femmes sur le sein desquelles Ève maudite avait attiré le châtement, Marie comblée de bénédictions règne dans la joie et les honneurs ; en Marie elles mettent leur espoir. Et, maintenant, la femme est véritablement faite, par la grâce, Mère des vivants, elle qui avait été, par la nature, mère des morts... les cieux sont saisis de crainte, les anges tremblent devant Dieu ; la créature ne peut en soutenir la vue, la nature ne suffit pas à le contenir ; et voici qu'une Vierge le prend, l'accueille comme un hôte dans son sein ; et alors, comme prix de son hospitalité, comme récompense donnée à ses entrailles, elle demande, elle obtient la paix pour la terre, la gloire pour les cieux, le salut pour ceux qui sont perdus, la vie pour les morts, un lien de parenté entre le ciel et la terre, l'union de Dieu lui-même avec la chair humaine. (Serm., 140.)

IL est difficile d'exprimer d'une façon plus explicite, sous une forme oratoire, que la sainte Vierge coopéra à la réhabilitation de l'humanité déchue, d'une façon réelle et méritoire, et qui lui valut un prix et une récompense.

10. — Saint Fulgence, évêque de Ruspe, en Afrique (468-533). L'homélie, qui contient le passage suivant, est rangée par Dom Cellier (t. XVI, p. 127) au nombre de ses œuvres authentiques.

Dans la femme du premier homme, la malice du démon déprava et séduisit l'esprit : dans la Mère du second Homme, la grâce de Dieu conserva sans tache l'esprit et la chair. Il donna à son esprit la foi la plus ferme, et préserva sa chair de toute concupiscence. L'homme avait été misérablement condamné par le péché ; c'est pourquoi l'Homme-Dieu naquit miraculeusement sans péché. (Serm., 2, De dupl. Nativ.)

En conséquence, dans le sermon suivant (s'il est vraiment de lui), il explique le rôle de mère universelle que saint Épiphane attribue à Marie :

Venez à une Vierge, vous qui êtes vierges ; vous qui concevez, venez à celle qui a conçu ; venez à celle dont le sein a porté, vous dont le sein porte ; venez à une mère, vous qui êtes mère ; vous qui allaitez, venez à celle qui a allaité ; jeunes filles, venez à une jeune fille. C'est pour cela que la Vierge Marie a pris sur elle, en Notre-Seigneur Jésus-Christ, toutes ces charges de la nature ; c'est afin de venir en aide à toutes les femmes qui ont recours à elle ; c'est afin de pouvoir, nouvelle Ève, conservant sa virginité, relever la race entière des femmes qui viennent à elle ; comme Notre-Seigneur Jésus-Christ, nouvel Adam, rachète la race entière des hommes.

Telle est l'idée rudimentaire ; ainsi que je l'ai appelée, que les Pères nous ont donnée de Marie : elle est la seconde Ève, la Mère des vivants ; j'ai cité dix auteurs. J'en pourrais citer davantage, s'il était nécessaire ; à l'exception des deux derniers, ils parlent un langage austère et sans

rhétorique. Les deux derniers, je l'admets, écrivent dans un style tout différent, puisque les extraits que j'en ai faits sont de leurs sermons ; mais je ne vois pas que le coloris cache le trait. Et, d'ailleurs, les hommes emploient l'art oratoire, non pour les sujets de peu d'importance, mais pour les sujets élevés ; et ils n'auraient pas, non plus que les Pères que je pourrais citer, prodigué pour la sainte Vierge un langage sublime, dont ils n'ont usé pour aucun autre, s'ils n'avaient su parfaitement que personne n'avait autant de droits qu'elle à leur amour et à leur vénération.

Et maintenant, je vais insister un instant sur deux conclusions qui découlent manifestement de cette doctrine rudimentaire : la première qui concerne la sainteté de la bienheureuse Vierge ; la seconde, sa grandeur.

V

Sainteté et grandeur de Marie

1. — Marie remplit dans notre réhabilitation, disent les Pères, le rôle qu'Ève avait rempli dans notre chute. Maintenant, par quels dons Ève se trouvait-elle en mesure d'affronter l'épreuve ? Bien qu'innocente et sans péché, elle ne pouvait résister aux embûches du démon, sans le don d'une grâce abondante. Elle avait reçu cette grâce, don du ciel, étranger et supérieur à cette nature qu'elle tenait d'Adam, don qu'il avait reçu avant elle (on le croit généralement) dès le moment de sa création. Cette doctrine est anglicane aussi bien que catholique ; c'est la doctrine de l'évêque Bull, qui a écrit une dissertation sur ce point. « Beaucoup de théologiens scolastiques, dit-il, enseignent qu'Adam fut créé en état de grâce, c'est-à-dire qu'il reçut un principe de grâce et de vie divine dès sa création, dès le moment où son âme lui fut donnée. Cette doctrine n'est guère pour moi l'objet d'un doute. » Il dit encore : « Il est surabondamment prouvé par les nombreux témoignages allégués que, d'après l'enseignement unanime des anciens Docteurs de l'Église, nos premiers parents, dans l'état de nature intègre, avaient en eux quelque chose de plus que la nature, c'est-à-dire qu'ils étaient doués d'un principe divin, en vue d'une félicité surnaturelle. »

Je prends donc ceci comme accordé, car je sais que vous et les vôtres le croyez comme nous. Maintenant, je vous demande, avez-vous l'intention de nier que Marie n'ait pas reçu autant qu'Ève ? Est-ce trop inférer que Marie, devant coopérer à la rédemption du monde, avait reçu au moins autant de grâces que la première femme qui fut, il est vrai,

donnée comme aide à son époux, mais coopéra seulement à sa ruine ? Si Ève fut élevée au-dessus de la nature humaine par ce don moral intérieur que nous appelons la grâce, y a-t-il témérité à dire que Marie eut une grâce plus grande ? Cette considération donne un sens à la parole de l'Ange qui salua Marie « pleine de grâce » : et cette explication du mot original est indubitablement vraie ; aussitôt qu'on repousse l'hypothèse protestante, que la grâce est seulement une approbation ou acceptation extérieure, répondant au mot « faveur », tandis que, d'après l'enseignement des Pères, c'est une condition intérieure réelle, ou qualité ajoutée à l'âme.

Si Ève posséda ce don intérieur surnaturel dès le premier moment de son existence personnelle, peut-on nier que Marie n'ait eu pareillement ce don dès le premier moment de son existence personnelle ? Je ne vois pas comment éviter cette conclusion. Eh bien, c'est simplement, littéralement, la doctrine de l'Immaculée Conception.

Oui, la doctrine de l'Immaculée Conception est cela, dans sa substance : elle n'est ni plus ni moins que cela (je mets de côté la question des degrés de grâce) ; et je la crois réellement comprise dans cette doctrine des Pères, que Marie est la seconde Ève.

C'est pour moi un phénomène très étrange que tant d'hommes instruits et pieux soient arrêtés devant cette doctrine ; et je ne puis en rendre raison qu'en supposant qu'ils ne savent pas en réalité ce que nous entendons par l'Immaculée Conception ; et votre ouvrage, dois-je le dire, confirme mes soupçons. Il est très consolant d'avoir quelque raison de penser ainsi, et de croire que ces hommes sont, en quelque sorte, dans la situation des grands saints qui jadis hésitèrent à ce sujet, et qui n'auraient pas hésité un seul instant, si le mot « Conception » avait été clairement expliqué alors, dans le sens qu'on lui reconnaît universellement aujourd'hui. Je ne vois pas comment un homme, qui admet avec Bull la

doctrine catholique des dons surnaturels accordés à nos premiers parents, peut trouver un motif raisonnable pour douter de notre doctrine sur la sainte Vierge. Cette doctrine ne s'applique qu'à elle, non à ses parents ; elle affirme simplement ceci : avec la nature dont elle hérita, c'est-à-dire avec sa propre nature, il lui fut octroyé une plénitude de grâce, et cela dès le premier instant de son existence.

Supposez qu'Ève eût triomphé de l'épreuve, et n'eût pas perdu sa grâce première ; supposez qu'en cet état elle eût eu des enfants ; ces enfants, dès le premier moment de leur existence, auraient, par l'effet de la bonté divine, reçu le même privilège qu'elle ; de même qu'en sortant du côté d'Adam elle fut comme revêtue de la grâce, eux aussi auraient reçu, à leur tour, ce qu'on peut appeler une conception immaculée. Ils eussent été conçus en état de grâce, comme ils sont, en fait, conçus dans le péché. Y a-t-il donc quelque difficulté dans cette doctrine ? Qu'y a-t-il de forcé ? Marie peut être appelée une fille d'Ève innocente.

Vous croyez avec nous que la grâce fut donnée à saint Jean-Baptiste trois mois avant sa naissance, lorsque la sainte Vierge vint visiter sa mère. Il ne fut pas pour cela conçu sans tache, puisqu'il vécut quelque temps avant que la grâce vint à lui ; il y a entre la sainte Vierge et lui cette différence, que la grâce fut donnée à la sainte Vierge, non pas trois mois avant sa naissance, mais dès le premier moment de son existence, comme elle avait été donnée à Ève.

Comment, dira-t-on, cela nous autorise-t-il à dire qu'elle fut conçue sans péché originel ? Si les Anglicans savaient ce que nous entendons par péché originel, ils ne feraient pas cette question. Notre doctrine du péché originel n'est pas la même que la doctrine protestante. Le péché originel, selon nous, ne peut être appelé péché dans le sens ordinaire du mot péché ; ce terme signifie que le péché d'Adam nous est transmis ; il exprime l'état auquel le péché

d'Adam a réduit ses enfants ; les protestants au contraire l'entendent dans le même sens que le péché actuel. Nous, avec les Pères, le regardons comme quelque chose de négatif ; les protestants le regardent comme quelque chose de positif. Les protestants y voient une maladie, un changement radical de nature, un poison actif corrompant intérieurement l'âme, dont il infecte les éléments primaires, et qu'il désorganise ; et ils s'imaginent que nous attribuons à la sainte Vierge une nature différente de la nôtre, différente de celle de ses parents, et de celle d'Adam tombé. Or nous ne prétendons rien de pareil.

Nous pensons qu'en Adam Marie mourut comme les autres, qu'elle fut comprise, avec toute la race humaine, dans la sentence d'Adam, et qu'elle encourut sa dette comme nous²¹ : mais, à cause de Celui qui devait la racheter comme nous sur la croix, la dette lui fut remise par anticipation, et l'exécution de la sentence ne s'étendit pas sur elle (sauf en ce qui regarde la mort naturelle, puisqu'elle mourut comme les autres, quand son heure fut venue).

Nous enseignons tout cela ; mais nous nions que Marie ait été entachée du péché originel, car, par péché originel, nous entendons, comme je l'ai déjà dit, quelque chose de négatif, c'est-à-dire uniquement la privation de la grâce surnaturelle gratuitement donnée à Adam et à Ève, au moment de leur création, avec les conséquences de cette privation. Marie, pas plus qu'Adam et Ève, ne pouvait mériter que cette grâce lui fût rendue ; mais elle la reçut de la libre bonté de Dieu, dès le premier instant de son existence ; et, par suite, elle ne se trouva jamais, en fait, sous le coup de la malédiction originelle, qui consistait dans la perte de cette grâce. Ce privilège spécial lui fut accordé dans le but de la préparer à devenir la Mère de son Rédempteur et du nôtre, de l'y préparer moralement, spirituellement ; afin qu'à l'aide de la grâce première, elle

pût croître, de telle sorte qu'à la venue de l'Ange et à l'approche de son Seigneur, étant « pleine de grâce », elle fût préparée, autant qu'une créature pouvait l'être, à le recevoir dans son sein.

J'ai tiré la doctrine de l'Immaculée Conception, comme une conséquence immédiate, de la doctrine primitive que Marie est la seconde Ève. L'argument me semble concluant ; et s'il n'a pas été universellement reconnu pour tel, c'est qu'un grand nombre de catholiques n'avaient pas une idée claire du sens précis de l'Immaculée Conception. Cette doctrine semblait à plusieurs impliquer que la sainte Vierge n'était pas morte en Adam, qu'elle n'avait pas encouru la peine de la chute, qu'elle n'avait pas été rachetée, que le verset du Miserere ne pouvait pas être applicable à sa conception. Si la controverse, jetant plus tôt la lumière sur ce sujet, avait rendu clair pour tous que la doctrine signifie simplement qu'en fait, la sentence générale prononcée contre le genre humain n'avait pas été exécutée à l'égard de Marie, la grâce divine ayant résidé en elle dès le premier instant de son existence — c'est là tout ce qu'a déclaré le décret de 1854, — je ne puis croire que cette doctrine eût jamais rencontré d'opposition ; car un sentiment instinctif a toujours porté les chrétiens à mettre, avec un soin jaloux, la sainte Vierge en dehors de toute discussion sur le péché. C'est ce qu'expriment ces paroles bien connues de saint Augustin :

« Tous ont péché, excepté la sainte Vierge

« Marie, au sujet de laquelle, pour l'honneur

« de Notre-Seigneur, je désire qu'aucune

« question ne soit soulevée, quand nous

« traitons du péché. » (De Nat. et Grat., 42.) Ces paroles, quelle que soit positivement l'occasion dans laquelle saint Augustin les prononça (et vous y faites allusion p. 176), ces paroles, dis-je, sont certainement, par l'esprit qu'elles respirent, parfaitement propres à nous apporter cette conviction, que personnellement elle n'eut aucune part à

un péché quelconque, bien que ses parents n'eussent pas été plus privilégiés que les autres.

Quelques Pères illustres du quatrième siècle supposent, il est vrai, ou affirment, qu'en une ou deux occasions, elle pécha véniellement, ou fit preuve de faiblesse. C'est la seule objection positive que je connaisse, et comme je ne veux pas la traiter légèrement, je me propose de l'examiner à la fin de cette lettre²².

2. Parlons maintenant de la grandeur de Marie. Supposons que nos premiers parents fussent sortis victorieux de leur épreuve, et eussent mérité pour toujours à leurs descendants, comme un droit, la pleine possession des privilèges promis à leur obéissance, la grâce ici-bas et la gloire ensuite. Ces descendants pieux et heureux, d'âge en âge, dans leurs demeures temporelles, auraient-ils oublié leurs bienfaiteurs ? Ne les auraient-ils pas suivi, par la pensée, dans les cieux, et dans leur reconnaissance glorifié sur la terre ? L'histoire de la tentation, la ruse du serpent, leur fermeté dans l'obéissance, la vigilance fidèle, la pureté délicate d'Ève, enfin le résultat immense, le salut obtenu pour toutes les générations, auraient toujours été présents à leur esprit, toujours bienvenus à leurs oreilles. Il en eût été ainsi naturellement. Chaque nation a ses légendes, ses poèmes épiques sur ses ancêtres et ses héros. Les grands exploits de Charlemagne, d'Alfred, de Richard Cœur de Lion, de Louis IX, de Wallace, de Jeanne d'Arc, ne meurent pas ; et, bien qu'ils ne soient plus personnellement au milieu de nous, nous tenons leur nom en grand honneur. L'Adam de Milton, après sa chute, comprend la force de cette loi, il en mesure l'effet et recule d'épouvante :

Qui, dans les âges à venir, sentant les maux répandus sur lui, ne maudira pas ma tête ? Périssent notre impur ancêtre !

Ainsi nous te remercions, Adam !... (Paradis perdu, l. X, v. 733-736, trad. de Chateaubriand.)

Si cette prévision ne s'est pas réalisée, c'est que les besoins de notre vie d'expiation, notre état de changement perpétuel, l'ignorance et l'incrédulité nées de la chute, l'ont empêchée. Tout déchu que nous sommes, l'espérance est un besoin de notre nature, et nous restons plus fiers des grands hommes de notre nation, qu'humiliés de ses malheurs. Ce sentiment doit être encore plus énergique dans le royaume de Dieu, chez le peuple de Dieu. Les saints sont toujours devant nos yeux, non comme des êtres impuissants, ou de lointains souvenirs, mais comme s'ils étaient présents corporellement. « Leurs œuvres les suivent », dit l'Écriture, tels ils étaient, tels ils sont, dans le ciel et dans l'Église. De même que nous les appelons des noms qu'ils portaient sur la terre, ainsi contemplons-nous en eux ce qui caractérisa leur vie sur la terre. Leurs actes, leur vocation, leurs relations ici-bas, sont les types et l'anticipation de leur mission là-haut. Notre-Seigneur lui-même, dont le ciel est l'éternelle patrie, est, dans son état glorieux, appelé « prêtre éternel » ; et lorsqu'il reviendra, il sera reconnu par ceux qui l'ont mis à mort, comme étant exactement le même qu'il était sur la terre. Toute la question est de savoir si la Vierge Marie eut une part, et une part réelle, dans l'économie de la grâce ; si, lorsqu'elle était sur la terre, elle s'assura par ses actions un droit à notre souvenir. S'il en a été ainsi, pouvons-nous la bannir de notre mémoire, parla seule raison qu'elle a quitté cette terre, et ne devons-nous pas la regarder avec espoir et reconnaissance, comme sa vie terrestre nous y autorise ? Si, comme le dit saint Irénée, elle a rempli le rôle d'avocate et d'amie secourable, même durant sa vie mortelle ; si, comme le disent saint Jérôme et saint Ambroise, elle fut sur la terre le grand modèle des vierges ; si elle eut une part méritoire à l'œuvre de notre rédemption ; si sa maternité

fut le prix de sa foi et de son obéissance ; si son divin Fils lui fut soumis ; si elle se tint au pied de la croix avec un cœur de mère, et but jusqu'à la lie le calice des douleurs qu'elle contemplait ; il nous est impossible de ne pas associer ces traits de sa vie terrestre à son état actuel de félicité. Et certainement elle le prévint, quand elle dit dans son cantique : « Toutes les générations m'appelleront bienheureuse. »

Mais je m'aperçois qu'en parlant ainsi, je suis un ordre d'idées qui est plutôt une méditation qu'un argument de controverse ; aussi ne le pousserai-je pas plus loin. Mais encore est-il opportun, avant de retourner à d'autres arguments, de rechercher si la surprise populaire, produite par notre croyance à la dignité présente de la sainte Vierge, ne provient pas de ce que la masse des hommes, absorbés par les affaires de ce monde, n'ont jamais examiné avec calme la position historique de Marie dans les Évangiles, de manière à bien réaliser, si je puis employer le mot de nouveau, les conséquences de cette position. Je ne prétends pas que tous les catholiques apportent aux objets de leur foi une puissance de réflexion plus grande que celle des protestants en général ; mais sans parler de la généralité des catholiques, il y a parmi eux un assez grand nombre d'hommes religieux qui, au lieu de dépenser, comme le font tant de protestants sérieux, l'énergie de leur piété sur des doctrines abstraites, telles que la justification par la foi seule, ou la suffisance de la sainte Écriture, se livrent à l'examen des faits de l'Écriture, et en font sortir, sous une forme palpable, les doctrines que ces faits révèlent. Ils donnent ainsi à l'histoire sacrée une substance et une couleur capables d'influer sur leurs frères. Ces derniers, quoique superficiels, sont poussés, par leurs instincts catholiques, à accepter des conclusions qu'ils n'auraient pu, il est vrai, déduire seuls, mais qu'une fois déduites, ils reconnaissent pour vraies. Quoi qu'il en soit, il serait hors de propos de poursuivre ici ce mode de

raisonnement. Au lieu de cela, je vais faire un pas qui peut-être vous paraîtra bien hardi ; je vais trouver dans l'Écriture la doctrine de l'exaltation actuelle de la sainte Vierge.

Je veux la trouver dans la vision de la Femme et de l'Enfant au douzième chapitre de l'Apocalypse²³. Ici deux objections vont m'être faites tout d'abord : la première, c'est qu'une pareille interprétation est faiblement appuyée sur les Pères ; la seconde, c'est qu'en attribuant à l'âge apostolique une telle peinture de la Madone (ainsi peut-on l'appeler), je commets un anachronisme.

Quant à la première de ces objections, voici ma réponse : les chrétiens n'ont jamais demandé aux Ecritures les preuves de leurs doctrines, jusqu'au moment où, pressés par la controverse, ils en ont éprouvé le besoin. Si, au temps des Pères, la dignité de la sainte Vierge ne fut attaquée doctrinalement d'aucun côté, l'Écriture, ou du moins les arguments de l'Écriture sur ce point, devaient vraisemblablement demeurer pour eux lettre close. J'explique cela par un exemple : les membres du parti catholique dans l'Église anglicane (les non-jureurs) ²⁴, empêchés par leur théorie religieuse de prendre leur point d'appui sur la Tradition, et en quête de preuves pour leur doctrine, acquirent nécessairement une grande habileté à scruter et entendre la lettre de la sainte Écriture, qui n'apportait à d'autres aucune instruction. Leurs interprétations ont cela de particulier que, bien qu'ayant une grande force logique par elles-mêmes, elles ne sont que faiblement appuyées par les commentaires patristiques. Ainsi en est-il de l'usage qu'ils font du mot ποιεῖν, ou facere, dans l'institution de la sainte Eucharistie par Notre-Seigneur, mot qui dans l'Ancien Testament sert à désigner l'acte du sacrifice. Ainsi le mot λειτουργούντων dans ce passage des Actes des Apôtres : « Ministrantibus autem illis Domino et jejunantibus (XIII, 2) » exprime

pareillement les fonctions sacerdotales. De même dans le passage de l'Épître aux Romains, xv, 16, plusieurs termes font allusion au sacrifice eucharistique. Dans le message souvent répété de saint Paul à la famille d'Onésiphore, il n'est fait mention d'Onésiphore lui-même qu'une seule fois, quand saint Paul ajoute une prière pour qu'il puisse trouver grâce devant le Seigneur au jour du jugement. Nous ne pouvons guère nous refuser à reconnaître là une prière pour l'âme d'Onésiphore, si nous tenons compte des termes, et de l'usage bien connu des premiers siècles. Tels sont, par exemple, plusieurs textes qui, suivant la règle de Middleton, fournissent des preuves réelles de la divinité de Notre-Seigneur, et que néanmoins les controversistes catholiques ont négligés. Or ces textes avaient rapport à une controverse alors agitée, importante au plus haut degré, et de l'intérêt le plus urgent.

Quant à la seconde objection que j'ai supposée, je suis loin de l'approuver, et j'estime qu'elle est purement imaginaire, et que la vérité se trouve dans la direction précisément opposée. L'idée de la Vierge avec son Enfant, loin d'être purement moderne, est reproduite à chaque instant dans les peintures des catacombes, ainsi qu'on peut le voir en visitant Rome. Marie y est représentée avec le divin Enfant sur ses genoux ; elle, les mains dans l'altitude de la prière ; Lui, dans l'attitude de la bénédiction. Aucune image ne peut traduire avec plus de force la doctrine de la haute dignité de la Mère, et j'ajouterai, de son pouvoir sur son Fils. Pourquoi le souvenir du temps où il lui fut soumis était-il si cher aux chrétiens, et conservé si soigneusement ?

Le seul point à déterminer, c'est la date précise de ces monuments remarquables des premiers âges du christianisme. Qu'ils appartiennent aux siècles nommés par les Anglicans l'âge de l'Église indivise, cela est certain : mais on a fait dernièrement des recherches qui assignent à quelques-uns de ces monuments une date si ancienne,

qu'on l'aurait tenue pour impossible. Je ne suis pas en mesure de faire de longues citations des œuvres du chevalier de Rossi, qui a jeté tant de lumière sur ce sujet ; mais j'ai ses *Imagini scelte* publiées en 1863 ; elles suffisent à mon dessein. Dans cet ouvrage, il nous a donné diverses images de la Vierge et de l'Enfant tirées des catacombes ; la dernière appartient à la première partie du quatrième siècle : mais il croit que les plus anciennes peuvent être attribuées au temps même des Apôtres. Il arrive à cette conclusion, en considérant le style et l'habileté de la composition, les indications de l'histoire, les lieux, et les inscriptions qui existent dans les souterrains où l'on trouve ces images. Toutefois, il ne va pas jusqu'à insister sur une date aussi ancienne ; mais la plus grande latitude qu'il autorise est de rapporter ces peintures à l'ère des premiers Antonins, date postérieure d'un demi-siècle environ à la mort de saint Jean ²⁵.

Vous employez volontiers, dans vos controverses avec des protestants, la doctrine traditionnelle de l'Église des premiers siècles, soit pour expliquer un passage de l'Écriture, soit au moins pour suggérer ou défendre le sens que vous désirez lui attribuer. Mettant de côté la question de savoir si votre interprétation elle-même est traditionnelle ; j'es-time qu'il m'est permis, sans avoir pour moi les paroles positives des Pères, d'abriter mon interprétation de la vision de saint Jean sous ce fait des peintures de la Mère et de l'Enfant retrouvées dans les catacombes de Rome.

Il y a pour l'interprétation de l'Écriture, un autre principe que nous devons admettre avec vous : quand nous disons qu'une doctrine est contenue dans l'Écriture, nous n'entendons pas nécessairement qu'elle y est contenue en termes directement catégoriques ; cela veut dire que le seul moyen satisfaisant d'expliquer le langage et les expressions des écrivains sacrés sur le sujet en question,

est de supposer qu'ils professaient la doctrine que nous professons ; ou, en d'autres termes, qu'ils n'auraient pas parlé comme ils l'ont fait, s'ils n'avaient pas cru cette doctrine. Pour moi j'ai toujours senti la vérité de ce principe, en ce qui regarde la preuve de la Sainte Trinité par l'Écriture ; je n'aurais pas trouvé cette doctrine dans le texte sacré sans le secours préalable de l'enseignement traditionnel ; mais quand une fois elle nous est venue du dehors, elle s'impose comme la seule interprétation vraie, parce qu'elle est seule complètement d'accord avec le texte. On ne peut attribuer aux écrivains inspirés aucune autre doctrine qui explique aussi heureusement les obscurités et les contradictions apparentes de leur langage.

Appliquons maintenant ce que je viens de dire au passage de l'Apocalypse.

S'il est un apôtre que nous puissions regarder à priori comme capable de nous instruire sur la sainte Vierge, c'est saint Jean, à qui elle fut confiée par Notre-Seigneur sur la Croix, et que, suivant la tradition, elle suivit à Éphèse, où elle vécut jusqu'à son Assomption. Cette prévision se trouve confirmée à posteriori ; car, comme je l'ai déjà dit, un des écrivains qui nous ont donné les premiers et les plus complets renseignements sur la dignité de Marie considérée comme seconde Ève, c'est saint Irénée, qui, venu d'Asie-Mineure à Lyon, avait été instruit par les disciples immédiats de saint Jean.

Voici la vision de l'apôtre (Apoc., XII) :

« Il parut dans le ciel un grand signe : une
« femme revêtue du soleil, la lune sous ses
« pieds, et une couronne de douze étoiles sur
« sa tête. Elle était enceinte, et elle criait,
« dans le travail et les douleurs de l'enfan-
« tement. Un autre signe parut encore dans
« le ciel : tout à coup on vit un grand dragon
« rouge... puis le dragon se dressa devant la
« femme qui allait enfanter, afin de dévorer

« son enfant, dès qu'elle l'aurait mis au
« monde. Or elle donna le jour à un enfant
« mâle, qui doit gouverner toutes les nations
« avec un sceptre de fer ; et son enfant fut
« enlevé auprès de Dieu et auprès de son
« trône, et la femme s'enfuit au désert. »

Je ne nie pas, bien entendu, que l'Église ne soit représentée sous cette image de la Femme. Je soutiens seulement que l'Église n'eût pas été représentée par l'apôtre sous cette image particulière, si la Bienheureuse Vierge Marie n'eût pas été élevée au-dessus de toute créature et vénérée par tous les fidèles.

Personne ne doute que l'« Enfant mâle » ne soit une allusion à Notre-Seigneur ; pourquoi donc la « Femme » ne serait-elle pas une allusion à sa Mère ? C'est bien là le sens obvie des mots. Évidemment il y a encore un autre sens : l'« Enfant » représente les Enfants de l'Église, et la « Femme » représente l'Église ; c'est là, j'en conviens, le sens réel ou direct. Mais quel est le sens de ce symbole ? Qui sont la Femme et l'Enfant ? Je réponds : ce ne sont pas des personnifications mais bien des personnes. Cela est vrai de la Femme.

La Mère et l'Enfant n'apparaissent pas seuls dans cette vision : un serpent y apparaît avec eux. Cette rencontre de l'homme, de la femme, et du serpent, ne s'était pas reproduite depuis le commencement de la Bible ; voici qu'on la retrouve vers la fin du texte sacré. De plus, comme pour suppléer, avant de clore la Bible, à ce qui manquait au début, saint Jean dans ce passage de l'Apocalypse nous dit, pour la première fois, que le serpent du Paradis était l'esprit du mal. Si le dragon de saint Jean est le même que le serpent de Moïse, et si l'Enfant mâle est la postérité de la Femme, pourquoi la Femme ne serait-elle pas celle dont l'Enfant est la postérité ? Et si la première femme n'est pas une allégorie, pourquoi la seconde en serait-elle une ? Si la

première femme est Ève, pourquoi la seconde ne serait-elle pas Marie ?

Mais ce n'est pas tout. Suivant l'usage de l'Écriture, l'image de la femme est trop hardie et trop saillante pour être une simple personnification. L'Écriture ne prodigue pas les allégories. Fréquemment, il est vrai, on y trouve des figures ; les écrivains sacrés parlent du bras ou du glaive du Seigneur ; ils parlent de Jérusalem ou de Samarie comme d'une femme : ils comparent l'Église à une fiancée ou à une vigne ; mais il leur arrive rarement, de revêtir d'attributs personnels les idées abstraites ou les généralisations. C'est là plutôt le style classique, non celui de l'Écriture. Xénophon place Hercule entre le Vice et la Vertu représentés par des femmes ; Eschyle introduit dans son drame la Force et la Violence ; Virgile personnifie la Rumeur publique ou la Renommée ; et Plaute, la Pauvreté. De même, sur des monuments de style classique, nous voyons les vertus, les vices, les fleuves, la gloire, la mort, etc., sous des traits d'hommes ou de femmes. Je ne dis pas que l'Écriture ne présente aucun exemple de ces formes de style ; je dis qu'il y a un contraste frappant entre ces procédés poétiques et sa méthode ordinaire. Ce contraste nous saisit lorsque nous ouvrons le Pasteur d'Hermas, saint Méthode, le poème de saint Grégoire, où nous trouvons tour à tour l'Église, la Vertu, la Virginité, sous des traits féminins. L'Écriture aime les types plutôt que les personnifications. Sous le nom typique d'Israël, elle désigne le peuple choisi ; sous celui de David, Jésus-Christ ; sous celui de Jérusalem, le ciel. Considérez les tableaux frappants, j'ose dire dramatiques, que nous offrent Jérémie, Ézéchiël et Osée : prédictions, menaces, promesses, sont mises en action par ces prophètes. Ézéchiël reçoit l'ordre de se raser la tête, et de répandre ses cheveux de tous côtés ; Ahias déchire son vêtement en douze parts, et en donne dix à Jéroboam. De même, dans l'Apocalypse, les images ne sont pas une pure création allégorique ; elles

sont fondées sur le rituel juif. Les guérisons corporelles opérées par Notre-Seigneur sont aussi des types visibles du pouvoir de sa grâce sur l'âme ; et sa prophétie du dernier jour est voilée sous celle de la chute de Jérusalem. Les paraboles mêmes ne sont pas de simples fictions : ce sont des récits de faits qui avaient ou pouvaient avoir eu lieu, et qui portaient en eux un sens spirituel. Le portrait de la Sagesse, dans les Proverbes et autres livres sacrés, éveilla là-dessus l'instinct des commentateurs. Ils comprirent que cette Sagesse ne pouvait être une simple personnification, et déclarèrent qu'elle n'était autre que Notre-Seigneur. Les derniers livres sapientiaux justifiaient cette interprétation par leur langage plus précis. Lorsqu'on vit les Ariens abuser du langage de ces livres pour combattre la divinité de Notre-Seigneur, les commentateurs, ne pouvant tolérer l'idée d'une pure allégorie, appliquèrent le portrait de la Sagesse à la sainte Vierge.

Je reviens à la vision de l'Apocalypse, et je fais cette question : si la femme peinte dans cette vision doit être une personne réelle, quelle est celle que l'apôtre a pu voir et représenter, sinon la Mère sublime à laquelle on a pu appliquer les textes des Proverbes ? Qu'on veuille bien le remarquer en outre, dans ce passage, l'allusion à la chute originelle peut permettre de dire que Marie y est représentée dans son rôle de seconde Ève.

Je fais une autre remarque ; on demande quelquefois pourquoi les écrivains sacrés ne parlent pas de la grandeur de la sainte Vierge. Je réponds qu'elle était ou pouvait être encore vivante quand les Apôtres et les Évangélistes écrivirent. Un seul livre de l'Écriture fut écrit certainement après sa mort ; or ce livre la canonise, pour ainsi dire, et la couronne.

Si tout cela est ainsi, si c'est réellement la sainte Vierge que l'Écriture nous montre revêtue du soleil, couronnée des étoiles du firmament, ayant la lune sous ses pieds, quel degré de gloire ne pouvons-nous pas lui attribuer ? Et que

devons-nous dire de ceux qui, par ignorance, prennent le contre-pied des enseignements de l'Écriture, du témoignage des Pères, des traditions de l'Orient et de l'Occident, et qui parlent, ou agissent, d'une manière insultante pour celle que Notre-Seigneur s'est plu à honorer ?

VI

Marie, Mère de Dieu

J'ai dit tout ce que je voulais dire sur ce que j'appelle l'enseignement rudimentaire de l'Antiquité touchant la sainte Vierge. Cependant je n'ai pas insisté sur le point de vue le plus élevé que l'enseignement des Pères nous ouvre, au sujet de ses prérogatives. Vous, mon cher ami, qui avez une si profonde connaissance des anciennes controverses et des conciles, vous avez pu vous étonner de mon silence en ce qui concerne le titre de Mère de Dieu, Theolocos. Mais je voulais montrer sur quelle base la grandeur de la sainte Vierge est établie, indépendamment de ce titre admirable ; et puis j'éprouvais quelque répugnance à insister sur la force d'un mot, qui devrait être un objet de pieuses méditations plutôt que de disputes polémiques. Néanmoins, autant vaudrait ne rien écrire sur mon sujet, que de garder un silence complet sur ce point.

Voici donc une partie intégrante de la foi fixée par les Conciles œcuméniques, une partie de ce que vous reconnaissez aussi bien que moi : la sainte Vierge est Mère de Dieu, Theotocos, Deipara ! Et ce mot, ainsi appliqué, ne porte en lui ni mélange de rhétorique, ni couleur d'enthousiasme extravagant ; il n'a qu'un sens rigoureusement pesé, grave, dogmatique, qui correspond à son expression, d'une manière exacte et précise. Il veut dire que Dieu est son Fils, aussi véritablement que chacun de nous est le fils de sa propre mère. S'il en est ainsi, que pourra-t-on dire à la louange d'une créature, qu'on ne puisse dire de la sainte Vierge ? Que pourra-t-on dire de trop, pourvu qu'on n'attende pas aux attributs du

Créateur ? Lui, sans doute, aurait pu créer un être encore plus parfait, encore plus admirable qu'elle ; il aurait pu doter cet être ainsi créé d'un plus riche apanage de grâce, de puissance, de bénédiction ; mais il est un côté par lequel elle est supérieure à toute créature même possible : elle est la Mère de son Créateur !... Ce titre imposant explique et unit les deux prérogatives de Marie, sur lesquelles je me suis étendu tout à l'heure : sa grandeur et sa sainteté. C'est la suite de sa sainteté, c'est la source de sa grandeur. Est-il une dignité trop grande pour être attribuée à celle qui est aussi intimement associée à l'être éternel, aussi étroitement unie à Lui qu'une mère l'est à son fils ? Quel don de sainteté, quelle plénitude, quelle surabondance de grâce, quels trésors de mérites durent être les siens, si nous supposons, comme la tradition l'autorise, que son Créateur les pesa et les prit en considération, quand il n'eut pas « horreur du sein de cette Vierge » ? Est-il alors surprenant, que, d'une part, elle soit immaculée dans sa Conception ; que, de l'autre, elle soit exaltée dans son Assomption, et honorée comme une reine d'une couronne de douze étoiles, avec des messagers de nuit et de jour à son service ? On s'étonne parfois que nous l'appelions Mère de la vie, de la miséricorde, du salut ; que sont ces titres comparés à ce seul nom : Mère de Dieu ?

Je n'en dirai pas ici davantage sur ce titre. Il est presque impossible d'en parler sans prendre un style peu propre à une lettre ; je ne ferai donc que rappeler l'historique de ce terme, et dans quelles circonstances on s'en est servi.

Le titre de Theotocos²⁶ apparaît dans des auteurs ecclésiastiques à peine postérieurs à ceux qui nous la désignent comme la seconde Ève. Il se rencontre pour la première fois dans les œuvres d'Origène (185-254) ; mais Origène, qui parle au nom de l'Égypte et de la Palestine, témoigne aussi que ce titre était en usage avant son temps ; nous savons par Socrate qu'« il expliqua le sens

dans lequel ce mot devait être pris, et discuta la question avec étendue ». (Hist., VII, 32.)

Environ deux siècles plus tard (431), dans le concile général tenu contre Nestorius, l'Église en fit un point de son enseignement dogmatique formel. A cette époque Théodoret, qu'on aurait pu croire peu disposé, par ses relations de parti, à reconnaître solennellement ce titre, convint que « les anciens, et même les plus anciens hérauts de la foi orthodoxe avaient enseigné l'usage de ce terme, conformément à la tradition apostolique ».

A la même date, Jean d'Antioche, qui défendit un moment Nestorius, dont l'hérésie consistait à rejeter ce terme, disait : « Aucun docteur ecclésiastique n'a rejeté ce titre. Ceux qui l'ont employé sont éminents et nombreux ; et ils n'ont pas été attaqués par ceux qui ne l'ont pas employé. » Alexandre même, un des plus fougueux partisans de Nestorius, témoigne de l'usage du mot Theotocos, bien qu'il le considère comme dangereux : « Si dans des fêtes solennelles, dit-il, en prêchant ou en enseignant, il est arrivé aux orthodoxes de prononcer inconsidérément le mot Theotocos sans autre explication, on ne saurait le blâmer, attendu qu'une telle assertion n'était ni dogmatique, ni dite à mauvaise intention. » Si entre Origène et le concile d'Éphèse, nous cherchons ces Pères auxquels Alexandre fait allusion comme ayant employé ce terme, nous ne trouvons pas moins que les suivants : Archélaüs de Mésopotamie, Eusèbe de Palestine, et Alexandre d'Égypte, au troisième siècle ; au quatrième, Athanase, qui l'emploie souvent avec emphase, Cyrille de Jérusalem, Grégoire de Nysse et Grégoire de Nazianze en Cappadoce, Antiochus de Syrie, et Ammonius de Thrace ; pour ne pas parler de l'empereur Julien, qui n'ayant ni domicile local, ni domicile ecclésiastique est un écho du langage général de la chrétienté. Avant lui, un autre empereur, Constantin, dans le discours qu'il prononça devant les évêques assemblés à Nicée, employa le titre plus explicite de « Vierge Mère de

Dieu » également employé par Ambroise de Milan, par Vincent et Cassien dans le sud de la France, et enfin par saint Léon.

Voilà pour ce qui est du terme. Il serait fatigant de produire les passages des auteurs qui, usant ou n'usant pas du mot, expriment l'idée. « Notre Dieu a été porté dans les entrailles de Marie », dit saint Ignace, martyrisé en l'an 106. — « Le Verbe de Dieu fut porté dans ce corps virginal », dit Hippolyte. — « Le Créateur de toutes choses est né d'une Vierge », dit Amphilochius. — « Elle a contenu, sans le limiter, le soleil de justice ; — L'Éternel est né », dit Chrysostome ; — « Dieu résida dans le sein d'une vierge », dit Proclus. — « Quand on vous dit que Dieu parle du buisson, ne voyez-vous pas la Vierge dans ce buisson ? » demande Théodote. — Cassien dit : « Marie porta son Créateur. » — « Le Dieu unique et seul engendré fut introduit dans les entrailles d'une vierge », dit saint Hilaire. — « L'Éternel vint dans une vierge », dit saint Ambroise. — « La porte fermée par laquelle entre le Seigneur Dieu d'Israël, est la Vierge Marie », dit saint Jérôme. — « Cet Homme descendu du ciel est le Dieu conçu dans le sein de Marie », dit Capréolus. — « Il est formé en toi, Celui qui t'a formé », dit saint Augustin.

VII

Zèle des Pères pour sa gloire

Telle étant la foi des Pères au sujet de la sainte Vierge, nous ne devons pas nous étonner de voir cette foi tourner bientôt en dévotion. Est-il surprenant que leur langage n'ait presque plus connu de mesure, quand un nom aussi grand que celui de « Mère de Dieu » avait été formellement posé comme une limite sûre ? Est-il surprenant que ce langage ait acquis une force nouvelle et croissante avec le temps, puisque des siècles devaient à peine suffire à épuiser ses conséquences ? Et de fait, ainsi qu'on pouvait le prévoir (sauf quelques exceptions que j'ai notées plus haut, et dont je m'occuperai plus loin), le courant des idées, dans ces premiers âges, tendit constamment à élever la sainte Vierge aux yeux des hommes, à accroître les honneurs qui lui étaient rendus, non à les circonscrire. Il y eut peu de réserves ombrageuses à son égard, en ces temps-là ; et quand, par hasard, quelqu'un se montrait avare d'hommages pieux, on voyait aussitôt l'un ou l'autre des Pères réprimander le coupable avec zèle, pour ne pas dire avec violence. C'est ainsi que saint Jérôme accable Helvidius ; saint Épiphane dénonce Apollinaire ; saint Cyrille, Nestorius ; et saint Ambroise, Bonose. Chaque insulte, lancée à Marie par quelques-uns de ses adversaires, avait pour résultat de faire éclater plus pleinement au dehors l'amour profondément religieux que la chrétienté tout entière avait pour elle.

« Marie, dit saint Ambroise, était seule, et
« coopéra au salut du monde en concevant
« le Rédempteur de tous ; elle eut une grâce

« assez grande, non seulement pour demeurer
« vierge elle-même, mais encore pour rendre
« purs ceux qu'elle visita. »

« Elle est la branche sortie de la tige de
« Jessé, dit saint Jérôme, la porte de l'Orient
« par laquelle le grand prêtre seul entre et
« sort, et qui reste fermée toujours. »

« Elle est la femme sage, dit saint Nil, qui
« s'est servie de la toison de l'agneau né de
« son sein, pour revêtir les croyants d'un
« manteau de pureté, et les a délivrés de leur
« nudité spirituelle. »

« Elle est, dit Antiochus, la mère de la vie,
« de la beauté et de la majesté, l'étoile du
« matin. »

Elle est, selon saint Éphrem, « les nouveaux
« cieux mystiques », « les cieux qui portent la
« divinité », « la vigne féconde », « par qui
« nous passons de la mort à la vie ».

« C'est la manne délicate, blanche, suave
« et pure, dit saint Maxime ; comme si elle
« fût tombée du ciel, elle a répandu sur tout
« le peuple de l'Église une nourriture plus
« agréable que le miel. »

Basile de Séleucie dit qu' « elle brille au- « dessus de tous
les martyrs, comme le

« soleil au-dessus des étoiles, et qu'elle est
« la médiatrice entre Dieu et les hommes ».

« Parcourez en esprit toute la création, dit
« Proclus, et voyez s'il existe une créature
« égale ou supérieure à la sainte Vierge,
« Mère de Dieu. »

« Salut, Mère vêtue de lumière, de la
« lumière qui ne s'éteint pas ! dit Théodote,
« ou quelque autre Père, à Éphèse ; salut,

« très pure Mère de sainteté ! salut, source
« transparente du fleuve qui donna la vie ! »

Et saint Cyrille également à Éphèse :

« Salut, Marie, Mère de Dieu, majestueux
« trésor universel du monde ; lampe inextin-
« guible, couronne de virginité, sceptre
« d'orthodoxie, temple indissoluble, demeure
« de l'infini, mère et vierge ! Par qui est venu
« dans le monde celui dont l'Évangile dit :
« Béni celui qui vient au nom du Seigneur...
« Par qui la Sainte Trinité est glorifiée... Par
« qui les anges et les archanges sont remplis
« de joie, les démons mis en fuite... Par qui
« la créature tombée est relevée et reçue aux

« cieux, etc., etc. » Ce n'est là qu'un faible aperçu du
langage dans lequel saint Cyrille proclama, dans le
troisième concile œcuménique, les louanges de la Mère de
Dieu.

VIII

De sa puissance d'intercession

Je ne dois pas terminer mon examen de la doctrine catholique touchant la sainte Vierge, sans traiter spécialement de son pouvoir intercesseur, quoique j'en aie déjà fait mention incidemment. C'est la conséquence de deux vérités, que vous ne contestez pas plus l'une que l'autre. La première est qu' « il est bon et utile, comme le dit le concile de Trente, d'invoquer, de supplier les saints, et de recourir à leurs prières » ; la seconde, c'est que la Bienheureuse Marie est particulièrement chère à son Fils, et particulièrement élevée en sainteté et en gloire. Néanmoins, au risque de devenir didactique, je veux établir d'une façon un peu plus précise les bases sur lesquelles ce pouvoir repose.

Pour un païen sincère, l'un des phénomènes les plus remarquables du Christianisme naissant dut être que la prière formât une partie vitale de son organisation ; et que, malgré la dispersion des fidèles sur la face de la terre, malgré la difficulté des communications entre les chefs de l'Église, tous goûtassent la consolation d'un commerce spirituel, et trouvassent un lien d'union véritable dans l'usage de l'intercession mutuelle. La prière, il est vrai, est l'essence de toute religion ; mais dans les religions païennes, elle était ou publique ou privée ; c'était une loi de l'État, ou un expédient égoïste pour obtenir quelque bien tangible, temporel. Bien différent était son caractère parmi les chrétiens ; elle les unissait en un seul corps, si différents qu'ils fussent de race, de rang, de mœurs, éloignés les uns des autres, sans secours au milieu de

populations hostiles. Et cependant elle paraît suffire à tous ces besoins. Ils ne pouvaient ni écrire, ni se réunir ; mais ils priaient les uns pour les autres ! Leurs prières publiques avaient le même caractère d'intercession ; prier pour la prospérité de l'Église entière, c'était de fait prier pour toutes les classes d'hommes et tous les individus dont elle se composait. Cette pratique de la prière commença avec la fondation de l'Église. Pendant dix jours, les Apôtres, « animés d'un même esprit, persévérèrent ensemble dans la prière et les supplications, avec les femmes et Marie, mère de Jésus, et ses frères ». Puis, à la Pentecôte, « tous, animés du même esprit, se trouvaient dans un même lieu » ; et l'on dit de ceux qui furent alors convertis, qu'ils « persévérèrent dans la prière ». Peu de temps après, quand on saisit Pierre et qu'on le jeta en prison avec l'intention de le mettre à mort, l'Église de Dieu « pria sans relâche pour lui ». Lorsque l'ange l'eut quitté, il chercha un refuge dans une maison « où plusieurs étaient assemblés, et en prière ».

Ces passages nous sont tellement familiers, que nous ne savons guère remarquer toute leur portée ; et ils sont suivis de nombreux passages analogues des épîtres apostoliques. Saint Paul enjoint à ses frères d'« offrir sans cesse dans le Saint-Esprit, leurs prières et leurs supplications ferventes pour tous les saints²⁷ », — « de prier en tous lieux », — « de prier, de supplier, d'intercéder, de rendre des actions de grâce pour tous les hommes ». Et personnellement, il « ne cesse de rendre grâce pour ses frères, les rappelant à Dieu dans ses prières » ; et « toujours, dans toutes ses prières, il offre à Dieu avec joie ses supplications pour eux tous ».

Ce lien spirituel devait-il cesser avec la vie, ou les chrétiens avaient-ils des devoirs analogues envers leurs frères défunts ? D'après le témoignage des premiers âges de l'Église, ils les avaient. Vous, et ceux qui partagent vos

opinions, seriez les derniers à nier que les chrétiens, comme ils priaient pour les vivants, priaient aussi pour les morts qui avaient passé à l'état intermédiaire entre le ciel et la terre. Cette communion sacrée s'étendait-elle encore plus loin, aux habitants du ciel même ? Ici encore, vous êtes d'accord avec nous ; car vous avez adopté, dans votre ouvrage, les termes du concile de Trente que j'ai cités plus haut. Mais ceci nous amène à un ordre d'idées plus élevé.

Il serait déraisonnable de prier pour ceux qui sont déjà dans la gloire ; mais eux du moins peuvent prier pour nous, et nous pouvons demander leurs prières. Nous voyons dans l'Apocalypse des anges qui nous envoient leurs bénédictions, et qui offrent nos prières en présence de Dieu. « Un ange vint et se tint devant l'autel, ayant un encensoir d'or ; et on lui donna une grande quantité d'encens, afin qu'il offrit les prières de tous les saints, sur l'autel d'or qui est devant le trône de Dieu. » En cette occasion assurément, l'ange remplit le rôle d'un grand intercesseur, ou d'un médiateur, priant là-haut pour les enfants de l'Église militante ici-bas. Au commencement du même livre, l'écrivain sacré va jusqu'à parler de « la grâce et de la paix », qui nous viennent non seulement du Tout-Puissant, mais des « sept Esprits qui sont devant son trône » ; associant ainsi à l'Éternel les ministres de ses miséricordes. Ceci nous amène au remarquable passage de saint Justin, l'un des Pères des premiers siècles : « À lui [Dieu le Père], et à son Fils qu'il a envoyé pour nous instruire, et à l'armée des bons anges qui le suivent et lui ressemblent, ainsi qu'à l'Esprit de prophétie, nous payons hommage et vénération. »

Bien plus, dans l'épître aux Hébreux, saint Paul étend la sphère de la communion sacrée, non seulement aux anges, mais aux esprits des justes : « Vous vous êtes approchés de la montagne de Sion, de la cité du Dieu vivant qui est la Jérusalem céleste, des myriades qui forment le chœur des anges, du Juge qui est le Dieu de tous, des esprits des

justes parvenus à la perfection, de Jésus le médiateur de la nouvelle alliance. » Que pourrait signifier : « s'être approchés de l'esprit des justes », si ces justes ne nous faisaient du bien, d'une façon quelconque, soit en nous bénissant, soit en venant à notre aide, c'est-à-dire, pour parler nettement, en priant pour nous ? C'est en effet par la prière seule, que la créature, parvenue au ciel, peut bénir la créature ici-bas, ou lui venir en aide.

L'intercession est donc un principe fondamental de la vie de l'Église. De plus, il est certain que la force vitale de celle intercession, ce qui en fait un pouvoir efficace, dans les desseins de Dieu, c'est la sainteté. Saint Paul paraît suggérer cette pensée, quand il dit que l'Esprit-Saint est le suprême intercesseur : « L'Esprit-Saint lui-même intercède pour nous, il intercède pour les saints, selon le dessein de Dieu. » Mais la vérité impliquée ici est expressément rendue, dans d'autres parties de l'Écriture, sous forme doctrinale, et sous forme d'exemples. Le sens commun naturel dit, comme l'aveugle-né, que « Dieu écoute ceux qui l'adorent » ; et les apôtres confirment ces paroles : « La prière de l'homme juste est d'un grand poids » ; et « quoi que nous demandions, nous le recevons, parce que nous gardons les commandements ». Pour ce qui est des exemples, nous lisons que le projet des châtiments divins fut révélé d'avance à Abraham et à Moïse, afin qu'ils pussent en conjurer l'exécution. Aux amis de Job il fut dit : « Job, mon serviteur, priera pour vous, j'aurai égard à sa prière. »

Élie par sa prière ferma et ouvrit les cieux. Ailleurs l'Écriture nous parle de Jérémie, de Moïse et de Samuel, de Noé, de Daniel et de Job, comme de médiateurs puissants entre Dieu et son peuple. Un exemple qui atteste la durée d'une si haute fonction par delà cette vie nous est offert dans la parabole du pauvre Lazare dans le sein d'Abraham. On a coutume de traiter à la légère ce passage important, en disant que c'est une expression juive ; mais juive ou non,

cette croyance a été reconnue et sanctionnée par Notre-Seigneur lui-même. Qu'enseignons-nous sur la sainte Vierge, de plus étonnant que ce fait ? Si Abraham, sans être encore dans les hauteurs de la gloire éternelle, reçut Lazare dans son sein, quel crime commettrons-nous, en attribuant le même privilège à celle qui ne fut pas simplement l'amie de Dieu, comme Abraham, mais la propre Mère de Dieu ?

Bien que le simple fait de vivre dans la compagnie de Notre-Seigneur ne pût donner aucun crédit près de lui, sans la sainteté ; cependant nous trouvons qu'en diverses occasions, il permit à ceux qui l'approchaient de servir d'intermédiaires pour lui amener les suppliants, ou obtenir de lui des miracles, comme dans le cas de la multiplication des pains. S'il parut une seule fois repousser sa Mère, quand elle lui dit que le vin manquait aux hôtes du festin des noces, il faut remarquer qu'en disant qu'il la repoussait alors : « Qu'ai-je à faire avec vous ? » parce que son heure n'était pas encore venue, il fit entendre que quand cette heure serait venue, Marie ne serait plus repoussée ; d'ailleurs il opéra à son intercession le miracle qu'elle demandait.

Quand on croit que l'Église, au ciel et sur la terre, forme un seul corps, dans lequel toute sainte créature de Dieu a sa place, et dont la prière est la vie ; quand on reconnaît la sainteté et la grandeur de la sainte Vierge ; je considère comme impossible de ne pas voir immédiatement que le rôle de Marie dans les cieux est une perpétuelle intercession pour les fidèles militants ; et que nos véritables rapports avec elle doivent être ceux de clients envers leur patronne, et que, dans la guerre continuelle entre la femme et le serpent, si l'arme du serpent est la tentation, la défense de la seconde Ève, de la Mère de Dieu, est la prière.

A mesure que ces notions de la grandeur et de la sainteté de Marie pénétrèrent l'esprit de la chrétienté, celle de son

pouvoir intercesseur les suivit et se joignit à elles. Dès les premiers temps, cette méditation est symbolisée dans les images de plâtre ou de verre, qui nous la montrent les mains levées vers le ciel, images qui subsistent encore à Rome, cette Église avec laquelle, dit saint Irénée, « toute Église, c'est-à-dire les fidèles de tous les points du monde, doivent être d'accord, à cause de sa principauté plus puissante que toute autre » ; et « dans laquelle, ajoute Tertullien, les Apôtres répandirent, avec leur sang, leur doctrine tout entière ».

Pour ce qui est des monuments existants, je n'en connais pas à l'appui de ma thèse, de plus ancien que celui de l'an 234 après Jésus-Christ, mais il est vraiment remarquable. On l'a cité souvent dans les controverses, mais un argument n'a rien perdu de sa force, pour avoir été fréquemment employé.

Saint Grégoire de Nysse²⁸, né en Cappadoce au quatrième siècle, rapporte que son homonyme, l'évêque de Néo-Césarée dans le Pont, Grégoire surnommé le Thaumaturge, eut, dans le siècle précédent, peu avant d'être appelé au sacerdoce, une vision dans laquelle la bienheureuse Vierge Marie lui donna, par l'entremise de saint Jean, un symbole de foi qui existe encore. Voici le récit du fait : « Grégoire était plongé dans des réflexions profondes sur la doctrine théologique, pervertie alors par les hérétiques ; il avait passé une grande partie de la nuit dans ces pensées, quand un être de forme humaine lui apparut ; cet inconnu semblait âgé ; la manière dont il était vêtu, la grâce de sa contenance, l'ensemble de son maintien, lui donnaient l'air de sainteté le plus vénérable. Frappé d'étonnement à cette vue, Grégoire quitta son lit et demanda : Qui êtes-vous ? Pourquoi venez-vous ? Mais l'inconnu, calmant le trouble de son esprit par la douceur de sa voix, dit qu'il lui était apparu sur un ordre divin, à cause de ses doutes, et afin que la vérité de la foi orthodoxe

pût lui être révélée. Acesmots, Grégoire prit courage et le regarda avec un mélange de frayeur et de joie. L'inconnu étendit alors la main, et du doigt sembla désigner quelque chose. Grégoire suivit des yeux cette main étendue, et vit une autre apparition en face de la première. C'était la forme d'une femme, mais surhumaine... Quand ses yeux ne purent plus soutenir l'éclat de l'apparition, il entendit ces deux personnages converser au sujet de ses doutes ; et par là, non seulement il acquit une vraie connaissance de la foi, mais encore il apprit leurs noms, car ils s'adressaient l'un à l'autre en s'appelant par leurs noms. C'est ainsi, dit-on, qu'il entendit la personne aux traits de femme ordonner à « Jean l'Évangéliste » de dévoiler au jeune homme le mystère de la piété ; celui-ci répondit qu'il était prêt à se conformer au désir de la « Mère du Seigneur » ; il énonça alors un formulaire précis et complet, puis s'évanouit. Grégoire se mit aussitôt à écrire ce divin enseignement de son mystagogue, et depuis lors prêcha dans l'Église d'après ce symbole ; enfin il légua en héritage à la postérité cet enseignement du ciel, qui a servi à instruire son peuple jusqu'à ce jour, et l'a préservé de toute hérésie. » Grégoire de Nysse, continuant, cite le texte du symbole donné ainsi : « Il y a un Dieu unique, Père d'un Verbe vivant, etc... » Bull, après avoir cité ce symbole, dans son ouvrage sur la foi de Nicée, fait allusion à cette histoire de son origine, et ajoute : « Personne ne devrait se refuser à croire impossible qu'un tel bienfait ait été accordé à un homme dont la vie entière fut marquée par des révélations et des miracles, ainsi-que tous ceux qui ont parlé de lui — et qui n'en a pas parlé ? — l'attestent d'une commune voix. »

Ici, la sainte Vierge est représentée sauvant une âme sainte de l'erreur intellectuelle. Ceci me conduit à faire une autre réflexion. Vous semblez, dans un passage de votre livre, vous élever contre l'antienne dans laquelle on lui dit : « Vous avez à vous seule détruit toutes les hérésies. » Or la vérité de cette parole se trouve certainement confirmée

dans notre siècle, comme dans les temps plus anciens ; elle l'est tout spécialement par la doctrine que je viens d'étudier. Elle offre le modèle sublime de la prière à une génération qui nie expressément, complètement, le pouvoir de la prière, et pose en principe que des lois fatales gouvernent l'univers, qu'il ne peut exister de communication directe entre le ciel et la terre ; que Dieu ne peut visiter ce monde, son ouvrage ; et que l'homme ne peut influencer les décrets de sa providence.

Je ne puis m'empêcher d'espérer que votre connaissance personnelle des Pères plaidera en faveur de l'exposé que je viens de faire de leur enseignement sur la sainte Vierge. Les Anglicans me semblent méconnaître la force de l'argument contenu dans les ouvrages de ces anciens docteurs en notre faveur. Ils ouvrent l'attaque contre nos écrivains modernes et du moyen âge, sans s'inquiéter de la légion d'adversaires qu'ils trouveront en dernière ligne dans les premiers siècles de l'Église. Je ne vous range pas au nombre de ces Anglicans, puisque vous savez ce qu'affirment les Pères ; mais, s'il en est ainsi, ne vous êtes-vous pas, mon cher ami, montré injuste envers vous-même, dans votre dernier ouvrage ? N'avez-vous pas exagéré l'importance des différends qui existent entre nous et les Anglicans sur ce point particulier ? Aplanir les difficultés, telle est la mission d'un Eirenicon ; je serai heureux si je réussis à écarter quelques-unes des vôtres. Que le public soit ici notre juge.

Si vous aviez, dans votre livre, fait précéder votre exposé de notre doctrine sur la sainte Vierge, d'un exposé de la doctrine des Pères que vous admettez, les lecteurs ordinaires eussent trouvé qu'il n'y avait guère de différence entre vous et nous. En dépit de vos fréquents appels à l'autorité de l'« Église non divisée », ils eussent conclu qu'ayant de la sainte Vierge une notion si haute, vous étiez un des derniers qu'on pût croire autorisé à nous taxer d'une sorte d'idolâtrie. Vous voyant, avec les Pères, appeler

Marie tour à tour Mère de Dieu, seconde Ève, mère de tous les vivants, mère de la vie, étoile du matin, nouveaux cieux mystiques, sceptre d'orthodoxie, très pure mère de la sainteté, etc., ils eussent trouvé que vous compensiez faiblement ce langage, en protestant contre ceux qui l'appellent corédemptrice ou prêtresse. Quant aux protestants ardents, ils ne vous auraient pas lu avec ce charme et cette reconnaissance qu'ils ont eus sans doute en acceptant votre témoignage contre nous. Je ne dis pas que leur jugement sur vous eût été complètement juste, je pense, au contraire, qu'il y a une différence entre l'objet de vos protestations et ce que vous croyez, d'accord avec les Pères ; mais les gens illettrés et les gens du monde se forment en bloc un jugement pratique des choses qui se présentent à eux, et ils eussent pensé qu'ils avaient autant de raisons pour se dire scandalisés par vous, que vous en avez pour vous dire scandalisés par nous. De plus, et c'est là que je veux en venir, en admettant que quelques-uns de nos auteurs modernes ont dépassé les Pères en cette matière, la masse de vos lecteurs eût dit néanmoins qu'on ne pouvait pas établir logiquement une ligne de démarcation entre notre enseignement et celui des Pères à l'égard de la sainte Vierge. Cette manière de voir me semble vraie et importante : je ne pense pas que cette ligne puisse être tracée, d'une façon satisfaisante. C'est sur ce point que je vais porter mon attention.

IX

La vraie et la fausse dévotion

Je dis qu'il est impossible, dans une matière telle que celle-ci, d'établir rigoureusement la limite entre la vérité et l'erreur, entre ce qui est juste et ce qui ne l'est pas. C'est le cas de toutes les choses concrètes douées de vie. La vie en ce monde est un mouvement, et implique des changements continuels. Les choses vivantes marchent vers leur perfection, vers leur déclin, vers leur mort. Nul art n'a des règles suffisantes pour arrêter l'action de cette loi naturelle, soit dans le monde de la matière, soit dans celui de l'esprit humain. Nous pouvons assurément opposer aux désordres, quand ils se présentent, des obstacles et des remèdes extérieurs ; mais nous sommes impuissants à détruire la cause même qui leur a donné naissance. La vie a ses raisons pour décroître comme pour croître. Cela est vrai surtout des grandes idées. Vous pouvez les étouffer, ou leur refuser la liberté d'action ; vous pouvez, au contraire, les tourmenter par votre continuelle intervention, ou leur laisser le champ libre, et, sans prévenir leurs excès, vous borner à les signaler, à les réprimer, quand ils se sont produits. Mais vous n'avez que cette alternative ; et pour moi, j'aime beaucoup mieux, quand cela est possible, me montrer généreux d'abord et juste ensuite ; je préfère accorder pleine liberté de penser, et demander compte des abus, quand ils se produisent.

Si ce que je viens de dire est vrai généralement des idées énergiques, c'est bien plus vrai encore en matières religieuses. La religion agit sur les affections ; qui les empêchera, une fois éveillées, de combiner leurs forces, et

de se répandre comme un torrent ? Elles ne possèdent en elles-mêmes aucun principe connaturel qui les rende capables de se gouverner et de se modérer. Elles s'élancent droit au but, et souvent dans leur cas on peut dire : plus on se presse, moins on avance. Leur objet les absorbe, et elles ne voient rien en dehors. De toutes les passions, l'amour est la plus difficile à maîtriser ; et, qui plus est, je ferais peu de cas, à parler franchement, d'un amour toujours soucieux des convenances, n'extravaguant jamais, assez maître de soi pour agir, en toute occasion, selon les règles d'un goût parfait. Quelle mère, quel mari ou quelle épouse, quelle jeune fille ou quel jeune homme amoureux ne se laisse dicter par leur tendresse, mille folies qu'ils rougiraient de laisser entendre à un étranger, et qui pourtant sont bien accueillies par ceux auxquels on les destine ? Quelquefois on a l'imprudence de les écrire ; quelquefois les journaux s'en emparent ; alors ce que la voix, le regard, la spontanéité du cœur auront rendu charmant, n'offre plus, froidement étalé aux yeux de la foule, qu'un affligeant spectacle. Ainsi en est-il des sentiments de dévotion. Des pensées et des paroles brûlantes prêtent autant à la critique qu'elles la dépassent²⁹. Ce qui est extravagant dans l'abstrait peut, chez certaines personnes, être convenable et beau, et ne devenir blâmable que quand on le trouve chez ceux qui veulent les imiter. Quand c'est formulé en méditations et en exercices, cela est aussi choquant que des lettres d'amour dans un rapport de police.

Des âmes saintes peuvent adopter facilement un langage qu'elles n'eussent jamais imaginé d'elles-mêmes, lorsque ce langage est celui d'un écrivain qui a la même dévotion qu'elles. Si elles voient quelque étranger tourner en ridicule, ou blâmer les prières et les louanges qu'elles ont accueillies sous ce patronage, elles en seront blessées, comme d'une insulte adressée à l'objet de leurs hommages.

De plus, ce qui a le pouvoir d'exalter les âmes saintes et délicates, exalte puissamment aussi la multitude ; et la religion de la multitude a toujours un côté vulgaire, anormal ; elle sera toujours empreinte de fanatisme et de superstition, tant que les hommes resteront ce qu'ils sont. La religion du peuple est toujours une religion altérée, en dépit des précautions que prend la sainte Église³⁰. Cette religion fût-elle catholique, on y trouve des poissons de toute espèce, des convives bons et mauvais, des vases d'or et des vases de terre. Si l'on chassait la religion du milieu des hommes, leurs excès prendraient alors une autre direction : mais quand on use de la religion pour rendre les hommes meilleurs, ils s'en servent pour la corrompre. De là résultent ces compromis que nos compatriotes peignent d'une manière si défavorable, quand ils reviennent des pays étrangers : une foi profonde, un culte imposant, qui les contraignent à l'admiration ; puis, dans le peuple, de puérides absurdités qui excitent leur mépris.

La religion est basée sur la raison et développée en une théologie, sans qu'il y ait là une sauvegarde contre ces excès. La théologie se sert et se joue de la logique ; ainsi, l'action de la logique est employée tout à la fois pour protéger, et pour pervertir la religion. La théologie traite des questions surnaturelles ; elle est toujours occupée de mystères que la raison ne peut ni expliquer, ni déterminer. Elle suit une ligne d'idées qui se termine brusquement ; vouloir aller plus loin pour la compléter, c'est se précipiter dans l'abîme. La logique, au contraire, va toujours en avant, s'ouvrant un chemin comme elle peut, à travers les ténèbres épaisses et les milieux éthérés. Les Ariens se sont lancés étourdiment, avec la logique pour seul guide, et c'est ainsi qu'ils ont perdu la vérité. D'autre part, saint Augustin, dans son Traité de la Sainte Trinité, nous déclare que, si nous essayons de découvrir, puis de nouer entre elles les extrémités des lignes qui se prolongent dans

l'infini, nous ne réussissons qu'à nous contredire ; qu'il est difficile, par exemple, de trouver la raison logique pour laquelle on ne peut pas parler de trois dieux, aussi bien que d'un seul, et d'une seule Personne en Dieu, aussi bien que de trois. Je n'entends pas dire que l'on ne puisse faire servir la logique à redresser ses propres erreurs, ou que, sous la main d'un habile dialecticien, l'équilibre de la vérité ne puisse être rétabli. C'est ce qui eut lieu dans les conciles d'Antioche et de Nicée à l'occasion des hérésies de Paul de Samosate et d'Arius. Mais cette marche exige bien des circuits et bien des labeurs ; les procédés minutieux et subtils qu'on y emploie lui donnent l'apparence d'un jeu d'adresse, dans des matières trop graves et trop pratiques pour une discussion purement théologique. En conséquence, dans son Traité cité plus haut, saint Augustin établit simplement que les deux thèses en question sont hérétiques ; l'une, le Trithéisme, où l'on prétend qu'il y a trois dieux ; l'autre, le Sabellianisme, où l'on prétend qu'il n'y a qu'une personne. C'est ainsi que le bon sens et l'intelligence large de la vérité sont les correctifs de la logique.

Nous sommes arrivés à la solution finale de toute la question : le bon sens et l'intelligence large de la vérité sont, en effet, des dons bien rares ; tandis que tous les hommes sont tenus d'être pieux, la plupart se croient capables d'argumenter et de conclure.

Permettez-moi d'appliquer ce que je viens de dire à l'enseignement de l'Église sur la sainte Vierge. J'ai à traiter un sujet d'une nature si sacrée, qu'en écrivant ces pages destinées à la publicité, j'ai besoin de trouver mon excuse dans mon objet, pour me hasarder à le poursuivre.

Donc quand une fois nous sommes pénétrés de cette idée, que Marie a porté, allaité, tenu dans ses mains l'Éternel, sous forme d'un petit enfant, quelles limites pouvons-nous assigner au flot, au torrent de pensées qu'entraîne avec elle une pareille doctrine ? De quel respect, de quelle

surprise ne sommes-nous pas saisis, en apprenant qu'il a été donné à une créature d'approcher ainsi la divine essence ? En annonçant que Dieu s'était incarné, les saints Apôtres faisaient surgir une idée nouvelle, une sympathie nouvelle, une foi nouvelle, un culte nouveau ; désormais, l'homme put concevoir l'amour le plus profond et la dévotion la plus tendre, pour Celui dont la grandeur semblait désespérante avant cette révélation. Mais quand, en outre, l'humanité eut bien compris que ce Dieu incarné avait une Mère, elle vit jaillir de là une seconde source de pensées, inconnue auparavant, et tout à fait sans pareille. L'idée de la Mère de Dieu est profondément distincte de celle du Verbe Incarné. Jésus-Christ, c'est Dieu qui s'abaisse ; Marie, c'est une femme élevée entre toutes. Il me répugne, à propos de la dignité de la Bienheureuse Vierge, de prendre parmi les créatures une comparaison familière ; mais elle servira à expliquer ce que je veux dire. Je vous prie de remarquer la différence de nos sentiments en lisant les histoires respectives de Marie-Thérèse et de la Pucelle d'Orléans. Et quelle différence de sentiments n'éprouvent pas les classes moyennes ou inférieures en voyant paraître un premier ministre de race aristocratique, ou celui qui sort de leurs rangs.

Que la bonté de Dieu me préserve de l'ombre même d'une pensée qui ternirait la pureté, ou émousserait l'ardeur de cet amour pour Lui, qui est notre seul bonheur, notre unique salut ! Mais assurément, quand il devint homme, il nous fit part de ses attributs incommunicables d'une façon si réelle, qu'il ne nous est plus possible de l'abaisser en exaltant une créature. Seul il pénètre dans notre âme, seul il lit nos secrètes pensées, parle à notre cœur, nous accorde pardon et force. De lui seul nous dépendons, lui seul est notre vie intérieure. Non seulement il nous a régénérés, mais, pour rappeler un mystère plus élevé, semper gignit ; il renouvelle sans cesse notre régénération, notre filiation céleste. En ce sens, il peut être

appelé, dans l'ordre de la grâce comme dans celui de la nature, notre père véritable. Marie est seulement notre mère par adoption ; elle nous a été donnée du haut de la Croix ; elle est présente au ciel, non sur la terre ; son action est au dehors, non au dedans de nous. Son nom n'est pas prononcé dans l'administration des sacrements. Sa puissance est indirecte. Ce sont ses prières qui nous servent, et elles deviennent efficaces par le fiat de Celui qui est notre tout en toutes choses. Elle n'a pas besoin de nous entendre par un pouvoir inné, par un don personnel. Dieu lui manifeste les prières que nous lui adressons. Quand Moïse était sur la montagne, le Tout-Puissant lui fit connaître l'idolâtrie de son peuple rassemblé au pied du Sinaï, afin qu'il pût intercéder en sa faveur ; de même, la présence divine est le pouvoir intermédiaire par lequel nous allons à Marie, comme Marie vient à nous.

Malheur à moi si, d'un souffle seulement, je ternissais ces vérités ineffables ! Mais sans les diminuer en rien, je puis dire qu'il y a un autre ensemble d'idées dont la Vierge bénie est le centre. Placer Notre-Seigneur dans ce centre, ce serait le faire descendre de son trône ; nous aurions alors une sorte de Dieu pareil à celui des Ariens, c'est-à-dire qui ne serait nullement Dieu. Celui qui nous accuse de faire de Marie une divinité, méconnaît la divinité de Jésus ; il ne sait pas ce qu'est la divinité. Notre-Seigneur ne peut pas prier pour nous, comme prie Marie. Il ne peut pas inspirer les sentiments qu'inspire une créature. Marie, en sa qualité de créature, possède un droit naturel à notre sympathie, à notre familiarité, par la raison qu'elle est notre semblable. Elle est notre gloire, « la gloire unique, incomparable, de notre nature déchue », comme dit le poète. Nous nous tournons vers elle, sans la crainte, le remords, le tremblement intérieur qui nous saisissent devant celui qui lit en nous, qui nous juge et nous punit. Notre cœur s'élance vers cette Vierge sans tache, vers cette douce Mère ; nous la saluons avec joie et

reconnaissance, quand elle s'élève, à travers les chœurs des anges, jusqu'à son trône de gloire. Si modeste et si puissante, elle a tracé pour nous son portrait dans le Magnificat : « Il a regardé la bassesse de sa servante, et désormais toutes les nations m'appelleront bienheureuse. Il a renversé de leur trône les potentats, et il a élevé les petits. Il a comblé de biens les affamés, et les riches, il les a renvoyés les mains vides. »

Je me rappelle l'émotion extraordinaire dont tous furent saisis, hommes et femmes, jeunes ou vieux, quand, au couronnement de notre reine, ils virent cette jeune fille, frêle et craintive comme un enfant, élevée tout à coup à une telle grandeur, appelée à gouverner cet empire si vaste, elle dont la personne contrastait si fort avec la pompe et la solennité de son cortège ! Pouvait-il en être autrement, si la fibre des affections humaines vibrait chez les témoins de ce spectacle ? Eh bien ! l'Être souverainement sage connaissait le cœur humain, quand il se donna une mère ; il prévoyait l'impression que nous causerait la vue d'une pareille élévation ! S'il n'avait pas voulu que Marie exerçât dans son Église l'influence merveilleuse qu'elle y a exercée, ce serait lui, j'ose le dire, qui nous aurait pervertis ! Si elle ne devait pas attirer nos hommages, pourquoi l'a-t-il faite unique en grandeur, au milieu de l'immense création ? Si c'était une idolâtrie de laisser nos affections répondre à notre foi, il n'aurait pas fait Marie ce qu'elle est, ou il n'aurait pas dit qu'il l'avait faite si grande ; mais, tout au contraire, il a envoyé son prophète avec ces paroles : « Une vierge concevra et enfantera un fils, et il sera appelé Emmanuel », et nous avons, pour la saluer Mère de Dieu, autant de garanties que pour l'adorer lui-même comme Dieu !

Le christianisme est éminemment une religion objective. La plupart du temps, il nous parle des personnes et des faits en termes très simples ; puis il laisse son enseignement produire son effet dans les cœurs préparés à

le recevoir. Tel est du moins son caractère général. Butler le reconnaît, dans son Analogie³¹, lorsque, parlant de la seconde et de la troisième personne de la sainte Trinité, il s'exprime ainsi : « Le culte intérieur envers le Fils et le Saint-Esprit n'est la matière d'un commandement révélé, qu'en tant que nos relations avec ces personnes divines nous sont manifestées par la révélation. Ces relations connues, le devoir de ce culte intérieur est imposé par la raison, comme résultat de ces relations³². »

La doctrine révélée touchant l'Incarnation a de même exercé sur les chrétiens une influence plus forte, plus étendue, à mesure qu'ils ont étudié cette doctrine sous toutes ses faces, et qu'ils en ont mieux compris le sens et les conséquences. Elle est renfermée dans cette simple et brève déclaration de saint Jean : « Le Verbe s'est fait chair », mais il lui fallut bien des siècles pour atteindre son complet développement, pour graver sa profonde empreinte dans la pratique, dans le culte, comme dans la foi des catholiques. Athanase fut le premier et le plus grand docteur en cette matière. Il rassembla les enseignements inspirés, épars dans les écrits de David, d'Isaïe, de saint Paul et de saint Jean, et il grava en caractères indélébiles, dans l'esprit des fidèles, ces vérités, qui n'avaient auparavant jamais été si nettement définies : Dieu est homme, et l'homme est Dieu ; ils se sont unis en Marie, et, dans ce sens, Marie est le centre de toutes choses. Il n'ajouta rien à ce qui était connu avant lui, rien à la foi fervente du peuple sur la divinité du Fils de Marie ; il n'a laissé, dans ses ouvrages, aucun passage sur la Vierge aussi précis que ceux de saint Irénée, ou saint Épiphane ; mais par la richesse et la variété de son analyse, il a inculqué dans l'esprit des hommes l'idée précise de l'Incarnation, et assuré pour toujours cette doctrine contre les altérations. Il restait cependant beaucoup à faire encore.

Nous n'avons aucune preuve qu'Athanase lui-même eût une dévotion spéciale envers la sainte Vierge ; mais il posa les bases sur lesquelles devait reposer cette dévotion ; dès lors elle grandit sans contestation, sans bruit, comme le premier temple dans la cité sainte ; Marie fut mise progressivement en possession de ses droits ; elle fut « établie dans Sion, et sa puissance s'affermir dans Jérusalem ».

Telle a été l'origine du culte auguste offert à la Vierge bénie, pendant tant de siècles, en Orient et en Occident. Que ce culte, à telle époque, ou en tel lieu, ait entraîné des abus, qu'il ait même dégénéré en superstition, je n'ai garde de le nier ; car, ainsi que je l'ai dit, le même mouvement qui produit la maturité, amène aussi le déclin ; et les choses qui ne comportent aucun abus, ont en elles bien peu de vie. Cela n'excuse assurément pas les excès, et ne saurait nous autoriser à y attacher peu d'importance, lorsqu'ils se présentent. Aussi n'ai-je nullement l'intention d'absoudre avec légèreté les abus que vous nous reprochez. Toutefois, pour vous répondre, il me suffira de peu de mots.

Mais avant toute discussion, je me vois obligé de faire trois ou quatre remarques préalables.

I. — J'ai presque déjà fait la première de ces remarques ; la voici cependant : jamais la somme de vos accusations contre notre dévotion envers la sainte Vierge ne fût montée si haut dans votre livre, si vous n'eussiez pris position sur un terrain bien inférieur au niveau de vos sentiments envers Marie. Je ne doute pas que vous n'ayez eu quelques bons motifs, mais je ne les connais pas. Ce que je sais, c'est que votre amour pour les Pères, qui placent si haut la-Mère de Dieu, vous oblige à l'aimer et à la vénérer, bien que vous n'en témoigniez rien dans votre livre. Je suis donc heureux d'insister ici sur ce fait : il amènera ceux des nôtres qui ne vous connaissent pas, à vous aimer pour l'amour d'elle, en dépit de ce que vous lui refusez, et les Anglicans qui vous connaissent, à penser mieux de nous,

qui ne lui refusons rien. Ils le feront en réfléchissant que si vous n'allez pas aussi loin que nous, vous n'êtes pas contre nous dans votre dévotion envers Marie.

II. — Comme vous révérez les Pères, vous révérez aussi l'Église grecque ; or là également nous avons un témoignage en notre faveur, qui vous est connu aussi bien qu'à nous, et dont vous devez nous laisser le bénéfice. Plus ce fait sera connu, moins les Anglicans seront surpris et blessés de nos pratiques de dévotion. Cela doit les impressionner lorsqu'il s découvrent que nous pouvons inscrire de notre côté, dans cette controverse, les soixante-dix millions d'orientaux (je crois qu'ils admettent ce chiffre), qui sont séparés de notre communion.

N'est-ce pas un fait d'une haute importance, que les Églises d'Orient, si indépendantes de nous, séparées depuis si longtemps de l'Occident, si jalouses enfin de leur antiquité, vont même plus loin que nous dans les honneurs qu'elles rendent à la sainte Vierge ? Que leur dévotion dépasse la nôtre, on le nie quelquefois, sous prétexte qu'en Occident la dévotion à Marie est érigée en système, ce qui n'a pas lieu en Orient ; mais cela veut dire simplement que, chez les Latins, il y a plus d'activité morale, plus de force intellectuelle, moins de routine, moins de piété machinale que chez les Grecs. Mieux qu'eux, nous sommes en mesure de rendre compte de nos pratiques ; et si nous paraissions plus exagérés, cela vient uniquement de ce que nous sommes plus précis. Les Latins, après tout, ont-ils rien fait d'aussi hardi que la substitution du nom de Marie à celui de Jésus, à la fin des collectes et prières du bréviaire, voire même du rituel et de la liturgie ? Ce n'est pas seulement dans les dévotions locales, populaires, à demi autorisées (sources spéciales auxquelles vous puisez vos accusations contre nous), c'est dans les prières formelles de l'Office Eucharistique chez les Grecs, que des demandes sont adressées à Dieu, non pas au nom de Jésus-Christ, mais de la « Mère de Dieu » (Theotocos). Un tel phénomène, dans

cette partie du monde chrétien, devrait, ce me semble, rendre les Anglicans indulgents pour ceux de nos écrivains catholiques qui ont excédé en chantant les louanges de la Mère de Dieu (Deipara). Il y a plus de « Mariolâtrie » assurément, à substituer régulièrement, dans l'office public, Marie et tous les saints à Jésus, qu'à changer le Te Deum en son honneur, dans des livres de dévotion privée 33.

III. — J'arrive à la troisième de mes remarques, qui sera un supplément à vos accusations contre nous.

Le christianisme, ainsi que je l'ai dit, ouvre aux âmes pieuses deux horizons : l'un a pour centre le Fils de Marie, l'autre la Mère de Jésus. Il n'y a rien dans l'un qui doive obscurcir l'autre ; et, de fait, dans l'Église catholique, ils ne se font point tort réciproquement. J'aurais voulu vous voir accorder franchement ceci dans votre livre, ou prouver le contraire. Après ces mots (p. 107) : « Un certain nombre de catholiques bornent leur piété au culte de la sainte Vierge ; des investigateurs sérieux s'en sont assurés », j'aurais voulu vous voir exprimer votre conviction qu'il n'en est aucunement ainsi chez la grande majorité des catholiques. Pouvais-je ne pas attendre de vous cet aveu ? Ne puis-je pas, sans susceptibilité, m'affliger quelque peu de cette omission ? De la part des protestants ordinaires je n'attends, il est vrai, rien de mieux. Ils se contentent de dire que nos pratiques de dévotion envers la sainte Vierge doivent nécessairement reléguer Notre-Seigneur dans l'ombre ; et, par là, ils s'épargnent beaucoup de peine. Puis ils saisissent avidement tous les faits accidentels qui viennent, ou semblent venir à l'appui de de leurs préjugés. Je le dis franchement : jamais je ne défendrai, jamais je ne protégerai contre votre juste réprobation quiconque oublie Jésus, par une fausse dévotion envers Marie. Mais avant de m'indigner, j'aimerais à voir prouver le fait ; et je ne puis l'admettre de prime abord.

Mais il y a dans l'autre cas un fait digne de remarque. Si nous jetons les yeux sur l'Europe, nous verrons, en somme, que les pays et les peuples qui ont perdu la foi à la divinité du Christ, sont précisément ceux qui ont délaissé la dévotion envers sa Mère. Ceux, au contraire, qui l'ont plus spécialement honorée, ont conservé l'orthodoxie. Comparez, par exemple, les Grecs aux Calvinistes, la France à l'Allemagne du Nord, ou les Catholiques aux Protestants en Irlande. Quant à l'Angleterre, on ne saurait avoir des doutes sur ce que deviendrait son Église établie, si la liturgie et les articles n'en formaient une partie intégrante ; et lorsqu'on lance contre nous une accusation aussi grave que celle qu'implique votre livre, on ne doit pas être surpris de nous voir, à notre tour, traiter l'Anglicanisme avec rigueur³⁴. Dans l'Église catholique, Marie s'est montrée non pas la rivale, mais la servante de son Fils ; elle l'a protégé dans toute l'histoire de la religion, comme elle l'a fait dans son enfance. Il y a une vérité historique évidente dans ces paroles du docteur Faber, que vous citez pour les condamner : « Jésus n'est plus dans la lumière, parce que Marie est tenue dans l'ombre. »

Cette vérité qui ressort de l'histoire, je pourrais, si le cadre de cette lettre me le permettait, en trouver encore d'abondantes preuves dans les vies et les écrits des saints personnages des temps modernes. Deux d'entre eux, saint Alphonse de Liguori et le bienheureux Paul de la Croix, qui professaient une dévotion notoire envers la Mère, ont montré leur ardent amour pour son Fils, en donnant à leurs congrégations les noms de congrégation du « Rédempteur », congrégation « de la Passion et de la Croix ».

Mais je me bornerai à citer un passage très judicieux d'un ouvrage du P. Fr. Nepveu, jésuite français : Pensées chrétiennes pour tous les jours de l'année. Cet ouvrage fut recommandé à l'ami qui m'accompagnait à Rome, par le

Père jésuite dont j'ai parlé précédemment, et avec lequel j'entretiens des relations intimes. Le passage que je vais citer d'après la traduction italienne est, selon moi, un spécimen remarquable de l'enseignement de nos livres spirituels.

« L'amour de Jésus-Christ est le plus sûr gage de notre félicité future, et le signe le plus infaillible de notre prédestination. La compassion envers les pauvres, la dévotion à la sainte Vierge sont des signes très sensibles de prédestination ; cependant ils ne sont pas infaillibles. Mais celui-là est prédestiné, qui a un amour sincère et constant pour Jésus-Christ... L'ange exterminateur, qui ravit aux familles égyptiennes leurs premiers-nés, respecta toutes les maisons marquées du sang de l'agneau. »

Cette vérité, j'en ai la ferme conviction, ressort non seulement de confessions de foi formelles, distinctives, et de livres écrits pour la classe instruite, mais encore du côté personnel de la religion au sein des populations catholiques.

Quand des étrangers conçoivent de nous une impression défavorable, à la vue des images de la sainte Vierge dans nos églises, et de la foule qui se presse autour de ses autels, ils oublient qu'il y a dans l'enceinte sacrée, une présence infiniment plus imposante, qui réclame et obtient de nous un culte essentiellement supérieur et différent des pratiques les plus ferventes de notre dévotion envers Marie. Dans les églises protestantes, où rien de plus grand ne serait offert à l'adoration des fidèles, cette dévotion, si elle était encouragée, pourrait, il est vrai, tourner à l'idolâtrie. Mais toutes les images qu'a jamais pu renfermer une Église catholique, tous les crucifix de ses autels ensemble, ne sauraient produire sur ceux qui la fréquentent, l'effet de cette seule lampe, qui indique la présence ou l'absence du Saint-Sacrement. N'est-ce pas si manifeste et si notoire, qu'en certaines occasions on nous a accusés de n'avoir pas à l'église une altitude assez

respectueuse ; or, ce qui semblait aux accusateurs un manque de respect chez les personnes présentes, n'était en réalité que le changement bien naturel de leurs sentiments, lorsqu'elles savaient que leur Seigneur n'était plus là.

La Messe, elle aussi, nous enseigne la souveraineté du Fils de Dieu incarné ; c'est un retour au Calvaire et Marie y est à peine nommée. Quand des visiteurs hostiles entrent dans nos églises, le dimanche vers midi, à l'heure de l'office anglican, ils s'étonnent parfois de trouver la grand'messe en partie délaissée et de voir des groupes de fidèles s'éloigner du chœur, où la foule mêlée s'acquitte de son devoir avec nonchalance, puis aller au pied de quelque image de la Vierge, prier silencieusement. Ils peuvent être tentés, comme l'un de ceux qui vous ont fourni vos renseignements, d'appeler un pareil temple, non une « église de Jésus », mais une « église de Marie ». Or, s'ils se rendaient compte de nos usages, ils sauraient que nous commençons la journée avec Notre-Seigneur et que nous la continuons avec sa Mère. C'est le matin, de bonne heure, que les personnes pieuses entendent la messe et communient. Quant à la grand'messe, c'est la fête extérieure de la journée, ce n'est pas l'office de dévotion spéciale. Il n'y a pas de raison pour que ceux qui ont déjà assisté à une messe basse n'aillent pas, à cette heure-là, invoquer l'intercession de la sainte Vierge, pour eux et pour tout ce qui leur est cher.

La communion qu'on reçoit le matin est un acte de foi au Dieu incarné, acte de foi solennel et non équivoque, s'il en fut jamais ; ce serait aussi, en cas de besoin, l'avertissement le plus touchant du droit exclusif et souverain qu'a Jésus-Christ de posséder notre cœur. J'ai connu une dame qui, à son lit de mort, reçut la visite d'une excellente amie protestante. Celle-ci, très soucieuse du bonheur de son amie, lui demanda si, à cette heure terrible, ses prières à la Vierge ne lui faisaient pas oublier son Sauveur : « L'oublier ? répliqua la mourante avec surprise,

comment le pourrais-je ? Il était là à l'instant ? » Elle l'avait reçu dans la communion.

Lors donc, mon cher Pusey, que vous lisez quelque louange extravagante à l'adresse de la sainte Vierge, ne serait-il pas charitable, en la condamnant, de vous poser ces questions :

L'auteur n'a-t-il rien écrit de plus ? A-t-il écrit sur le Saint-Sacrement ? A-t-il renoncé à son livre : Tout pour Jésus ?

Je me rappelle quelques vers, les plus heureux, je crois, qu'ait écrits cet auteur, et qui font ressortir d'une manière frappante l'enchaînement de la dévotion envers la Mère, avec la dévotion envers le Fils :

« Des hommes dédaigneux ont dit froide-
« ment que mon amour pour vous me dé-
« tournait de Dieu. O Mère ! en vous aimant,
« je n'ai pourtant suivi d'autre voie que celle
« de mon Sauveur.

« Qu'ils savent peu ce que vaut ma Mère,
« ceux qui m'ont adressé ces paroles sans
« cœur ! A qui donc sur la terre Jésus a-t-il
« jamais donné une moitié de l'amour dont il
« vous aimait ?

« Obtenez-moi la grâce de vous aimer
« davantage encore. Demandez, Jésus don-
« nera. Alors, ma Mère, quand auront passé
« les peines de la vie, oh ! c'est alors que je
« vous aimerai véritablement.

« Au terme de son agonie, c'est à moi que
« Jésus vous légua, du haut de la Croix. Com-
« ment aimerais-je votre Fils, douce Mère,
« si je ne vous aimais pas ! »

IV. — Nous arrivons de l'examen des sentiments, dont vous vous plaignez, à celui des écrivains qui les ont exprimés et du lieu où ils les ont exprimés. Je voudrais que vous eussiez consacré, à cette partie de votre ouvrage, le soin laborieux et les investigations que vous avez apportés

aux circonstances dans lesquelles a été prononcée la définition de l'Immaculée-Conception. Vous avez dressé la liste des évêques qui ont écrit au Saint-Siège, puis analysé leurs réponses. Si vous aviez de même désigné, puis classé les auteurs marianites, comme vous les appelez, si vous aviez noté en quels temps, en quels lieux, dans quelles circonstances avaient paru leurs ouvrages, je ne crois pas qu'en rapprochant leurs paroles vous eussiez produit l'effet saisissant que vous leur faites produire. Telles qu'elles apparaissent dans vos citations, elles laissent l'esprit sous le coup d'un vague effroi ; c'est l'état de celui qui entend un bruit, mais ne sait d'où ce bruit vient, ni ce qu'il signifie. Quelques-uns des auteurs que vous citez sont des saints ; tous, je suppose, sont des écrivains ascétiques, des hommes pieux ; mais la plupart ont peu de célébrité ; à peine ont-ils une valeur quelconque. Suarez n'a rien à faire au milieu d'eux ; car, lorsqu'il dit que nul n'est sauvé sans le secours de la sainte Vierge, il ne parle pas de la dévotion envers elle, mais de son intercession. Le nom le plus illustre, c'est saint Alphonse de Liguori ; mais jamais je ne m'étonnerai de découvrir quelque chose d'inusité dans la dévotion d'un saint. De tels hommes sont à un niveau très différent du nôtre et nous ne pouvons complètement les comprendre. Je tiens ceci pour une règle importante, dans la lecture des Vies des Saints, conformément à ces paroles de l'Apôtre : « L'homme spirituel juge toutes choses, mais lui n'est jugé par personne. » Nous pouvons nous abstenir de juger, sans nous faire un devoir d'imiter. J'espère ne pas manquer de respect envers un si grand serviteur de Dieu, en disant que je n'ai jamais lu ses Gloires de Marie ; mais je parle de tous les saints en général, que je les connaisse ou non ; et je dis qu'ils sont au-dessus de nous et que nous devons admirer en eux des types de perfection, non des modèles à copier entièrement. Quant à ses directions pratiques, saint Alphonse les écrivit pour les Napolitains, qu'il connaissait bien et que nous ne connaissons pas.

D'autres écrivains que vous citez (Salazar par exemple) sont des logiciens trop impitoyables pour être des guides sûrs ou attrayants dans les questions délicates de la dévotion. Je ne connaissais pas même les noms de Montfort et d'Oswald, avant de les avoir vus dans votre livre ; la grande majorité de nos laïques, pour ne pas dire de notre clergé, ne les connaît peut-être pas mieux que moi. Je ne savais pas non plus, jusqu'au moment où je l'ai appris dans votre livre, qu'il y eût deux Bernardin. Saint Bernardin de Sienne m'était certes bien connu, et je savais qu'il avait un brûlant amour pour Notre-Seigneur. Mais quant à l'autre, Bernardin de Bustis, je me trouvais complètement en défaut. Je trouve, dans le protestant Cave, que Bernardin de Bustis se fit, comme son homonyme, remarquer par son zèle pour le saint nom de Jésus ; ce qui va droit au but ici. « Il fut, dit Cave, transporté d'une telle dévotion pour le nom de Jésus (auquel, par suite d'une inspiration nouvelle de Bernardin de Sienne, on rendait depuis peu les honneurs divins), qu'il pressa Innocent VIII d'assigner, pour fêter ce nom sacré, un jour et un office au calendrier liturgique. »

Mais ce qu'on peut affirmer de tous ces écrivains, avec une égale certitude, c'est qu'aucun d'eux n'est Anglais. J'ai cherché dans tout votre livre et je n'ai pas trouvé un seul nom anglais, parmi les auteurs que vous citez, si ce n'est le nom de l'auteur dont j'ai rapporté les vers et qui, par les raisons que j'ai données au commencement de cette lettre, ne peut, quelque grands que soient ses mérites, être considéré comme un représentant de la dévotion catholique anglaise. Quoi qu'il en soit, de ce que ces écrivains ont dit ou n'ont pas dit ; qu'il leur ait échappé des expressions choquantes et que ces expressions soient ou non susceptibles d'explications satisfaisantes, ce sont, après tout, des étrangers, nous ne sommes pas responsables de leurs dévotions particulières et, pour ce qui les concerne, je suis heureux de reproduire les belles paroles que vous

employez à leur égard, dans votre lettre du 25 novembre dernier au Weekly Register :

« Je ne me permets pas, dites-vous, de
« prescrire à des Italiens ou à des Espagnols
« ce qu'ils devront croire, ni l'expression
« qu'ils devront donner à leurs opinions
« religieuses et je songe moins encore à pré-
« tendre qu'un seul des écrivains que j'ai
« cités ait rien retiré à Notre-Seigneur de
« l'amour qu'il a accordé à sa Mère. »

Par ces derniers mots aussi vous avez réparé une omission de votre ouvrage.

V. — Nous arrivons donc maintenant à l'Angleterre qui seule, après tout, doit nous occuper, vous et moi, dans cette question de dévotion.

Bien que la doctrine soit une et la même partout, les dévotions, comme je l'ai dit, sont spéciales à telle époque, à tel pays. Si les catholiques anglais ont été préservés des extravagances que l'on peut rencontrer ailleurs, nous en sommes redevables, je crois, au bon sens de la nation. Nous en sommes redevables aussi à la sagesse et à la modération du Saint-Siège qui, en donnant un modèle à notre dévotion, aussi bien qu'une règle à notre foi, n'a jamais encouragé ces raffinements de la pensée, à la fois si attrayants pour les imaginations sans frein, et si dangereux pour les cœurs sans élévation. Dans notre pays, je crois, ce genre exagéré de dévotion serait incompréhensible pour la basse classe. Quant à la classe instruite, je doute qu'il puisse avoir plus qu'une influence temporaire et toute de circonstance. Si la foi catholique se répand en Angleterre, ces particularités ne se répandront pas avec elle. Il existe, à l'égard de la sainte Vierge, une dévotion saine, aussi bien qu'une dévotion artificielle ; on peut aimer Marie comme une Mère, l'honorer comme une Vierge, la rechercher comme une Patronne et l'exalter comme une Reine, sans offenser en rien la solide piété et le bon sens chrétien. Je ne puis

m'empêcher d'appeler cela le style de dévotion anglaise. Je m'étonnerais que vous trouvassiez quelque chose qui vous déplût dans le Jardin de l'âme, la Clef des Cieux, le Vade mecum, le Manuel d'or, ou la Couronne de Jésus. Ce sont là les livres que devrait examiner tout anglican désireux de nous juger équitablement sur ce point. Or, je n'y vois rien qui dépasse l'enseignement des Pères, si ce n'est dans la mesure où la dévotion dépasse la doctrine.

Il y a un autre pieux recueil, de la plus haute autorité, et qui nous est venu de l'étranger, dans ces dernières années. Ce sont des prières de diverses sortes, auxquelles les Papes ont attaché des indulgences : on désigne généralement ce recueil sous le titre de Raccolta. Ainsi que l'indique le mot, beaucoup de ces prières ont été écrites en italien, d'autres en latin. Cette circonstance est défavorable ; car une traduction, si habile qu'elle soit, rappelle toujours les locutions, les termes propres de l'original ; mais, passant sur cet inconvénient forcé, j'affirme que, dans le volume assez compact, dont il est ici question, on trouverait à peine une phrase dont la susceptibilité du catholicisme anglais pût demander la modification. Le soin minutieux qu'on y a pris d'observer l'exactitude de la doctrine est devenu presque un défaut. On semble craindre d'employer, dans les prières à la sainte Vierge, les mots « donnez-moi, faites-moi », qu'il est aussi naturel d'employer vis-à-vis d'elle, que lorsqu'on s'adresse à un parent ou à un ami. A coup sûr, nous n'abaissions pas la divine Providence quand nous disons que nous sommes redevables de la vie à nos parents, ou quand nous demandons leur bénédiction ; nous ne faisons preuve d'aucune tendance à l'athéisme, quand, en parlant du rétablissement d'un malade, nous disons qu'il faut laisser agir la nature, ou quand nous disons que la nature a pourvu d'instinct les animaux.

De même, je regarde comme un véritable purisme de s'arrêter à une minutieuse justesse d'expression dans des écrits populaires de dévotion. Toutefois, la Raccolta,

publiée par une autorité responsable, observe ce soin la plupart du temps. Elle emploie ordinairement les phrases : « Méritez-nous par vos prières ; obtenez-nous ; priez Jésus pour moi ; parlez pour moi, ô Marie ; portez nos prières ; demandez grâce pour nous ; intercédez pour le peuple de Dieu », et d'autres expressions semblables, marquant avec beaucoup de force que Marie n'est qu'une avocate et non une source de miséricorde.

Je ne me rappelle guère qu'une ou deux idées contre lesquelles, en lisant ce livre, vous feriez peut-être quelque objection. La plus saillante de ces idées se rencontre dans la neuvaine avant la Nativité de la Vierge ; on demande, à propos de sa Nativité, qu'elle « descende de nouveau, et renaisse spirituellement dans nos âmes ». Mais veuillez vous souvenir que saint Paul exprime le désir de communiquer à ses convertis « non seulement l'Évangile, mais encore son âme ». Écrivant aux Corinthiens, il dit qu'il les a « engendrés par l'Évangile », et à Philémon, qu'il a « engendré Onésime au temps de sa captivité » ; tandis que saint Jacques, avec une plus grande exactitude d'expression, dit : « Dieu nous a engendrés par sa propre volonté, avec la parole de vérité ».

Dans une autre prière, le chrétien dit à la sainte Vierge ; « En vous, je place tout mon espoir » ; mais cela est expliqué dans un autre passage : « Vous êtes, après Jésus, ma meilleure espérance. » Ailleurs encore nous lisons : « Je voudrais avoir pour vous un plus grand amour, puisque vous aimer est un signe de prédestination » ; mais la prière continue : « Votre Fils mérite de notre part un amour sans bornes ; priez pour que je puisse posséder cette grâce d'un grand amour pour Jésus » ; et plus loin : « Je ne désire aucun bien de la terre, tout mon désir est d'aimer mon Dieu seul. »

En ce qui concerne les leçons données à nos catholiques, dans les catéchismes ou les instructions, nos manuels approuvés ne vous offriraient, j'en ai la certitude, rien qui

n'obtînt votre assentiment. De plus, pour ce qui est de la prédication, l'Église a fait rédiger, il y a trois siècles, un livre-type destiné pour cela au clergé des paroisses. Vous dites en passant, page 153, que les commentaires de Cornelius a Lapide sur l'Écriture, sont « un répertoire de sermons » ; je n'ai jamais ouï dire qu'ils servissent à cela, et vraiment ce ne serait guère possible, à cause de leur étendue. Le livre destiné à cela par l'Église, est le Catéchisme du Concile de Trente. Or il ne contient rien d'exagéré au sujet de la Vierge. Somme toute, vous arriverez à cette conclusion, j'en ai la ferme confiance, que les Anglicans peuvent sans crainte se fier à nous, catholiques anglais, en ce qui regarde les pratiques de dévotion envers la sainte Vierge qui pourraient leur être demandées, au delà des règles du concile de Trente.

VI. — Maintenant j'arrive aux assertions, non pas anglaises, mais étrangères, qui vous offensent dans les ouvrages en l'honneur de Marie. Pour quelques-uns d'entre eux, j'ai aussi peu d'estime, je l'avoue, que vous en avez vous-même. Je le dirai franchement, en lisant quelques-unes des paroles que vous citez, j'ai éprouvé du chagrin, presque de l'indignation, car elles semblent attribuer à la sainte Vierge le pouvoir de « sonder les reins et les cœurs » ; or, ce pouvoir est l'attribut de Dieu seul. Comment, me disais-je, pourrons-nous encore prouver, à l'aide de l'Écriture, la divinité de Notre-Seigneur, si les passages fondamentaux qui l'investissent de prérogatives divines, ne lui attribuent après tout, rien au delà des prérogatives que sa Mère partage avec lui ? Comment trouverons-nous une grandeur incommunicable dans sa mort et sa passion, si lui, qui fut seul dans le jardin, seul sur la Croix, seul dans la Résurrection, ne fut pas seul après tout, mais partagea son œuvre avec sa sainte Mère, à laquelle, quand il commença son ministère, il dit, pour notre instruction, non pour lui refuser la gloire qui lui appartient : « Femme, qu'ai-je à faire avec vous ? » Si je hais ces exagérations, combien

doit-elle les haïr davantage encore, en raison de son amour pour lui ? Est-ce lui témoigner notre amour, que de la frapper ainsi à la prunelle de l'œil ? J'ai senti tout cela, et je le sens encore ; mais aussi, d'un autre côté, j'ai à faire observer qu'après tout, ces paroles étranges sont en très petit nombre, parmi les nombreux passages que vous rapportez ; que la plupart d'entre elles sont des preuves de ce que j'ai dit plus haut, touchant la difficulté de délimiter exactement la vérité d'avec l'erreur ; qu'enfin ces paroles sont admissibles en un sens, ou sous un certain rapport, et fausses dans un autre. Ainsi, dire que la prière en général (et spécialement celle de la sainte Vierge) est toute-puissante, c'est là une expression bien forte, qui se trouve employée journellement ; mais, si nous l'expliquons en disant qu'il n'y a rien que la prière ne puisse obtenir de Dieu, ce n'est plus alors autre chose que la promesse qui nous est faite dans l'Écriture. De même, dire que Marie est le centre de toutes choses, semble exagéré et profane ; pourtant ce n'est après tout qu'une manière, et une manière naturelle de dire que le Créateur et la créature se sont rencontrés et unis dans le sein de la Vierge ; c'est dans ce sens que j'ai moi-même employé précédemment cette expression. De même encore, c'est à première vue, un paradoxe de dire que « Jésus n'est plus dans la lumière parce que Marie est dans l'ombre » ; il y a néanmoins un sens dans lequel c'est une vérité, ainsi que je l'ai fait voir.

C'est ainsi que certaines assertions fausses, au point de vue abstrait, peuvent être vraies dans certaines circonstances, à une époque, dans un lieu donnés. Il peut donc ne pas être loyal de la part d'un controversiste, d'interpréter suivant une règle anglaise ou moderne, tout ce qu'a pu avancer un auteur étranger ou du moyen âge. Énoncer comme un dogme, par exemple, qu'on ne peut être sauvé sans être dévot à la sainte Vierge, ce serait avancer une proposition impossible à défendre ; pourtant cela peut être vrai de tel homme ou de tel autre, dans tel ou tel pays,

à telle ou telle époque ; et si la proposition a jamais été réellement émise par un écrivain de mérite (ce qu'il s'agirait de constater), peut-être l'a-t-elle été précisément dans ces circonstances exceptionnelles. Si quelque prédicateur italien l'a formulée, je ne me sentirai pas disposé pour cela à le suspecter, du moins en ce qui regarde le salut des jeunes gens ou des jeunes filles en Italie.

Autre chose. Je pense que vous n'avez pas toujours fait vos citations avec la réflexion et l'indulgence qui sont votre règle habituelle. A la page 106, je lis : « On dit communément : si tout catholique romain reconnaît qu'il est bon et utile de prier les saints, il n'est pas pour cela tenu lui-même de le faire. Cette restriction fût-elle vraie, il serait cruel de l'enseigner ; car ce serait exposer des catholiques à omettre une pratique moralement nécessaire à leur salut. »

Venons au fait : où est-il dit que prier la sainte Vierge et les saints soit nécessaire au salut ? D'après saint Alphonse de Liguori ; « Dieu n'accorde de grâce que par Marie », c'est-à-dire par son intercession. Mais l'intercession est une chose, la dévotion, une autre. Suarez dit également : « C'est le sentiment universel que l'intercession de Marie est non seulement utile, mais en un sens nécessaire. » Là encore, il s'agit de l'intercession de Marie pour nous ; il ne s'agit ni d'invocation par nous, ni de dévotion envers elle. S'il en était ainsi, aucun protestant ne pourrait être sauvé ; s'il en était ainsi, il y aurait de graves raisons de douter du salut de saint Chrysostome, de saint Athanase et des premiers martyrs ; et même je voudrais savoir si, dans tout le cours de ses œuvres volumineuses, saint Augustin l'invoque une seule fois. Notre-Seigneur mourut pour les païens qui ne le connaissaient pas ; sa Mère intercède pour les chrétiens qui ne la connaissent pas. Elle intercède conformément à la volonté de son Fils : et, quand il veut sauver une âme en particulier, aussitôt elle prie à cette

intention. Je dis, Jésus veut conformément à la prière de Marie ; mais alors Marie prie conformément à la volonté de Jésus. Donc, quoiqu'il soit naturel et prudent que ceux-là aient recours à elle qui connaissent son pouvoir par l'enseignement de l'Église, on ne saurait dire cependant que la dévotion envers elle soit une condition de salut, sine qua non, essentielle et indispensable.

Quelques-uns des auteurs que vous citez vont plus loin, il est vrai. Ils parlent de dévotion, mais alors même ils ne formulent pas la proposition générale que je viens de désavouer. Ils disent par exemple : « Il est moralement impossible que ceux-là soient sauvés qui négligent la dévotion à la sainte Vierge » ; mais négliger et omettre sont deux. Il est impossible que celui-là soit sauvé qui s'éloigne d'elle ; oui, mais s'éloigner d'elle, c'est lui manquer de respect ou l'offenser positivement, et cela avec suffisante connaissance de cause. Certainement dans un pays catholique (or ; c'est de pays catholiques que parlaient les écrivains dont il s'agit ; car ils n'en connaissaient point d'autres), dans un pays où l'Angelus retentit partout, où chaque rue, chaque chemin public, offre aux regards une image de la Madone, un catholique serait gravement coupable si, devenant hostile à une pratique pieuse que tous observent autour de lui, et dans laquelle il a été élevé, il bannissait volontairement de sa pensée le nom de Marie.

VII. — Bien que le sens commun puisse nous montrer que la ligne de prudence et de convenance a été sûrement dépassée dans certaines assertions sur la sainte Vierge, il est souvent difficile de prouver logiquement qu'il y a une erreur caractérisée, et, en pareils cas, l'autorité, si elle essayait d'agir, serait dans la situation qui arrive si souvent à nos tribunaux, lorsque la commission du délit est moralement certaine, mais que le ministère public ne peut trouver une preuve légale suffisante pour la condamnation. Je ne nie pas ici le droit des congrégations romaines, d'agir péremptoirement, à leur gré, et sans spécifier leurs

jugements contre les écrivains. Mais lorsqu'elles jugent inopportun d'adopter une marche aussi sévère, il peut arriver que, par les circonstances du cas, elles se trouvent impuissantes à suivre une autre marche, quand même elles le voudraient. Il est donc plus sage, la plupart du temps, d'abandonner ces excès à l'action graduelle de l'esprit public, c'est-à-dire au jugement des catholiques instruits et modérés ; tel est, à mon avis, le plus sûr moyen de les réprimer. Je crois cependant qu'en fait, le Saint-Siège est intervenu, de temps à autre, quand la dévotion semblait incliner vers la superstition, et il n'y a pas de cela bien longtemps. Je me rappelle avoir entendu parler de livres sur la sainte Vierge supprimés par l'autorité au temps de Grégoire XVI ; et en particulier d'une image de l'Immaculée Conception que ce pape avait prohibée, ainsi que de mesures prises contre la choquante notion d'une présence de la sainte Vierge dans l'Eucharistie, semblable à celle de Notre-Seigneur³⁵ ; mais je ne suis pas en mesure de vérifier ce que j'ai entendu dire à ce sujet.

Le temps me manque aussi comme à vous, pour constater jusqu'à quel point de grands théologiens ont protesté contre les diverses extravagances, dont vous vous plaignez à juste titre. Pourtant, j'ai rencontré des passages de trois Pères jésuites bien connus, dont les paroles viennent ici fort à propos ; et l'un d'eux cite à l'appui de ma cause le nom du grand Gerson. Ces jésuites sont Canisius, Petau et Raynaud ; comme tout ce qu'ils disent est fort juste et que vous semblez ne pas les connaître, je vais leur emprunter quelques pages.

1. — CANISIUS. « Nous avouons que des « altérations ont pu et peuvent encore se
« glisser dans le culte de Marie ; nous avons
« un très grand désir de voir les pasteurs de
« l'Église exercer sur ce point une scrupu-
« leuse vigilance et fermer tout accès à

« Satan, dont le rôle caractéristique a tou-
« jours été de profiter du temps où l'homme
« sommeille, pour semer l'ivraie parmi le
« froment du Seigneur... Pour cela, il a cou-
« tume de saisir avidement l'assistance que
« lui prêtent les hérétiques, les fanatiques et
« les faux catholiques ; c'est ce qu'on peut
« voir dans le culte de Marie. Ce culte, cer-
« tains hérétiques, séduits par Satan, l'atta-
« quent avec animosité... D'autres esprits
« malades sont poussés par Satan à embrasser
« follement des superstitions et des idolâtries
« au lieu du culte vrai, et négligent ce qui est
« véritablement dû, soit à Dieu, soit à Marie.
« Tels furent autrefois les Collyridiens... Tel
« ce pâtre allemand qui, il y a cent ans, se
« donna publiquement pour un prophète
« nouveau et proclama qu'il avait eu une
« vision de la Vierge Mère de Dieu, au nom
« de laquelle il enjoignit au peuple de ne
« plus payer aux princes ni taxes ni tributs...
« Combien même voit-on de catholiques qui,
« par une négligence inexcusable, traitent le
« culte de Marie sans respect ; leur esprit
« terrestre, occupé de soins profanes, se
« relève à peine une fois l'année, pour chan-
« ter ses louanges, ou lui rendre hommage ! »
« (De Maria Deipara, p. 518.)

2. — Le P. PETAU, dans ses discussions sur l'enseignement des Pères au sujet de la, sainte Vierge, s'exprime ainsi (De Incarn., XIV, 8) :

« J'oserai conseiller à tous ceux qui veu-
« lent témoigner de leur dévotion et de leur
« enthousiasme envers la sainte Vierge, de
« ne pas être excessifs dans leur piété à son
« égard, de se contenter des louanges vraies

« et solides, de rejeter tout le reste. Le der-
« nier genre d'idolâtrie qui se cache, dit saint
« Augustin, au fond des cœurs est absolument
« contraire à la théologie, c'est-à-dire à la
« gravité de la sagesse qui vient du ciel, et
« dont toutes les pensées, toutes les asser-
« tions, sont mesurées sur des règles certai-
« nes et précises. Quelle doit être ici la règle ?
« Quelles précautions faut-il garder, dans la
« question qui nous occupe ? Je n'entreprendrai pas de le déterminer d'après moi, mais
« d'après le sentiment d'un très grave et très
« docte théologien, Jean Gerson. Dans une
« de ses épîtres, il propose certaines règles,
« qu'il appelle vérités, et qui doivent servir
« de mesure aux assertions des théologiens
« touchant l'Incarnation... Par ces préceptes
« vraiment d'or, Gerson assigne des bornes à
« la liberté excessive, immodérée, des louan-
« ges qu'on adresse à la sainte Vierge, et il
« circonscrit cette liberté dans les limites
« d'une piété sage et discrète. De ces pré-
« ceptes ressortent la frivolité et la puérilité
« d'un genre de raisonnements auquel tant de
« gens se laissent aller, pour le plaisir d'attri-
« buer à la sainte Vierge telle grâce qui leur
« vient à l'esprit, si étrange qu'elle soit. Voici
« comment ils raisonnent. Il convenait que
« le Fils de Dieu donnât à sa Mère tout ce
« qu'il pouvait lui donner pour sa gloire. Ou
« encore : Dons, honneurs, tout ce que sa
« munificence a répandu sur les autres saints,
« il l'a accumulé sur sa Mère. Ainsi ils allon-
« gent la chaîne de ce raisonnement jusqu'à
« la conclusion qu'ils désirent. Mais Gerson

« traite avec mépris cette manière d'argumen-
« ter, qu'il déclare captieuse et sophistique. »

Il ajoute, et nous le dirions tous, qu'en parlant ainsi, il n'a nullement l'intention de restreindre la liberté des personnes pieuses, dans leurs méditations et leurs conjectures sur les mystères de la foi, l'histoire sacrée, et le texte de la sainte Ecriture, etc.

3. — RAYNAUD est un auteur plein de dévotion, s'il en fut jamais, envers la sainte Vierge. Or, l'ouvrage qu'il a écrit en son honneur (*Diptycha Mariana*) contient dans le sens du P. Petau, plus de choses que je n'en pourrais rapporter ici. J'abrège quelques parties de son texte :

« Tenez pour incontesté que nous ne pou-
« vons élever nos louanges à la hauteur de
« celles qui sont dues à la Vierge-Mère. Mais,
« pour suppléer à l'impuissance où nous som-
« mes de la louer dignement, ne recourons
« jamais à de faux honneurs, à des hyper-
« boles mensongères. Il est des gens dont
« l'affection pour les objets de leur culte
« est si imprudente et si dérégulée, qu'ils
« ne savent point rester dans les bornes
« prescrites même à l'égard des saints.
« Origène a fort bien signalé ce tort, à pro-
« pos de saint Jean-Baptiste, que beaucoup
« d'hommes étaient tentés de prendre pour
« le Christ, au lieu d'observer vis-à-vis de lui
« la juste mesure de la charité. » (P. 9.)

« Saint Anselme, qui le premier, ou l'un
« des premiers, travailla à faire célébrer
« publiquement l'Immaculée Conception de
« la sainte Vierge, dit (de *Excell. Virg.*) que
« l'Eglise regarde comme inconvenant d'émet-
« tre, à la louange de Marie, des assertions
« qui peuvent être l'objet d'un doute, quand
« les vérités incontestables que nous savons

« sur elle fournissent à nos louanges une
« matière si abondante. On doit entendre
« dans le même sens cette parole de saint
« Épiphanes : La bouche de l'homme ne doit
« rien dire légèrement de la Mère de Dieu.
« Or, qui peut être plus justement accusé de
« parler légèrement de la très sainte Mère
« de Dieu, que celui qui raisonne comme si
« les vérités certaines, évidentes, ne suffi-
« saient point à sa gloire, et qui, voulant
« dépasser la sagesse des anciens, prétend
« nous imposer les élucubrations de ses idées
« personnelles, et des dévotions inconnues
« aux saints Pères, qui l'ont le plus aimée ?
« Quand saint Anselme nous montre, d'une
« manière si lumineuse, qu'elle est Mère de
« Dieu, cette seule parole ne l'élève-t-elle
« pas au-dessus de tout ce qu'on peut conce-
« voir, hormis Dieu ? Nous ne devrions pas
« parler inconsidérément d'une Majesté si
« sublime, par fièvre d'esprit ou sous le
« léger prétexte d'encourager la piété, mais
« avec calme et réflexion ; et quand les doc-
« trines de l'Église et les oracles de la foi
« nous font défaut, nous ne devrions rien
« dire sans le suffrage des docteurs... Ceux
« qui sont sujets à cette fièvre d'innova-
« tion ne mesurent pas l'abîme qui sépare
« les objets de la science humaine et les cho-
« ses du ciel. Toute nouveauté relative aux
« objets de notre foi doit être rejetée très
« loin : sauf les cas où une étude attentive de
« la parole de Dieu écrite ou non écrite, et
« des raisonnements solides sur les vérités
« qu'on doit en déduire, mettent en lumière
« quelque point compris dans cette divine

« parole, et que jusqu'alors on n'avait pas
« reconnu. Les innovations que nous con-
« dammons sont celles qui ne reposent ni sur
« la parole écrite, ni sur la parole non écrite,
« ni sur des conséquences de cette parole,
« ni sur le jugement des anciens sages, ni sur
« une base de raison suffisante, et qui n'ont
« d'autre prétexte que d'honorer davantage
« la Vierge Mère de Dieu. » (P. 10.)

Dans une autre partie du même ouvrage, il parle en particulier d'une de ces inventions' auxquelles vous faites spécialement allusion, et que, sans bonne preuve, à ce qu'il me semble, vous attribuez à Cornélius lui-même.

« Il ne faut pas non plus approuver cet
« honneur rendu à la Mère de Dieu, à savoir
« que les éléments fournis par la sainte
« Vierge au corps de Notre-Seigneur demeu-
« rant toujours sans changement, se retrou-
« vent dans l'Eucharistie... Je crois qu'il faut
« écarter cette sollicitude pour la gloire de
« Marie, puisque, à le bien considérer, elle
« renferme une injure pour Notre-Seigneur ;
« et Marie n'aime pas être honorée aux dépens
« de son Fils. Mettons tout d'abord de côté
« toutes ces superfluités physiologiques sur
« l'animation du sang, du lait, etc. ; qui
« pourra supporter cette proposition que
« dans l'Eucharistie, une grande portion de
« la substance de Notre-Seigneur doit être
« honorée d'un culte inférieur à celui de
« latrie, c'est-à-dire du culte d'hyperdulie ?
« Les meilleurs théologiens affirment que
« l'humanité même du Christ ne doit pas être
« séparée matériellement du Verbe de Dieu,
« et honorée en elle-même isolément ; com-
« ment alors introduirons-nous en Notre-Sei-

« gneur un culte de la Mère de Dieu, culte
« qui est inférieur à celui que nous lui devons
« à lui ? Qu'est-ce là autre chose que préci-
« piter la substance du Christ du haut de son
« trône royal, pour la reléguer dans une
« place bien inférieure ? Cela ne fait rien à
« la question de renvoyer aux Pères qui
« disent que la chair du Christ est celle de
« Marie, car ils ne parlent que de son ori-
« gine. Qui nous empêchera, si nous admet-
« tons cette doctrine, d'admettre aussi qu'il
« y a en Notre-Seigneur quelque chose de
« détestable ? Car si les premiers éléments
« corporels qui ont été communiqués par
« Marie au Christ sont toujours demeurés en
« lui (à ce que disent ces auteurs), ainsi la
« même matière, du moins en partie, qui a
« appartenu à l'origine aux ancêtres du
« Christ, a été communiquée à la sainte
« Vierge, sans altération, par son père, et
« par son grand père, et ainsi de suite. Et
« alors, comme il n'est pas improbable que
« quelques-uns de ces ancêtres soient dam-
« nés, il y aurait actuellement en Notre-Sei-
« gneur quelque chose qui a appartenu à un
« damné, et qui serait digne d'être détesté. » (P. 237.)

VIII. — Après de semblables explications, et avec de telles autorités pour me guider, je repousse, autant que vous pouvez le désirer, et sans hésitation aucune, comme inadmissibles à la fois pour mon cœur et pour ma raison, des assertions telles que celles ci (quand elles sont prises dans leur sens littéral et absolu, dans le sens que leur donnerait naturellement tout protestant, et que ne leur ont certainement pas donné les écrivains catholiques) : la miséricorde de Marie est infinie ; Dieu a résigné entre ses mains sa toute-puissance ; il est plus sûr d'avoir recours à

elle qu'à son Fils ; la sainte Vierge est supérieure à Dieu ; il est soumis à ses ordres ; Notre-Seigneur est disposé maintenant, comme son Père, à rejeter les pécheurs, tandis que Marie occupe sa place, comme avocate des pécheurs auprès du Père et du Fils ; les saints sont plus disposés à intercéder près de Jésus, que Jésus ne l'est à intercéder près de son Père ; Marie est l'unique refuge de ceux qui ont encouru la colère de Dieu ; seule, Marie peut obtenir la conversion d'un protestant ; il eût suffi pour le salut du monde que Notre-Seigneur fût mort, non pour obéir à son Père, mais par déférence au décret de sa Mère ; elle rivalise avec Notre-Seigneur en ce qu'elle est la fille de Dieu, non par adoption, mais en quelque sorte par nature ; le Christ a rempli l'office de Sauveur en imitant les vertus de sa Mère ; de même que le Dieu incarné portait l'image de son Père, il portait aussi l'image de sa Mère ; la rédemption tire, il est vrai, du Christ son efficacité suffisante ; mais c'est de Marie qu'elle tire sa beauté et sa douceur : comme nous sommes revêtus des mérites de Jésus-Christ, ainsi nous sommes revêtus des mérites de Marie ; s'il est Prêtre, elle est Prêtresse, dans un sens analogue ; le corps et le sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie sont réellement le corps et le sang de Marie ; comme il est présent et se donne dans l'Eucharistie, elle y est présente et s'y donne aussi ; les prêtres sont les ministres de Marie comme de Jésus-Christ ; les élus sont nés de Dieu et de Marie ; c'est par elle que le Saint-Esprit rend son action féconde ; c'est en elle et par elle qu'il produit Jésus-Christ dans ses membres ; le royaume de Dieu dans nos âmes, comme parle Notre-Seigneur, est réellement le royaume de Marie ; Marie et le Saint-Esprit produisent dans les âmes des choses extraordinaires ; et, quand le Saint-Esprit découvre Marie dans une âme, il y vole aussitôt.

J'abandonne volontiers à vos censures des opinions pareilles, que je n'avais jamais rencontrées avant de les

voir dénoncées dans votre livre ; et, si je ne me trompe, la grande majorité des catholiques anglais ne les connaît pas. Elles me font l'effet d'un mauvais rêve. Je n'aurais jamais imaginé qu'on pût les exprimer. Je ne sais à quelle autorité on peut recourir, à l'Écriture, ou aux Pères, ou aux décrets des conciles, ou au consentement des écoles, ou à la tradition des fidèles, ou au Saint-Siège, ou à la raison. Ils défient tous les lieux théologiques. Je n'en vois nulle trace dans le Missel, dans le Catéchisme romain, dans la Raccolta romaine, dans l'Imitation de Jésus-Christ, ni dans Gother, Challoner, Milner, ou Wiseman, autant que je sache. Elles me font peur et me déconcertent. Si je torturais ma conscience pour les admettre, je ne serais ni plus saint, ni plus pieux, ni plus sûr de persévérer ; mais si je les professais, je serais coupable envers la plus noble, la plus sainte des créatures, d'une flatterie stupide, comme le tableau d'un peintre, qui pour flatter une princesse jeune et belle, lui donnerait le front sévère d'un Platon et les muscles d'un Achille. Je devrais m'attendre à la voir charger quelqu'un de ses serviteurs de m'éloigner de son service.

Je laisse à d'autres à juger si le sentiment que j'éprouve est le scandale des faibles, ou celui des Pharisiens ; mais je le dis hautement je croirais qu'il n'y a pas de Dieu, ce qui est absolument impossible, plutôt que de croire Marie supérieure à Dieu. Je n'ai pas à m'occuper de propositions qui ne peuvent être expliquées qu'à la condition de disparaître sous les explications. Je ne parle pas de ces propositions telles qu'on les trouve chez leurs auteurs ; car les textes originaux me sont complètement inconnus, et je ne puis croire que ces auteurs aient voulu dire ce que vous dites ; mais je prends ces propositions telles que les montrent vos pages. Si quelques-unes d'entre elles avaient été dites par des saints en extase, je saurais qu'elles avaient un sens pieux, et pourtant je ne les répéterais pas. Je ne les considère point comme tombées de la bouche des

anges ; je considère le sens littéral qu'elles ont dans la bouche des Anglais et des Anglaises. Prononcées d'homme à homme, au dix-neuvième siècle, en Angleterre, je les regarde comme destinées à induire en erreur ceux qui cherchent la vérité, à effrayer les ignorants, à troubler les consciences, à provoquer les blasphèmes, à causer enfin la perte des âmes.

IX. — Et maintenant que j'ai dit tout cela, pardonnez-moi, mon cher ami, si je termine par un reproche. Ne nous avez-vous pas touchés d'une façon très dure, sur un point très délicat ? Ce que vous avez dit ne tend-il pas à provoquer des outrages contre celle qui nous est plus chère que toute autre créature ? Avez-vous seulement donné à entendre qu'il y ait dans notre amour pour elle, autre chose qu'un abus ? Vous même, avez-vous eu pour elle une seule parole affectueuse, dans tout le cours de votre livre ? Je voudrais le croire, mais je n'en ai pas aperçu une seule. Pourtant, je le sais, vous l'aimez. Pouvez-vous donc vous étonner, et, si profonde que soit ma peine, puis-je m'étonner que tant d'hommes vous méconnaissent complètement, et ne savent point voir que vous avez amené sur un terrain nouveau toute la discussion entre vous et nous ? Il y a vingt-cinq ans, le Critique Britannique disait : « Tant que Rome n'aura pas cessé d'être ce qu'elle est en pratique, l'union sera impossible entre elle et l'Angleterre » ; vous, au contraire, déclarez aujourd'hui que l'union sera possible, dès que l'Italie et l'Angleterre, avec une même foi, un même centre d'unité, seront autorisées à maintenir isolément leurs opinions théologiques respectives. Ces hommes ne vous ont pas rendu justice parce que l'honneur de la Vierge est plus cher à leur cœur que la conversion de l'Angleterre.

Placez-vous dans un cas analogue, et voyez ce que vous feriez vous-même. Supposez que quelque adversaire d'une doctrine ardemment défendue par vous, l'éternité des peines par exemple, au lieu de vous combattre par des arguments directs, rassemblât une multitude de

descriptions extravagantes du lieu, du mode et des circonstances des peines éternelles, citant Tertullien en témoignage de la foi des premiers Pères, les Covenantaires et les Ranters (Méthodistes) pour les derniers siècles, puis des fragments tirés de l'enfer du Dante, avec des passages empruntés aux sermons de Wesley et de Whitfield ; que dis-je, supposez qu'il s'en tint aux chapitres qui traitent ce sujet dans l'« État de l'homme », ouvrage qui a la sanction de Jérémie Taylor, ou à son sermon sur « Le fol échange », ou à certains passages de Leighton, de South, de Beveridge, et de Barrow, regarderiez-vous cela comme une manière de raisonner juste et convenable ! Et s'il avouait être disposé à croire toujours l'Église anglicane compromise par ces accessoires de la doctrine, tant que ses autorités n'auront pas formellement réprouvé Beveridge, Whitfield et cent autres, jugeriez-vous cette détermination équitable, ou ces procédés dignes d'un théologien ?

X. — Voilà ce que je voulais vous dire de la sainte Vierge, qui est le principal, mais non l'unique objet de votre ouvrage. Et maintenant, quand je voudrais poursuivre, elle semblerait m'arrêter. Nous sommes, en effet, à la veille de la fête de son Immaculée Conception ; et, après l'octave célébrée dans les églises de cette ville avec une solennité spéciale, commencent les grandes Antiennes, les chants précurseurs de Noël. Ce temps d'allégresse, heureux pour tous, en concentrant nos regards sur Celui qui descendit sur la terre à pareille époque, fait aussi briller à nos yeux, dans une splendeur exceptionnelle, cette Vierge Mère qui l'a porté et nourri. Ici, elle n'est pas dans l'ombre, comme pendant la quinzaine de Pâques ; elle nous présente, au contraire, le Sauveur dans ses bras. Deux fêtes consacrées à son honneur, celle de demain et celle de la Purification, placées comme les tours de David, en avant et en arrière, indiquent le commencement et la fin des fêtes destinées à glorifier le Prince de la paix. Et, d'un bout à l'autre de ce temps, apparaît l'image de la Mère du Sauveur, telle qu'on

la voit dans la représentation typique des Catacombes. Puisse l'influence de ce temps béni nous entraîner tous vers l'éternité ! Puisse-t-elle, de votre côté, comme du nôtre, faire disparaître toute amertume ! Puisse-t-elle apaiser chez nous, toute jalousie, toute aigreur, tout antagonisme hautain ou violent ! Puisse-t-elle bannir, loin de vous, les raffinement captieux d'une critique raisonneuse, malveillante et subtile ! Puisse notre très grande et très gracieuse Mère, la sainte Vierge Marie, vous vaincre par sa douceur, et prendre elle-même sa revanche de ses ennemis, en intercédant efficacement pour leur conversion !

A vous, avec la plus vive affection,

JOHN H. NEWMAN,
A l'Oratoire de Birmingham, décembre 1865,
fête de saint Ambroise.

NOTE A

RELATIVE AUX PAGES 1-10

Le Docteur Pusey

Le Cardinal Newman a raconté ainsi, dans l'Histoire de mes Opinions religieuses, p. 90-102, ses relations avec le docteur Pusey :

« J'étais très lié avec le docteur Pusey depuis 1827-1828 ; je ressentais pour lui une admiration enthousiaste ; j'avais coutume de l'appeler' ὁ μέγας. Son grand savoir, sa puissance de travail, son esprit classique, son dévouement plein de simplicité à la cause de la religion, me subjuguèrent. Grande donc fut ma joie lorsque, dans les derniers jours de 1833, il montra quelque disposition à faire cause commune avec nous. Son Traité sur le Jeûne parut dans un de nos numéros, à la date du 21 décembre. Cependant il ne fut, je crois, entièrement associé au mouvement qu'en 1835 et 1836, époque à laquelle il publia un Traité sur le Baptême, et créa la Bibliothèque des Pères. Il nous donna aussitôt un nom et une position. Le docteur Pusey était professeur et chanoine de Christ Church ; il avait une vaste influence, grâce au caractère profondément sérieux de ses convictions religieuses, à la munificence de ses charités, à son professorat, à ses relations de famille, à

ses rapports faciles avec les autorités de l'Université... Nous avons donc désormais un homme qui pouvait devenir la tête, le centre des gens zélés de toutes les parties du pays qui adoptaient les opinions nouvelles ; un homme qui donnait au mouvement un front à opposer au monde, et contraignait les autres partis de l'Université à le reconnaître. En 1829, M. Froude ou M. Robert Wilberforce n'étaient que des individus... Mais le docteur Pusey était, pour employer une expression vulgaire, une armée à lui seul. Il était capable de donner un nom, une forme, une personnalité à ce qui, sans lui, n'était qu'une sorte de cohue ; et quand divers partis durent se réunir pour résister aux actes du gouvernement, nous prîmes de droit, comme membres du mouvement, notre place au milieu d'eux.

« Tels étaient les bienfaits qu'il apportait au mouvement pour le dehors ; les avantages au dedans n'étaient pas moins considérables. C'était un homme aux desseins vastes, au caractère ardent et plein de confiance ; il ne craignait point les autres, et n'était point obsédé par les perplexités intellectuelles. Bien des gens sont portés à dire qu'il fut autrefois plus près de l'Église catholique qu'il ne l'est maintenant. Je prie Dieu qu'il puisse être un jour beaucoup plus près de l'Église catholique qu'il ne l'était alors. Car ma conviction est que, pendant tout le temps que je l'ai connu, il ne s'en est jamais rapproché, ni dans sa raison, ni dans son jugement. Quand je devins catholique, on me demanda souvent : « Eh bien ! et le docteur Pusey ? » Quand je répondais que je ne voyais chez lui aucune tendance à faire ce que j'avais fait moi-même, on trouvait quelquefois que je manquais de charité. Si la confiance dans sa position est (comme elle l'est en effet) une des premières conditions essentielles dans un chef de parti, le docteur Pusey remplissait cette condition. Il en fournit l'exemple le plus frappant par l'assertion contenue dans l'une de ses défenses subséquentes du mouvement,

alors même que le mouvement avait déjà fait bien du chemin dans la direction de Rome : « L'une des conditions, disait-il, sur lesquelles on pouvait fonder le plus d'espoir, était que le mouvement s'était arrêté à temps. » Il le disait de bonne foi ; c'était son point de vue subjectif.

« L'influence du docteur Pusey se fit sentir tout d'abord. Il vit que, dans les Tracts et dans le mouvement entier, il fallait plus de sobriété, plus de gravité, plus de soin dans les travaux, un sentiment plus grand de notre responsabilité. C'est par lui que le caractère des Tracts fut changé. Quand il nous donna son Traité sur le Jeûne, il y mit ses initiales. En 1835, il publia son laborieux Traité sur le Baptême, qui fut suivi d'autres traités de divers auteurs, sinon rédigés avec un savoir égal, du moins également pleins de force et de justesse. En 1836, il annonça son grand projet d'une traduction des Pères³⁶. »

NOTE B

RELATIVE AUX PAGES 2 ET 81

Les trois partis de l'Église anglicane ³⁷.

« Il n'est peut-être aucune institution où les Anglais aient montré leur amour des compromis, en matières politiques et sociales, d'une manière aussi remarquable, que dans l'Église établie. Luther, Calvin et Zwingli, tous ennemis de Rome, étaient également ennemis les uns des autres. D'autres sectes protestantes, les Erastiens, les Puritains et les Arminiens, sont également distinctes et hostiles. Cependant, il n'y a aucune exagération à dire que l'Établissement ecclésiastique anglican est un amalgame de toutes ces variétés de protestantisme, auquel une forte part de catholicisme est mêlée par surcroît. Il est le résultat de l'action successive exercée sur la religion par Henri VIII, les ministres d'Édouard VI, Marie, Élisabeth, les Cavaliers, les Puritains, les Latitudinaires de 1688, et les Méthodistes du dix-septième siècle. Il a une hiérarchie venue du moyen âge, richement dotée, élevée par sa position civile, formidable par son influence politique. l'Église établie a conservé les rites, les prières et les symboles de l'ancienne Église. Elle tire ses articles de foi de sources luthériennes et zwingliennes ; sa traduction de la Bible sent le

calvinisme. Elle peut se vanter d'avoir eu dans son sein, surtout au dix-septième siècle, une suite de théologiens de grand savoir et fiers de se rapprocher des doctrines et des pratiques de l'Église primitive. En considérant ses docteurs, le grand Bossuet a dit qu'il était impossible que le peuple anglais ne revînt pas un jour à la foi de ses pères ; et de Maistre a salué la communion anglicane comme destinée à jouer un grand rôle dans la réconciliation et la réunion de la chrétienté.

« Cette Église remarquable a toujours été dans la dépendance la plus étroite du pouvoir civil, et s'en est toujours fait gloire. Elle a toujours vu le pouvoir papal avec crainte, avec ressentiment et avec aversion. Elle n'a jamais gagné le cœur du peuple. En cela elle s'est montrée, dans tout le cours de son existence, une et semblable à elle-même. Sous d'autres rapports, ou elle n'a jamais eu d'opinions, ou elle en a constamment changé. Au seizième siècle, elle était calviniste ; dans la première moitié du dix-septième, elle était arminienne et quasi catholique ; vers la fin de ce siècle et le commencement de l'autre, elle était latitudinaire. Au milieu du dix-huitième, elle est décrite par lord Chatham comme ayant « un rituel et un livre de prières papistes, des articles de foi calvinistes et un clergé arminien ».

« De nos jours elle contient trois partis puissants, dans lesquels revivent les trois principes religieux qui, sous une forme ou sous une autre, apparaissent constamment et depuis le commencement dans son histoire : le principe catholique, le principe protestant et le principe sceptique. Chacun d'eux, il est presque inutile de le dire, est violemment opposé aux deux autres.

« Premièrement. Le parti apostolique, ou tracta-rien, qui va maintenant dans la direction du Catholicisme plus loin qu'en aucun temps, ou dans aucune manifestation précédente ; à ce point qu'en l'étudiant dans ses adhérents les plus avancés, on peut dire qu'il ne diffère en rien du

Catholicisme, excepté dans la doctrine de la suprématie du Pape. Ce parti s'éleva, au dix-septième siècle, à la cour de Jacques I^{er} et de Charles 1^{er} ; il fut presque éteint par les doctrines de Locke, et par l'avènement au trône de Guillaume III et de la maison de Hanovre. Mais ses principes furent enseignés et silencieusement transmis, pendant le cours du dix-huitième siècle, par les non-jureurs, secte d'hommes instruits et zélés qui, conservant la succession épiscopale, se détachèrent de l'Eglise d'Angleterre, quand on les somma de prêter serment de fidélité à Guillaume III. De nos jours, on l'a vu revivre, et former un parti nombreux et grandissant dans l'Eglise d'Angleterre, au moyen du mouvement commencé par les écrits intitulés : Tracts for the times ³⁸, et de là nommés Tractariens.

« Secondement. Le parti évangélique, qui fait vivre dans le monde entier toutes les sociétés bibliques, et la plupart des associations pour les missions protestantes.

« Troisièmement. Le parti libéral, connu, dans les siècles qui nous ont précédés, sous le nom moins honorable de latitudinaire. Il se détacha du parti quasi catholique, ou parti de la cour, sous le règne de Carles I^{er}, et fut répandu en Angleterre par l'introduction des principes de Grotius et des Arminiens. Il appuya les whigs, Guillaume III et la maison de Hanovre. Le génie de ses principes est contraire au prosélytisme ; et, quoiqu'il ait compté dans ses rangs des écrivains remarquables parmi les théologiens anglicans, il n'avait eu que peu de sectateurs, lorsqu'il y a dix ans, irrité par le succès des Tractariens, prenant avantage de la conversion à l'Eglise romaine de quelques-uns de leurs principaux chefs, et aidé par l'importation de la littérature allemande en Angleterre, ce parti s'est avancé tout à coup sur la scène publique, et propagé dans les classes éclairées avec une rapidité si étonnante, qu'on est presque autorisé à croire que, dans la génération qui nous

suivra, le monde religieux sera partagé entre les déistes et les catholiques. Les principes et les arguments des libéraux ne s'arrêtent même pas au déisme.

« Si la Communion anglicane se composait uniquement de ces trois partis, elle ne pourrait durer. Elle serait brisée par ses dissensions intérieures. Mais il y a dans son sein un parti beaucoup plus nombreux que ces trois partis théologiques. Créé par la situation légale de l'Église, profitant de ses richesses et des institutions de son culte, il est le lien qui maintient l'ensemble. C'est le parti de l'ordre, le parti des conservateurs, ou, comme on l'a appelé jusqu'ici, des Tories. Ce n'est pas un parti religieux ; non qu'il n'ait dans ses rangs un grand nombre d'hommes religieux ; mais ses principes et ses mots d'ordre sont politiques ou du moins ecclésiastiques, plutôt que théologiques. Ses membres ne sont ni tractariens, ni évangéliques, ni libéraux ; ou, s'ils le sont, c'est sous une forme très douce et très inoffensive ; car, aux yeux du monde, leur caractère principal est d'être les avocats de l'Etablissement ; et ils sont plus ardents pour la conservation d'une Église nationale, que soucieux des croyances que cette Église nationale professe. Nous avons dit plus haut que le grand principe de l'Église anglicane était sa confiance dans la protection du pouvoir civil et sa docilité à le servir, ce que ses ennemis appellent son Érastianisme. Or si, d'une part, ce respect pour le pouvoir civil est son grand principe, de l'autre, ce principe de l'érastianisme est personnifié dans un parti si nombreux, soit dans le clergé, soit parmi les laïques, que c'est à peine si le nom de parti peut lui convenir. Il constitue la masse de l'Église. Les membres du clergé, spécialement, sur tous les points de l'Angleterre, les évêques, doyens, chanoines, curés, se sont toujours distingués par leur Torisme. Au dix septième siècle, ils professaient le droit divin des rois ; depuis, ils se sont toujours fait gloire de la doctrine : « Le roi est à la tête de l'Église » ; et le toast de leurs dîners,

« l'Église et le roi », a été leur formule de protestation pour maintenir dans le royaume d'Angleterre la prédominance théorique du spirituel sur le temporel. Ils ont toujours témoigné une aversion extrême pour ce qu'ils appellent le pouvoir usurpé du pape. Leur principal dogme théologique est que la Bible contient toutes les vérités nécessaires, et que tout chrétien est individuellement capable de les y trouver, pour son usage. Ils prêchent le Christ comme l'unique médiateur, la Rédemption par sa mort, le renouvellement par son esprit, la nécessité des bonnes œuvres. Ce grand assemblage d'hommes, véritables représentants de ce bon sens qui rend l'Angleterre si célèbre dans le bien comme dans le mal, regardent pour la plupart avec défiance toute espèce de théologie, toute école théologique, et en particulier les trois écoles que nous avons cherché à faire connaître. Au dix-septième siècle, ils combattirent les puritains ; à la fin de ce siècle, ils combattirent les latitudinaires, au milieu du dix-huitième siècle, ils combattirent les méthodistes et ceux du parti évangélique ; de notre temps, ils se sont levés énergiquement, d'abord contre les tractariens, puis contre les libéraux. »

NOTE C

RELATIVE AUX PAGES 14 ET SUIV.

L'Église anglicane

En terminant l'Histoire de mes Opinions religieuses, Newman avait résumé ainsi sa pensée définitive sur l'Église anglicane : « Je n'avais eu conscience, lors de ma conversion, d'aucun changement ni dans mes pensées, ni dans mes sentiments, sur les questions de doctrine. Mais il n'en fut pas de même sur certaines questions de fait ; et, malgré la peine que j'éprouve à offenser les Anglicans religieux, je suis obligé de confesser que je sentis s'opérer un grand changement dans ma manière de considérer l'Église d'Angleterre. Au bout de combien de temps, je ne saurais le dire, mais au bout de très peu de temps, je sentis survenir en moi un étonnement extrême d'avoir jamais pu imaginer qu'elle fût une partie de l'Église catholique. Pour la première fois, je la regardai de l'extérieur, et je la vis telle qu'elle était. Il me fut désormais impossible de voir en elle autre chose que ce que, depuis si longtemps, depuis 1836, j'avais soupçonné avec tant d'effroi : une institution purement nationale. Comme si mes yeux s'étaient

subitement ouverts, je la vis ainsi spontanément, à part de tout acte défini de ma raison, de tout argument ; c'est ainsi que je l'ai toujours vue depuis. Il faut, je crois, chercher la cause principale de ce changement dans le contraste que me présentait l'Église catholique. Là je reconnus, au premier coup d'œil, une réalité qui était pour moi une chose toute nouvelle. Là je sentis que je ne bâtissais plus une Église par l'effort de ma pensée ; je n'eus pas besoin de faire un acte de foi à son existence. Je n'eus plus à gravir péniblement jusqu'à certains points de vue ; mon esprit détendu retomba en paix sur lui-même, et je la contemplai d'un regard presque passif, comme un grand fait, d'une évidence irrécusable. Je la regardai, je regardai ses rites, ses cérémonies, ses préceptes, et je me dis : « Voici vraiment une religion. » Puis, quand je jetais en arrière un regard sur la pauvre Église anglicane, pour laquelle j'avais tant travaillé, quand je revis tout ce qui lui appartenait, quand je songeai à tous mes efforts pour l'habiller de neuf, au point de vue doctrinal et esthétique, elle me parut la plus vaine des chimères...

« Je parle de l'Église anglicane sans aucun dédain... Tout en n'étant pas divine, elle peut être une grande création humaine, et c'est ainsi que je la juge aujourd'hui. Les hommes qui nient le droit divin des rois seraient souvent fort indignés si on les regardait, à cause de cela, comme des sujets infidèles. Je reconnais donc, dans l'Église anglicane, une institution revêtue d'honneur par le temps, anoblée par de beaux souvenirs historiques, un monument de la sagesse du temps passé, un bras puissant dans la politique, un grand organe national, une source de grands avantages pour le peuple, et, jusqu'à un certain point, un témoin, une école de la vérité religieuse. Si l'on parcourt d'un œil équitable tout ce que j'ai écrit sur elle depuis que je suis catholique, je ne crois pas qu'on puisse y surprendre un autre jugement que celui-là. Mais qu'elle soit quelque chose de sacré, qu'elle soit l'oracle de la doctrine révélée,

qu'elle puisse réclamer saint Ignace et saint Cyprien comme ses ancêtres, qu'elle puisse prendre le rang, contester l'enseignement, entraver la voie de l'Eglise de saint Pierre, qu'elle puisse s'appeler « la Fiancée de l'Agneau », voici ce qu'il m'est devenu impossible de voir, depuis ma conversion. Ce serait presque un miracle qu'elle pût reparaître à mes yeux sous ces traits. « J'ai passé. O merveille ! elle avait disparu ! Je l'ai cherchée, mais nulle part je n'ai trouvé sa place ! » Quant à sa prétention à une succession apostolique depuis le temps des apôtres, je n'en dis rien. Si jamais le Saint-Siège décide qu'elle la possède, je le croirai, parce qu'un jugement au-dessus du mien aura prononcé ; mais, avant de la lui accorder par le consentement personnel de mon esprit, il me faudrait le don surnaturel de saint Philippe, qui reconnut le caractère sacerdotal sur le front d'un jeune homme vêtu de la livrée mondaine ; les arguments d'antiquaires sont absolument réduits au silence par l'urgence des faits visibles.

« Assurément, l'Eglise anglicane a été l'instrument de la Providence pour me départir de grands bienfaits ; si j'étais né dans une secte dissidente, peut-être n'aurais-je jamais été baptisé ; si j'étais népresbytérien anglais, peut-être n'aurais-je jamais connu la divinité de Notre-Seigneur ; si je n'étais pas venu à Oxford, peut-être n'aurais-je jamais entendu parler de l'Eglise visible, de la tradition, ni des autres doctrines catholiques. Or, ayant reçu tant de bienfaits de l'Eglise anglicane établie, puis-je avoir le cœur de souhaiter sa ruine ? Puis-je à ce point manquer à la charité, en considérant qu'elle fait pour beaucoup d'autres ce qu'elle a fait pour moi ? Je n'ai pas ce désir, tant qu'elle reste ce qu'elle est, et que nous sommes un corps si peu nombreux. Non pas à cause d'elle, mais à cause des nombreuses assemblées d'hommes près desquelles elle remplit un ministère sacré, je ne ferai rien contre elle. Tant que les catholiques sont encore aussi faibles en Angleterre, elle travaille à notre œuvre, et, quoique dans une certaine

mesure elle nous fasse du mal, l'équilibre est présentement en notre faveur. Quant à ce que serait notre devoir dans un autre temps et d'autres circonstances, en supposant, par exemple, que l'Église établie perdît sa foi dogmatique, ou du moins ne la prêchât plus, c'est une tout autre question. Dans l'histoire de ce monde, nous lisons que des nations ennemies ont conclu de longues trêves, et les ont renouvelées de loin en loin ; telle semble être la position que l'Église catholique peut adopter aujourd'hui loyalement vis-à-vis de l'Établissement anglican.

« Il est hors de doute que l'Église nationale a été jusqu'ici une digue utile contre des erreurs plus fondamentales que les siennes. Dire combien la digue résistera, dans les années que nous avons devant nous, est impossible, car la nation entraîne son Église et l'abaisse peu à peu jusqu'à son niveau. Cependant l'Église nationale a encore sur la nation la même influence qu'un journal sur le parti qu'il représente. Mon opinion personnelle sur l'attitude qui convient à un catholique vis-à-vis de l'Église nationale, à cette heure qui pour elle est l'heure suprême, c'est que nous devons, autant qu'il est en notre pouvoir, l'aider et la soutenir, dans le maintien de la vérité dogmatique. Excepté pour obéir à un appel direct du devoir (grave exception sur laquelle j'insiste), je voudrais éviter tout ce qui peut affaiblir son empire sur l'esprit public, ébranler sa constitution ou embarrasser et ralentir ses efforts pour maintenir les grands principes, les grands enseignements chrétiens et catholiques, qu'elle a utilement prêchés jusqu'à ce jour. » (P. 522-527 de notre traduction.)

NOTE D

RELATIVE AUX PAGES 51-65.

Textes des Pères sur la sainte Vierge

I. Saint JUSTIN. — Et cum eum Filium Dei esse in commentariis apostolorum scriptum legamus, et Filium dicimus illum et esse intelligimus, ac ante omnes res creatas ex Patre, ipsius virtute et voluntate prodiisse... ex Virgine hominem esse factum, ut qua via initium orta a serpente inobedientia accepit, eadem et dissolutionem acciperet. Eva enim cum virgo esset et incorrupta, sermone serpentis concepto, inobedientiam et mortem peperit ; Maria autem Virgo, cum fidem et gaudium percepisset, nuntianti angelo Gabrieli lætum nuntium, nempe Spiritum Domini in eam superventurum... respondit : Fiat mihi secundum verbum tuum. (Dialogue avec Tryphon, 100 ; Migne, Patrol. gr., VI, col. 710-711.)

2. TERTULLIEN. — Ne mihi vacet incursus nominis Adæ, unde Christus Adam ab Apostolo dictus est, si terreni non fuit census homo ejus ? Sed et hic ratio defendit, quod Deus imaginem et similitudinem suam a diabolo captam æmula operatione recuperavit. In virginem enim adhuc Evam irrepererat verbum ædificatorium mortis. In Virginem æque introducendum erat Dei Verbum extructorium vitæ ; ut

quod per ejusmodi sexum abierat in perditionem, per eundem sexum redigeretur in salutem. Crediderat Eva serpenti ; credidit Maria Gabrieli ; quod illa credendo deliquit, hæc credendo delevit. (De carne Christi, cap. XVII ; Migne, Patr. lat., II, col. 827.)

3. Saint IRÉNÉE. — Consequenter autem et Maria Virgo obediens invenitur, dicens : Ecce ancilla tua, Domine, fiat mihi secundum verbum tuum. Eva vero inobediens ; non obedivit enim, adhuc cum esset virgo. Quemadmodum illa, virum quidem habens Adam, virgo tamen adhuc existens..., inobediens facta, et sibi et universo generi humano causa facta est mortis ; sic et Maria, habens prædestinatum virum, et tamen virgo, obediens, et sibi et universo generi humano causa facta est salutis. Et propter hoc Dominus dicebat primos quidem novissimos futuros, et novissimos primos. Et propheta autem hoc idem significat, dicens : Pro patribus nati sunt tibi filii. Primogenitus enim mortuorum natus Dominus, et in sinum suum recipiens pristinos pares, regeneravit eos in vitam Dei, ipse initium viventium factus, quoniam Adam initium morientium factus est. Propter hoc et Lucas initium generationis a Domino inchoans, in Adam retulit, significans quoniam non illi hunc, sed hic illos in Evangelium vitæ regeneravit. Sic autem et Evæ inobedientiæ nodus solutionem accepit per obedientiam Mariæ. Quod enim alligavit virgo Eva per incredulitatem, hoc Virgo Maria solvit per fidem. (Adversus Hæreses, lib. III, cap. XXII, n° 4 ; Migne, Patr. gr., VII, col. 958-959.)

Quemadmodum enim illa per angeli sermonem seducta est, ut effugeret Deum, prævaricata verbum ejus ; ita et hæc per angelicum sermonem evangelizata est, ut portaret Deum, obediens ejus verbo. Et si ea inobedierat Deo ; sed hæc suasa est obedire Deo, uti virginis Evæ Virgo Maria fieret advocata. Et quemadmodum adstrictum est morti genus humanum per virginem, solvatur per Virginem, æqualance disposita, virginalis inobedientia, per virginalem

obcdientiam. (Ibid., lib. V, cap. XIX, n°1 ; Migne, ibid., col. 1175.)

4. Saint CYRILLE DE JÉRUSALEM. — Per virginem Evam subiit mors ; oportebat per virginem, seu potius de virgine, prodire vitam ; ut sicut illam decepit serpens, ita et huic Gabriel bonum nuntium, afferret. (Catéchèse XII, de Christo incarnato, n° 15 ; Migne, Patr. gr., XXXIII, col. 741.)

5. Saint EPHREM. — Per Evam nempe decora et amabilis hominis gloria extincta est, quæ tamen rursus per Mariam refluoruit. (Opera syriaca, II, p. 318.)

Initio protoparentum delicto in omnes homines mors pertransiit ; hodie vero per Mariam translati sumus de morte ad vitam. Initio serpens, Evæ auribus occupatis, inde virus in totum corpus dilatavit ; hodie Maria ex auribus perpetuæ felicitatis assertorem excepit. Quod ergo mortis fuit, simul et vitæ exitit instrumentum. (Ibid., III, p. 607.)

6. Saint ÉPIPHANE. — Hæc est quam adumbravit Eva, quæ viventium mater quodam ænigmatis involucro nuncupatur... Quod quidem admiratione dignum est, post illam offensionem, tam præclarum ei cognomen attributum. Ac si exteriora duntaxat et sensibus obvia consideres, ab eadem hac Eva totius est in terris humani generis origo deducta. Revera tamen a Maria Virgine vita ipsa est in mundum introducta, ut viventem pariat, et viventium Maria sit Mater. Quocirca viventium mater adumbrata similitudine Maria dicitur... Aliud vero præterea in utraque, Eva scilicet ac Maria, considerari potest, et quidem admiratione dignum ; siquidem Eva generi hominum causam mortis attulit... Maria vitæ causam præbuit... ut in mortis locum vita succederet, et illatam a muliere mortem, ille ipse qui e muliere, vila ut esset nostra, natus erat, excluderet. (Adversus hæreses, lib. III, hæc. 78, n° 18 ; Migne, Patr. gr., XLII, col. 728, 729.)

7. Saint JÉRÔME. — Postquam vero Virgo concepit in utero, et peperit nobis puerum... soluta maledictio est.

Mors per Evam, vita per Mariam. (Epist., 22 ad Eustochium, n° 21 ; Migne, Patr. lat., XXII, col. 407, 408.)

8. Saint AUGUSTIN. — Iluc accedit magnum sacramentum, ut, quoniam per feminam nobis mors acciderat, vita nobis per feminam nasceretur ; ut et de utraque natura, id est, feminina et masculina, victus diabolus cruciaretur, quoniam de ambarum subversione lætabatur, cui parum fuerat ad pœnam si ambæ naturæ in nobis liberarentur, nisi etiam per ambas liberaremur. (De agone christiano, cap. XXII ; Migne, Patr. lat., XL, col. 303.)

9. Saint PIERRE CHRYSOLOGUE. — Benedicta tu in mulieribus. Quia in quibus Eva maledicta puniebat viscera ; tune in illis gaudet, honoratur, suspicitur Maria benedicta. Et facta est vere nunc mater viventium per gratiam quæ mater exstitit morientium per naturam... Quantus sit Deus satis ignorat ille, qui hujus Virginis mentem non stupet, animum non miratur ; pavet cœlum, tremunt angeli, creatura non sustinet, natura non sufficit, una puella sic Deum in sui pectoris capit, recipit, oblectat hospitio, ut pacem terris, cœlis gloriam, salutem perditis, vitam morluis, terrenis cum cœlestibus parentelam, ipsius Dei cum carne commercium, pro ipsa domus exigit pensione, pro ipsius uteri mercede conquirat, et impleat illud Prophetæ : Ecce hæreditas Domini, filii merces fructus ventris. Sed jam se concludat sermo ut de partu Virginis, donante Deo, indulgente tempore, gratius proloquamur. (Sermo- CXL, de Annuntiatione D. Mariæ Virg. ; Migne, Patr. lat., LII, col. 576, 577.)

10. Saint FULGENCE. — In primi hominis conjuge, nequitia diaboli seductam depravavit mentem : in secundi autem hominis matre, gratia Dei et mentem integram servavit, et carnem : menti contulit firmissimam fidem, carni abstulit omnino libidinem. Quoniam igitur miserabiliter pro peccato damnatus est homo, ideo sine peccato mirabiliter natus est Deus homo. (Sermo II, De

duplici nativitate Christi, n° 6 ; Migne, Patr. lat., LXV, col. 728.)

Venite, virgines, ad Virginem ; venite, concipientes, ad concipientem ; venite, parturientes, ad parturientem ; venite, matres, ad matrem ; venite, lactantes, ad lactantem ; venite, juvenculæ, ad juvenculam. Ideo omnes istos cursus naturæ Virgo Maria in Domino nostro Jesu Christo suscepit, ut omnibus ad se confugientibus fœminis subveniret, et sic restauraret omne genus fœminarum ad se advenientium nova Eva servendo virginilatem, sicut omne genus virorum Adam novus recuperat Dominus Jesus Christus. (Sermo XXXVI [attribué faussement à Saint Fulgence] ; Migne, Pat. lat, LXV, col. 899.)

J'ai omis, parmi les comparaisons d'Ève avec Marie, la fin de l'épître à Diognète³⁹, témoignage d'une très grande importance à cause de la haute antiquité de l'ouvrage, de la beauté religieuse de sa composition, et de la valeur que lui accordent les protestants. Mais je ne puis le traduire d'une manière satisfaisante comme le porte le texte actuel.

NOTE E

RELATIVE A LA PAGE 72

Doctrine de Suarez sur l'Immaculée Conception

Voici, en abrégé, la doctrine de Suarez au sujet de l'Immaculée Conception (Opera, t. XVII, éd. Venet., 1746) :

1. « Statuendum est B. Virginem fuisse a Christo redemptam, quia Christus fuit universalis redemptor generis humani, et pro omnibus hominibus mortuus est. » (P. 15.)

2. « Præterea constat indiguisse Virginem redemptione, quia nimirum descendebat ex Adamo per seminalem generationem. » (P. 7.)

3. « Tanquam certum statuendum est, B. Virginem procreatam esse ex viri et fœminæ commixtione carnali, ad modum aliorum hominum. Habetur certa traditione et communi consensu totius Ecclesiæ. » (P. 7.)

4. « Absolute et simpliciter fatendum B. Virginem in Adam peccasse. » (P. 16.)

5. « B. Virgo peccavit in Adamo, ex quo tanquam ex radice infecta per seminalem rationem est orta ; hæc est

tota ratio contrahendi originale peccatum, quod est ex vi conceptionis, nisi gratia Dei præveniat. » (P. 16.)

6. « Certum est B. Virginem fuisse mortuam saltem in Adamo. Sicut in Christo vitam habuit, ita et in Adam fuit mortua. Alias B. Virgo non contraxis ,set mortem aliasve corporis pœnalitates ex Adamo ; consequens est omnino falsum. Habuit B. Virgo meritum mortis saltem in Adamo. Illa vere habuit mortem carnis ex peccato Adami contractam. » (P. 16.)

7. « B. Virgo, ex vi conceptionis fuit obnoxia originali peccato, seu debitum habuit contrahendi illud, nisi divina gratia fuisset impeditum. » (P. 16.)

8. « Si B. Virgo non fuisset (ut ita dicam) vendita in Adamo, et de se servituti peccati obnoxia, non fuisset vere redempta. » (P. 16.)

9. « Dicendum est, potuisse B. Virginem præservari ab originali peccato, et in primo suæ conceptionis instanti sanctificari. » (P. 17.)

10. « Potuit B. Virgo ex vi suæ originis esse obnoxia culpæ, et ideo indigere redemptione, et nihilominus in eodem momento, in quo erat obnoxia, præveniri, ne illam contraheret. » (P. 14.)

11. « Dicendum B. Virginem in ipso primo instanti conceptionis suæ fuisse sanctificatam, et ab originali peccato præservatam. » (P. 19.)

12. « Carnem Virginis fuisse carnem peccati... verum est, non quia illa caro aliquando fuit subdita peccato aut informata anima carente gratia, sed quia fuit mortalis et passibilis ex debito peccati, cui de se erat obnoxia, si per Christi gratiam non fuisset præservata. » (P. 22.)

13. « Quod B. Virgo de se fuerit obnoxia peccato (si illud revera nunquam habuit), non derogat perfectæ ejus sanctitati et puritati. » (Pp. 16, 17.)

Cornelius a Lapide, dans son commentaire de l'Épître aux Romains, dit au verset 12 : « La sainte Vierge a péché en Adam, et encouru cette nécessité de contracter le péché

originel ; mais en fait elle n'en a pas contracté la souillure, parce qu'elle a été prévenue par la grâce de Dieu qui l'a préservée de tout péché, dès le premier instant de sa conception. »

Dans son commentaire de la deuxième Épître aux Corinthiens, au verset 15, il dit encore : « Tous sont morts en Adam, car en lui tous ont contracté la nécessité du péché et de la mort, même la Mère de Dieu ; en sorte que tous avaient besoin d'être rachetés par la mort du Christ. La sainte Vierge a péché et est morte par Adam, mais elle seule n'a pas contracté le péché et la mort de l'âme, car elle fut prévenue par Dieu et par sa grâce. »

Si quelqu'un désire voir notre doctrine traitée de nos jours, il devra recourir à l'Exposition du D^r Ullathorne sur l'Immaculée Conception, ouvrage plein d'instruction et de première autorité.

NOTE F

RELATIVE A LA PAGE 75

Texte de trois Pères opposés à la Tradition

Quelques illustres Pères du quatrième et du cinquième siècle ont parlé de la sainte Vierge, dans certains passages de leurs écrits, en des termes qui sont, à première vue, incompatibles avec la croyance que j'ai attribuée à leur temps. Ces Pères sont saint Basile, saint Chrysostome et saint Cyrille d'Alexandrie ; c'est dans leurs commentaires de certains textes de l'Écriture qu'on les voit s'exprimer ainsi. On pourrait me demander alors pourquoi je ne prends pas ces trois, au lieu de saint Justin, saint Irénée et Tertullien, comme base d'autorité pour prouver la doctrine des premiers siècles sur la sainte Vierge ; et pourquoi, au lieu de formuler la règle générale des écrits de saint Justin, de saint Irénée et de Tertullien, et de tirer l'exception de ceux de saint Basile, de saint Chrysostome et de saint Cyrille, je ne tire pas au contraire de ces derniers la règle générale, et l'exception des écrits des premiers. On pourrait m'objecter d'avoir établi une preuve dans mon propre sens, et de jouer le rôle d'un avocat, quoique je ne fasse en réalité ni l'un ni l'autre.

Et je ne vois pas que ce serait illogique et puéril, si je n'avais fait que cela ; assurément je me suis exprimé dans ma lettre comme si je voulais faire davantage. Ce serait d'ailleurs aller sûrement à mon but, étant donné que la majorité des Anglicans sont intimement persuadés qu'on ne peut, en faveur de notre doctrine sur la sainte Vierge, tirer aucune preuve des anciens Pères. Ce serait déjà un point sérieux de gagné que d'avoir fait quelque chose pour détruire cette idée ; mais je me propose de faire davantage. Je vais essayer d'affaiblir les seuls textes sur lesquels une doctrine anticatholique pourrait s'appuyer dans l'antiquité.

I. — Voici d'abord les textes qui soulèvent la difficulté, tels qu'ils se trouvent dans le grand ouvrage de Petau, théologien impartial et qui ne cherche pas à dérober aux regards ou à passer sous silence des faits contradictoires, par crainte du scandale, ou pour le besoin de la cause.

1. — Saint Basile écrit donc ainsi, dans sa 260^e lettre, adressée à l'évêque Optimus (Migne, Patr. gr., XXXII, col. 965-968) :

« Gladium autem dicit sermonem tentandi vim habentem et discernendi cogitationes, pertingentem usque ad divisionem animæ et spiritus, artuum quoque et medullarum. Quoniam igitur omnis anima Passionis tempore cuidam veluti dubitationi subjecta fuit, secundum Domini vocem, dicentis : « Omnes scandalizabimini in me » ; vaticinatur Simeon et de ipsa Maria, astante cruci, et vidente quæ gerebantur, et voces audiente ; post Gabrielis testimonium, post arcanam divinæ conceptionis cognitionem, post plurima exhibita miracula, erit, inquit, quædam et circa animam tuam fluctuatio. Oportebat enim Dominum pro omnibus gustare mortem, ac propitiationem mundi factum, omnes justificare in suo sanguine. Et te igitur ipsam, quæ cœlitus didicisti quæ ad Dominum spectant, tanget quædam dubitatio. Hoc designat gladius. « Ut revelentur ex multis cordibus cogitationes », significat,

post scandalum quod in Christi cruce contigit, discipulis ac ipsi Mariæ cclerem quamdam medicinam affuturam a Domino, quæ ipsorum corda confirmaret in illius fide. »

2. — Saint Jean Chrysostome, dans son homélie IV sur saint Matthieu, n° 5 :

« Quare, inquires, idipsum erga Virginem non fecit, nec post conceptionem ipsi rem nuntiavit. Ne in perturbatione magna foret. Nam timendum erat ne illa rei veritatem non clare sciens, de se quid acerbum decerneret, neu dedecus non ferens ad laqueum vel ad gladium properaret. Admiranda quippe Virgo erat, ejusque virtutem declarat Lucas cum ait, eam quando salutationem accepit, non statim gaudio perfusam fuisse, nec dicta suscepisse, sed turbatam quæsivisse qualis esset ista salutatio. Quæ autem sic comparata erat, mœrore confecta fuisset, rei infamiam secum reputans, nec sperans posse se quempiam audientium ad credendum inducere, quod id non ex adulterio profectum esset. Ne itaque id eveniret, ante conceptionem venit angelus. Etenim oportebat imperturbatum esse uterum illum, in quem omnium Creator ingressurus erat, et omni tumultu vacuum animam illam, quæ mysteriorum tantorum ministra futura erat. » (Migne Patr. gr., LVII, col. 45.)

Dans son homélie XLIV sur saint Matthieu, il dit (voir aussi son homélie XXI sur saint Jean) :

« Hodie aliquid amplius discimus, ne quidem Christum peperisse et mirabilem illum partum edidisse, aliquid utilitatis habere sine virtute. Id vero hinc maxime liquidum est ; nam dicit : « Adhuc

« eo loquente ad turbas, dixit quidam ci : Mater tua

« et fratres tui quærunt te. Ille vero dixit : Quæ est

« mater mea, et qui sunt fratres mei ? » Hoc autem dicebat,

non quod de matre puderet, nec quod genitricem negaret :

si enim id illi pudori fuisset, non per uterum illum transisset ; sed ut ostenderet, nihil hinc matri utilitatis proventurum fuisse, nisi præcepta omnia servasset. Nam

quod illa fecit exambitione proficiscebatur, ideoque importune accessit. Vide ergo et ejus et fratrum arrogantiam... Qui si matrem negare voluisset, tune negasset, cum id ipsi Judæi opprobrio verterent. Nunc autem tantam ejus curam exhibet, ut eam in cruce discipulo quem maxime omnium diligebat, commendaret, magnamque ejus sollicitudinem exhiberet. At nunc non similiter facit, ut illi et fratribus suis recte consuleret... Tu vero ne verba illa tantum perpendas, quæ moderatam continent increpationem, sed etiam... quis sit ille qui increpat... et quid volens increpaverit ; non enim ut illam in dubium conjiceret, sed ut a tyrannico morbo libera ret, ac paulatim induceret ad congruentem de se opinionem, suaderetque ipsi, se non modo filium ipsius esse, sed etiam Dominum. » (Migne, Patr. gr., ibid., col. 463-465.)

3. — Saint Cyrille d'Alexandrie, au livre XII de son commentaire sur saint Jean, XIX, 25, s'exprime ainsi :

« Quomodo locum istud explicabimus ? Astantes cruci matrem suam et alias cum ea, fientes nimirum inducit. Pronum quippe in lacrymas est mulierum genus, et in lamenta facile, quoties nempe largæ flendi causæ suppetunt. Quid ergo beatum evangelistam impulit ut minuta quæque narraret, et mulieres juxta crucem perstitisse referret ? Propositum enim ei fuit docere ipsi quoque Dei matri passionem illam inexpectatam, ut probabile est, scandalo fuisse, et mortis illius acerbiter, adeoque Judæorum illusiones, et illos forte milites cruci astantes, qui pendentem ridebant et in ipsius matris conspectu dividere vestem ausi erant, ejus animum a recta ratione propemodum excussisse. Noli enim dubitare tale quid apud se cogitasse : Genui ego eum qui in ligno ridetur ; sed cum se ipsum verum esse cunctipotentis Dei Filium diceret, forsitan fallebatur ; cum dixerit : Ego sum vita, quomodo crucifixus est ? Quomodo interfectorum laqueis est implicatus ? Quomodo persecutorum non vicit insidias ? Aut quomodo non descendit de cruce, qui

Lazarum ad vitam redire jussit, totamque miraculis Judæam attonitam reddidit ? Valde quippe probable est mulierem mysterii ignaram in ejuscemodi quasdam cogitationes incidisse. Recte enim existimare possumus tam gravem natura sua fuisse passionem, ut sobrium et constantem animum de sede sua deturbare posset. Neque vero mirum est si mulier eo deciderit. Nam si Petrus, ille sanctorum apostolorum princeps, scandalizatus aliquando... adeo ut subito exclamaverit : Absit a te, Domine ! quid mirum est, quæso, si tenera mens mulieris ad infirmiores cogitationes abrepta sit ? Atque hæc quidem dicimus. non vana, ut quidam sibi persuaserit, conjectura ducti, sed ex iis quæ scripta sunt, hæc de Domini matre suspicantes. Meminimus enim Simeonem justum, suscepto in ulnas Domino adhuc infante., ad ipsam sanctam Virginem dixisse :... Tuam ipsius animam pertransibit gladius, ut revelentur ex multis cordibus cogitationes. Gladium enim aiebat acutissimam vim passionis quæ mulieris animum in absurdas cogitationes avocaret. Tentationes enim animos probant eorum qui patientur, et insitas eis cogitationes patefaciunt. » (Migne, Patr. gr., LXXIV, col., 662, 663.)

Voyons maintenant ce que disent ces trois Pères dans ces textes.

I. — Saint Basile impute à la sainte Vierge non seulement un doute, mais un péché de doute. En d'autres termes, il le lui impute en une occasion seulement ; il ne le considère pas comme un péché grave ; il fait entendre qu'au point de vue de la perfection spirituelle, Marie était supérieure aux Apôtres.

2. — Saint Chrysostome, dans son premier passage, n'impute réellement à la sainte Vierge aucun péché. Il dit que Dieu disposa pour elle les choses de façon à la mettre à l'abri d'une occasion de péché ; qu'elle était trop admirable pour qu'il permît qu'elle fût entraînée au péché par ses meilleurs et ses plus purs sentiments. La seule idée qui dans ce passage puisse blesser le sentiment catholique,

est celle-ci : La nature féminine de Marie n'aurait pas eu la force de résister à une tentation hypothétique, sans la grâce et les soins vigilants de la Providence divine. Mais un catholique n'a pas à s'occuper de cette idée, ni pour l'affirmer, ni pour la nier, quoiqu'il ressente un vif déplaisir d'avoir à la discuter. Une chose, du moins, ressort clairement de ce passage : suivant saint Chrysostome, la sainte Vierge n'eut pas un rôle seulement physique dans l'Incarnation ; son âme, comme son corps, servit à l'accomplissement de ce mystère, et dut être convenablement préparée à cette mission sublime.

Le second passage est vraiment extraordinaire ; je manquerais de sincérité, si je ne reconnaissais franchement qu'il est en désaccord avec ce que nous soutenons, comme il est isolé dans les écrits de l'antiquité. Le saint docteur impute clairement, et (qu'il me le pardonne) gratuitement, à la sainte Vierge, dans le cas en question, le péché ou la faiblesse de la vaine gloire⁴⁰. Il a un passage semblable dans son commentaire sur le miracle de Cana⁴¹. Tout ce qu'on peut dire, pour atténuer le caractère étrange de ces passages, c'est que saint Chrysostome n'a pas considéré le sentiment de vaine gloire, qu'il impute à la sainte Vierge, comme un grand péché chez une femme.

3. — Enfin pour ce qui est de saint Cyrille, je ne vois pas qu'il dise que Marie ait positivement douté au pied de la croix ; mais étant donnée sa nature de femme, il est vraisemblable qu'elle fut tentée de douter, et tomba presque dans le doute. Du reste, il ne semble pas avoir regardé ce doute, s'il a eu lieu, comme un péché grave.

En résumé, tous les trois, saint Basile, saint Cyrille et saint Chrysostome, ont conjecturé, plus ou moins explicitement, qu'en diverses occasions, Marie fut ou put être exposée à une violente tentation de douter ; deux de ces Pères ont cru qu'elle pécha positivement, bien que légèrement, une fois par doute et en une seule occasion,

selon saint Basile ; deux fois par vaine gloire, et en deux occasions, selon saint Chrysostome.

Au reste, la dureté de leur langage n'est pas tant dirigée contre la personne de la sainte Vierge, que contre sa nature féminine. Ils semblent avoir partagé, avec saint Ambroise, saint Jérôme et d'autres Pères, les préjugés communs de leur temps sur l'infériorité naturelle de la femme. Dans la vaste étendue de l'empire, l'idéal qu'on se faisait de la femme n'était pas très élevé ; il semblait seulement perpétuer la poétique tradition du « *Varium et mutabile semper* ». On connaissait alors bien peu cette vraie noblesse dont on trouve des exemples dans les femmes de race gothique et germane, ainsi que dans celles de l'ancien peuple juif, Miriam, Débora, Judith et Suzanne, les figures de Marie. Lorsque saint Chrysostome impute à Marie un sentiment de vaine gloire, il ne pense lui imputer qu'une faiblesse inhérente à la nature féminine, inférieure à celle de l'homme, et intrinsèquement faible ; comme si le Tout-Puissant pouvait avoir créé un être plus excellent que Marie, mais pouvait ne pas avoir fait une plus grande femme. En conséquence, saint Chrysostome ne dit pas qu'elle pécha. Il ne nie pas qu'elle eut toutes les perfections qu'une femme pouvait avoir ; mais il semble avoir pensé que les capacités de sa nature étaient limitées de telle sorte que la plus grande grâce qui lui était conférée ne pouvait pas l'élever au-dessus du degré de perfection que comportaient ses éléments, et que, essayer davantage, eût été lui nuire plutôt que lui profiter. Naturellement je ne donne pas cette explication comme tirée de ses œuvres, mais il me semble que c'est réellement le sentiment de beaucoup d'anciens.

J'ajouterai ceci : l'idée que la sainte Vierge avait été coupable d'un péché ou d'une faiblesse, n'était pas incompatible, chez ces Pères, avec un culte d'amour et de dévotion envers elle, bien que je ne prétende pas qu'ils l'aient ainsi prouvé. Évidemment l'impeccabilité n'est pas

une condition indispensable pour inspirer la dévotion ; autrement nous ne serions dévots qu'à la sainte Vierge, et non à saint Joseph, aux Apôtres, ou à nos saints Patrons.

Jusqu'à quel point l'enseignement de ces trois Pères est-il en contradiction avec le nôtre ? D'une part, nous ne pouvons admettre que la sainte Vierge ait jamais péché ; nous n'en pouvons souffrir l'idée, et nous entrons pleinement dans l'esprit de ces paroles de saint Augustin : « Toutes les fois qu'il s'agit du péché, il ne peut aucunement être question de la Bienheureuse Vierge Marie. » D'autre part, nous admettons, ou plutôt nous soutenons que, sans le secours de la grâce divine, elle aurait pu pécher. Elle peut avoir été exposée à la tentation, dans le sens où Notre-Seigneur y a été exposé ; mais, tandis que la nature divine de Notre-Seigneur ne permettait point qu'il succombât, sa grâce sauvegardait sa Mère contre les assauts de la tentation. Nous ne croyons pas que Siméon ait prophétisé la tentation, lorsqu'il dit à la sainte Vierge qu'un glaive la transpercerait ; mais nous ne tenons pas pour hérétique celui qui expliquerait ainsi ce texte, pourvu qu'il n'imputât à Marie aucune émotion coupable ou déréglée. De cette façon, le passage de saint Basile peut être écarté du débat, et nous n'avons plus à traiter que du paradoxe émis par saint Basile et saint Chrysostome.

II. — J'arrive à leur valeur au point de vue de la controverse. J'ai montré comment s'expriment ces trois Pères, et combien ils s'éloignent de la doctrine catholique actuelle, je viens maintenant à la question principale : Quelle est, au point de vue de la controverse, l'autorité des paroles de ces Pères opposées à la doctrine catholique ? Je crois pouvoir démontrer qu'elles n'ont aucune force.

1. — D'abord, dans la controverse, les paroles d'un Père, ou des Pères, tirent leur force principale de ce qu'ils représentent le jugement, ou le sentiment de leurs pays respectifs. En outre, ce sentiment ou ce jugement local tire

sa force de ce qu'il est l'expression vivante d'une tradition apostolique. Sans doute l'enseignement d'un Père a droit à notre déférence, en raison de sa position et de son caractère personnels ; les sentiments d'une population chrétienne ont aussi des droits à notre sérieuse attention. Mais dans une question de doctrine, nous devons remonter à la grande source de la doctrine, la Tradition apostolique. Il faut qu'un Père représente son peuple ; et il faut que son peuple soit le témoin d'une tradition ininterrompue depuis les Apôtres, si l'on veut tirer un argument décisif d'une proposition théologique qui se rencontre dans les écrits de ce Père. Si, dans un cas particulier, il n'y a pas de raison de supposer qu'un Père est l'écho de la voix populaire, ou que la voix populaire transmet l'enseignement apostolique ; ou bien, pour prendre un autre canal de tradition, en dehors des cas où les Pères transmettent la doctrine que leur ont enseignée les évêques et les prêtres, comme venant des Apôtres ; lors même qu'une proposition viendrait de dix Pères, elle serait sans valeur contre l'enseignement opposé d'un seul autre Père, s'il était évident que ce dernier est le témoin d'une tradition apostolique. Je ne prétends pas décider ainsi la question avec toute la rigueur imaginable ; mais je pense pouvoir arriver, par cette voie, à une conclusion satisfaisante.

2. — Je dis que pour avoir une force dogmatique, une doctrine énoncée par les Pères doit être une tradition dans sa source ou sa forme. Puis qu'est-ce qu'une tradition considérée dans sa matière, sinon une croyance qui, affirmative ou négative, est positive. La simple absence d'une tradition dans un pays ne constitue pas une tradition contraire. Si, par exemple, il n'y avait en Syrie et en Asie Mineure aucune tradition que les mots « consubstantiel au Père » vinssent des Apôtres, ce ne serait pas une tradition qu'ils n'en viennent pas ; bien qu'évidemment ceux qui tiennent pour l'affirmative devraient expliquer l'ignorance de ces pays comme un fait réel.

3. — La proposition « le Christ est Dieu » me sert à montrer ce que j'entends par tradition affirmative ; et celle-ci « nul homme né de la femme n'est né dans la grâce de Dieu » ce que j'entends par tradition négative. Je fais observer, en troisième lieu, qu'une proposition traditionnelle ne s'explique pas complètement d'elle-même ; elle est pour ainsi dire amenée aux pieds des Apôtres, et il reste à déterminer son interprétation ; de même qu'il est nécessaire d'interpréter, dans l'Ecriture, les paroles des Apôtres, tout authentiques qu'elles sont. Tout en admettant la tradition négative ci-dessus que « nul homme né de la femme n'est né dans la grâce de Dieu », je puis mettre en question sa stricte universalité ; car une proposition générale admet des exceptions ; Notre-Seigneur naquit d'une femme, et fut cependant sans tache, prêtre et victime pour l'humanité tout entière. Autre exemple : les Ariens admettaient que Jésus-Christ était Dieu, mais ils disputaient sur le sens du mot Dieu.

4. — En outre, il y a des traditions explicites, et des traditions implicites. Ainsi ces propositions : « Notre-Seigneur est le véritable Fils de Dieu, d'une même nature que son Père, et égal à lui en toutes choses ; » « il n'y a qu'un Dieu », ces propositions, dis-je, sont des traditions apostoliques explicites ; mais en elles était nécessairement comprise la tradition implicite que le Père et le Fils sont numériquement un seul Dieu. Des traditions implicites sont des traditions positives.

5. — Enfin, il y a au moins deux manières de déterminer une tradition apostolique. Première manière : Des témoignages dignes de foi déclarent qu'une tradition est apostolique ; c'est ce que firent les trois cents Pères de Nicée contre Arius. Seconde manière : Des témoins indépendants énoncent, en des lieux différents, une seule et même doctrine ; par exemple, saint Irénée, saint Cyprien et Eusèbe affirment que les Apôtres ont fondé une Eglise une et catholique.

III. — Appliquons ces principes au cas particulier, à propos duquel je les ai formulés.

1. — « Marie est la nouvelle Ève » ; cette proposition répond à l'idée d'une tradition. Je ne dis point que les écrivains qui l'enseignent déclarent l'avoir reçue des Apôtres ; mais les écrivains qui en rendent témoignage sont indépendants les uns des autres, comme je l'ai montré au long dans le cours de ma lettre.

C'est une tradition explicite ; et il en découle deux autres qui sont implicites ; la première, si nous considérons la condition d'Ève au Paradis, c'est que Marie n'eut aucune part au péché, et reçut une mesure de grâce indéfiniment grande ; la seconde, si nous considérons la doctrine des mérites, c'est qu'elle a été exaltée et glorifiée en proportion de cette grâce.

Voici ce que j'ai à faire observer sur l'argument en faveur de la sainte Vierge. Saint Justin, saint Irénée, Tertullien, sont les témoins d'une tradition apostolique ; car dans trois parties du monde différentes, ils énoncent une seule et même doctrine. Ils sont précisément les organes des trois sièges d'enseignement catholique qui vraisemblablement devaient recueillir, d'une manière spéciale, la vérité dans cette question. Saint Justin représente Jérusalem, siège de saint Jacques ; saint Irénée, Ephèse, demeure et lieu de sépulture de saint Jean ; et Tertullien, qui fit un long séjour à Rome, représente la ville de saint Pierre et de saint Paul.

2. — Cherchons maintenant ce que, de l'autre côté, on peut opposer à un argument tel que celui-là. Une tradition, dans sa matière, est une exposition positive de foi ; dans sa forme, c'est une exposition qui vient des apôtres. Eh bien, pour ce qui est de la matière, y a-t-il une déclaration de croyance dans les paroles de saint Basile, de saint Chrysostome et de saint Cyrille ? Je n'en vois aucune. Ils ne font qu'interpréter certains passages des Évangiles dans un sens défavorable à la sainte Vierge ; mais leur interprétation est-elle une exposition de foi ? Le fût-elle, il

n'y a pas d'accord dans ce cas ; ils n'interprètent pas tous les trois un seul et même passage. Ils ne s'accordent pas non plus dans l'interprétation de ces passages, que l'un ou l'autre interprète si durement. Saint Chrysostome dit que Notre-Seigneur réprimanda sa Mère, aux noces de Cana ; d'après saint Cyrille, au contraire, si Jésus fit un miracle, que de lui-même il ne voulait pas faire, ce fut pour donner une preuve de son respect envers sa Mère ; Marie, dit ce Père, par son autorité, contribua grandement au miracle ; elle triompha en décidant le Seigneur, comme il convenait, puisqu'il était son Fils.

En prenant seulement les assertions défavorables à la sainte Vierge, pouvons-nous les généraliser dans cette proposition : La sainte Vierge, durant sa vie terrestre, a commis des péchés actuels ? Veut-on dire qu'une telle proposition ait été positivement admise dans la patrie de saint Basile, ou de saint Chrysostome ? On ne peut pas tirer cette conclusion de leurs commentaires individuels sur l'Écriture. Tout ce qu'on en peut logiquement conclure, c'est que si, dans leurs pays, on avait cru positivement à l'impeccabilité de la sainte Vierge, ils n'eussent pas parlé comme ils l'ont fait ; en d'autres termes, qu'il n'y avait pas alors, dans leurs Églises, une foi déterminée à son impeccabilité. Mais l'absence d'une croyance ne constitue pas une croyance en sens contraire ; ce n'est pas là cette déclaration positive, qui est requise, comme je l'ai dit, pour la matière d'une tradition.

Pour ce qui est de la forme, les textes de ces Pères ne contiennent non plus aucune tradition, c'est-à-dire aucune exposition qui vienne des apôtres. J'ai insinué deux manières d'avoir cette exposition : quand les écrivains qui la font déclarent qu'elle vient des apôtres, ou bien, quand indépendants les uns des autres, ils témoignent la même doctrine. Dans le cas qui nous occupe, aucune de ces formes ne se trouve. Ces trois Pères des quatrième et cinquième siècles commentent simplement l'Écriture ; et

des commentaires portent avec eux sans doute et dénotent l'empreinte des pensées répandues dans le lieu et le temps auxquels ils appartiennent, mais n'ont cependant à première vue qu'un caractère tout à fait personnel. S'ils sont plus que cela, la charge de le prouver incombe à ceux qui avancent cette assertion. L'exégèse et le dogme sont deux branches très distinctes de la science théologique. D'un autre côté, les trois Pères du deuxième siècle que j'ai cités à l'appui de ma thèse traitent des sujets de dogme, lorsqu'ils comparent Marie à Ève.

IV. — Examinons maintenant, l'un après l'autre, les textes de saint Cyrille, de saint Basile et de saint Chrysostome, envisagés comme organe de la tradition.

1. — Saint Cyrille, nous l'avons déjà vu, ne dit rigoureusement que ceci : La sainte Vierge fut gravement tentée. Cela n'implique pas le péché ; car Notre-Seigneur a éprouvé comme nous toutes sortes de tentations, mais sans péché. De plus, ce même saint Cyrille, à Éphèse, fit de la sainte Vierge un tel panégyrique, que, pour être conséquent, il dut la croire exempte de péché.

2. — Saint Basile a puisé dans Origène l'idée que la sainte Vierge, au temps de la Passion, laissa pénétrer un doute en son âme sur la mission de Notre-Seigneur ; et Origène, loin d'enseigner qu'il s'appuie en cela sur la Tradition, la tire comme conclusion théologique d'une doctrine reçue. Le défaut caractéristique d'Origène fut de préférer à l'autorité les raisonnements scientifiques ; nous en avons un exemple dans le cas présent. Au moyen âge, le grand obstacle à l'admission de la doctrine de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge fut cette idée qu'elle n'eût pu être rachetée, si elle n'eût péché en quelque manière. Par un argument semblable, Origène conclut qu'étant au nombre des rachetés, elle doit, à un moment quelconque, s'être rendue coupable de péché. « Devons-nous penser, dit-il, que les apôtres se scandalisèrent, et que la Mère du Sauveur ne se scandalisa pas ? Si la Passion de Notre-

Seigneur ne fut pas pour elle une occasion de scandale, alors Jésus ne mourut pas pour ses péchés. Si tous ont péché et ont eu besoin que Dieu les justifiât par sa grâce et les rachetât, certainement Marie, à ce moment, a été scandalisée. » C'est précisément l'argument de saint Basile, dans le passage en question. Donc quand il dit que la sainte Vierge chancela dans sa foi, cette assertion, au lieu d'être donnée comme une tradition, renferme en elle-même l'aveu qu'elle n'est point une tradition.

Cependant, je ne refuse pas d'en convenir, l'Écriture disant que la Passion de Notre-Seigneur fut à tous une occasion de scandale, les paroles de Siméon ont reçu une sorte d'interprétation qui comprenait, en un certain sens, Marie dans cette épreuve. Quel laps de temps s'était écoulé depuis l'ère apostolique, quand naquit cette tradition ? C'est ce qu'on ne peut déterminer. Quoi qu'il en soit, l'idée que la sainte Vierge a péché ne sort pas nécessairement de là ; on peut en conclure seulement qu'elle fut tentée, et que son esprit fut plongé dans les ténèbres. Cette tradition, quelle qu'en soit l'autorité, pouvait être facilement dénaturée ; ses auteurs pouvaient soupçonner Marie de péché, en raisonnant comme Origène, qui le premier avait donné cette explication du glaive prédit par Siméon. Saint Cyrille, bien que natif d'Alexandrie comme Origène, représente une école de théologie toute différente ; néanmoins il explique comme lui le glaive pénétrant. On trouve également cette explication dans une homélie attribuée à saint Amphiloque, et dans le sixième discours de Proclus, qui, selon Tillemont et Dom Ceillier, n'est pas authentique. On la rencontre encore dans un ouvrage attribué mal à propos à saint Augustin.

3. — Saint Chrysostome est par excellence le commentateur de l'Église. Comme prédicateur et commentateur, il surpasse tous les autres Pères par l'énergie de sa personnalité. C'est là le secret du charme qui lui est particulier. La pensée, chez lui, est débordante ;

elle se répand avec une franchise naturelle pleine de charme, et une vigueur qui ne s'épuise jamais. S'il avait l'habitude de travailler profondément et de revoir avec soin ce qu'il donnait au public, il faut qu'il eût, au plus haut degré, l'art très rare de cacher son art. Il parle toujours comme de son propre fond, quoique évidemment il fût tout imprégné des influences d'une éducation catholique forte et complète. Sa parole semble être affranchie de toute règle, parce qu'il se confie aux loyales inspirations de son cœur. Aucun Père, d'ailleurs — est-ce un paradoxe de le dire ? — ne montre aussi peu que lui la science, la précision, la consistance, la gravité d'un docteur de l'Église, bien qu'il soit un des plus grands. On sait les embarras qu'il a causés aux écoles de théologie ; ses obiter dicta sur la sainte Vierge sont l'un de ces embarras.

En résumé, dans le langage de ces trois Pères, rien n'autorise à prétendre qu'ils exprimaient un enseignement péremptoire de la tradition apostolique, quand ils disent que la sainte Vierge a péché contre la foi ou l'humilité, en certaines occasions mentionnées par l'Écriture.

V. — Des difficultés pareilles aux précédentes ne sont pas rares, dans les écrits des Pères. J'en citerai plusieurs :

1. — Saint Grégoire de Nysse est un grand théologien dogmatique ; lui aussi, comme saint Basile, est de l'école d'Origène ; et, comme Origène, il déclare, ou insinue, en plusieurs passages de ses œuvres, que le châtiment futur n'est pas éternel⁴². Ceux des Anglicans qui considèrent les passages de saint Chrysostome comme un argument solide contre la croyance catholique de l'impeccabilité de la sainte Vierge, devraient expliquer pourquoi ils ne regardent pas l'enseignement de saint Grégoire de Nysse comme un argument solide contre leur croyance à l'éternité des peines.

2. — Ces docteurs anglicans croient à la divinité de Notre-Seigneur, malgré ce que Bull a dit, en parlant des

Pères antérieurs au concile de Nicée : « Presque tous les anciens catholiques qui précédèrent Arius semblent ignorer la nature invisible et immense du Fils de Dieu » ; article de foi contenu expressément dans le symbole d'Athanase, et imposé sous peine d'anathème.

3. — La divinité du Saint-Esprit est une partie intégrante de la doctrine fondamentale du christianisme ; pourtant saint Basile, au quatrième siècle, appréhendant l'orage de controverses qu'il soulèverait en l'affirmant, s'abstint de le faire, en une circonstance où les Ariens épiaient ce qu'il allait dire. Et saint Athanase s'associa à ce silence. De telles inconsistances ont lieu continuellement, et il n'est point de doctrine catholique qui n'en souffre parfois, jusqu'au jour où ce qui a été maintenu par la tradition est formellement déclaré apostolique, par définition de l'Église.

VI. — Avant de conclure, j'examinerai en peu de mois deux questions qui peuvent m'être posées.

1. — Comment expliquer l'absence, à Antioche ou à Césarée, d'une tradition relative à l'impeccabilité de la sainte Vierge ? J'estime que cette tradition s'obscurcit ou s'effaça, sous l'influence des troubles de l'Arianisme, dans les pays où se trouvent ces sièges.

Certes il n'est pas étonnant qu'en Syrie et en Asie-Mineure, foyers de l'Arianisme et du Semi-Arianisme, au quatrième siècle, les prérogatives de la Mère aient été rejetées dans l'ombre, en même temps que la gloire essentielle du Fils ; il n'est pas étonnant que ceux qui niaient la tradition de la divinité du Fils aient oublié la tradition de l'impeccabilité de la Mère. Les chrétiens de ces pays et de cette époque, bien que religieux et instruits par des orthodoxes, se trouvèrent dans des circonstances particulièrement défavorables.

Saint Basile grandit au centre même du Semi-Arianisme, et eut des rapports avec cette portion de ses fauteurs qui avaient été réconciliés avec l'Église, et accepté l'Ομολογισμός. Il ne faut donc pas s'étonner s'il ne s'attacha

point, avec sa fermeté habituelle, à une doctrine apostolique, il est vrai, mais généralement laissée sur le second plan, à l'époque où il vivait.

Quant à saint Chrysostome, on connaît ses rapports étroits avec la chaire d'Antioche, momentanément semi-arienne, pour renoncer à la rivalité de succession à ce siège, reconnue par Rome et Alexandrie. Ses écrits montrent qu'il subit l'influence de l'école d'Antioche, célèbre par son criticisme appliqué à l'Écriture, et par les éruptions de l'hérésie qui eurent lieu dans son sein à plusieurs reprises, bien qu'elle fût orthodoxe au fond. Ces éruptions avaient commencé avec Paul de Samosate, s'étaient continuées avec les disciples semi-ariens de Lucien, et finirent avec Nestorius. Dans cette même école, deux hommes célèbres, Théodore et Diodore, sans être hérétiques, ont laissé un mauvais renom ; or, saint Chrysostome eut pour maître Diodore, et pour condisciple Théodore⁴³. Tout cela sert à expliquer naturellement pourquoi saint Chrysostome eut, moins encore que saint Basile, la claire perception de la place occupée par la sainte Vierge dans la dispensation évangélique.

2. — Comment expliquer les passages des évangiles qui ont fourni aux Pères l'occasion de ces conjectures trop peu respectueuses pour Marie ? Ces passages me semblent destinés à établir la distinction entre l'œuvre de Notre-Seigneur, notre Maître et Rédempteur, et l'office de sa Mère.

Dans les paroles de Siméon interprétées par saint Basile et saint Cyrille, il n'y a rien qui oblige à considérer le « glaive » comme signifiant le doute, plutôt que l'angoisse ; mais le chapitre de saint Matthieu (XII, 46-50), et les chapitres parallèles de saint Marc (III, 31-35), de saint Luc (VIII, 19-21 ; XI, 27-28) et de saint Jean (II, 4), demandent des explications.

Notre-Seigneur, au début et pendant toute la durée de son ministère, s'imposa, comme l'un de ses plus grands sacrifices personnels, le devoir de rompre tous les liens terrestres afin de réaliser l'idéal du prêtre et de l'apôtre. Il voulait donner un exemple à ses prêtres, et manifester ainsi cette vérité capitale exprimée par le prophète : « Je suis le Seigneur ; il n'y a point d'autre Sauveur que moi. » Ses prêtres, après lui, devaient être de l'ordre de ce Melchisédech qui fut « sans père et sans mère » ; car « celui qui est enrôlé au service de Dieu, ne doit pas s'embarrasser dans les affaires du siècle » ; et « l'homme qui met la main à la charrue, puis regarde en arrière, n'est pas apte au royaume de Dieu ». Les Lévites, qui sous l'ancienne loi étaient ses figures, s'étaient honorés un jour, par un zèle héroïque pour la cause de Dieu, en frappant de mort leurs frères mêmes coupables d'idolâtrie. « Ils dirent à leur père et à leur mère : Je ne vous connais pas ; et à leurs frères : Je vous ignore ; et ils ne connurent plus leurs propres enfants. » Notre-Seigneur fit allusion d'avance à la séparation qui devait un jour se consommer entre lui et sa Mère, lorsqu'il lui dit, à l'âge de douze ans : « Ne savez-vous pas qu'il faut que je sois où sont les affaires de mon Père ? »

Cette séparation d'avec sa Mère, près de laquelle il vécut plus de trente années, en devait pas durer au delà de son ministère. Marie semble avoir été surprise quand Jésus lui en parla pour la première fois ; saint Luc dit en effet qu'ils ne comprirent point ce qu'il leur disait. Elle semble l'avoir à peine compris au festin de Cana ; mais, en appuyant davantage sur cette séparation, Notre-Seigneur fit entendre qu'elle ne devait pas être de longue durée : « Femme, dit-il, qu'ai-je à faire avec vous ? Mon heure n'est pas encore venue », c'est-à-dire l'heure de son triomphe, quand sa Mère devait entrer en possession de la place qui lui était destinée dans son royaume. En disant que son heure n'était pas venue, Jésus lui annonça que

l'heure viendrait où il agirait avec elle, où elle pourrait lui demander et obtenir de lui des miracles. Suivant saint Augustin, cette heure arriva quand Jésus dit, sur la croix : « Consummatum est » ; après avoir paru traiter Marie comme une étrangère durant quelques années, il la reconnut comme sa Mère, et la confia à son disciple bien-aimé. En marquant ainsi le commencement et la fin de la période exceptionnelle où Marie ne put pas exercer sur lui son influence, Jésus signifia plus clairement, par manière de contraste, que la présence de sa Mère et son pouvoir près de lui devaient être la règle. Il semble qu'il lui disait, en un sens plus élevé, ce qu'il dit un jour à ses apôtres : « Parce que je vous ai dit ces choses, votre cœur a été rempli de tristesse. Mais je vous reverrai, et votre cœur tressaillira de joie ; et cette joie, nul ne pourra vous l'ôter. » (Voyez dans mes Sermons sur les sujets du jour, le Sermon III sur la première et la dernière Cène de Notre-Seigneur. Voyez aussi le commentaire de saint Irénée sur le ch. II, 4, de saint Jean, dans ma note sur le troisième discours de saint Athanase, 41.)

J'aurais pu aussi ajouter le passage de Tertullien, de *Carne Christi*, ch. VII, comme montrant par son contraste avec le chapitre XVII (cité plus haut p. 52), la distinction entre une tradition doctrinale et une opinion personnelle, s'il m'était évident qu'il renferme la sainte Vierge parmi les frères de Notre-Seigneur qui ne croyaient pas en lui. Au contraire, il la sépare expressément d'avec eux. Voici le passage sur ce texte : « Qui est ma Mère et qui sont mes frères ? »

« Les frères du Seigneur n'avaient pas cru en lui, comme il est dit dans l'Évangile publié avant Marcion. On ne dit pas également que sa Mère l'avait suivi, tandis que Marthe et une autre Marie ont souvent des rapports avec lui. En cet endroit enfin leur incrédulité est évidente ; tandis qu'il enseignait le chemin de la vie, qu'il prêchait le royaume de Dieu, qu'il opérait la guérison des maladies et des

infirmités, les étrangers s'étaient attachés à lui, mais eux, ses proches, étaient loin de lui. Ils viennent à la fin le trouver, mais se tiennent dehors, sans entrer, ni se mettre en peine de ce qui se passe à l'intérieur ⁴⁴. »

Note ajoutée à la cinquième édition. — On peut ajouter à ce qui précède les paroles du Frère Hippolyte Maracci dans sa *Vindictio Chrysostomica*. Il plaide en faveur de la croyance de saint Chrysostome à l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, et soutient qu'on peut croire à cette doctrine et admettre que la sainte Vierge n'était pas exempte de péché véniel, s'appuyant en cela sur la doctrine de saint Chrysostome. S'il en est ainsi, nous ne pouvons conclure que ni lui, ni les deux autres Pères, nient la doctrine de l'Immaculée Conception, parce que çà et là dans leurs écrits ils imputent à la sainte Vierge des fautes ou des infirmités. Voici ses paroles :

« Demus, quod dandum non est, scilicet Chrysostomum tribuisse Deiparæ Virgini peccatum actualc veniale, numquid ex hoc potest solide inferri ipsum cidem tribuisse etiam peccatum originale ? Minime quidem. Non enim apparet necessaria connectio inter carentiam peccati venialis et carentiam originalis, ita ut ex una possit inferri alia. Potuit Chrysostomus liberare B. Virginem a peccato originali, licet non liberaverit a veniali. Peccatum veniale, juxta doctrinam Angelici Doctoris, non causat maculam in anima, nec spiritualem pulchritudinem in ea demolitur, stare que potest cum clogiis immaculatæ, incontaminatæ, impollutæ, etc. Coëterum peccatum originale, cum penitus, omnem gratiæ ornatum explodat, cum decore immaculatæ, incontaminatæ, impollutæ etc., minime potest consistere. Chrysostomus arbitratus est, minus indecorum fuisse Christo nasci ex matre, quæ levi veniali macula afficeretur, quam quæ originali ignominia dehonestaretur. Præservare Virginem a peccato originali majus privilegium et excellentius beneficium est ex parte Dei, quam eam non

permittere macula veniali aliquantulum opacari. Stante enim præservatione a peccato originali, nec anima Dei inimicitiam contrahit, nec diaboli mancipium evadit, nec denique redditur inepta ad recipienda plura auxilia gratiae annexa, quibus plura peccata venialia declinare posset. Ex alia parte, peccatum veniale ex se his bonis recipiendis obicem non adeo ponit, nec animæ pulchritudini, nec amicitiae, nec charitati machinatur exilium. »

NOTE G

RELATIVE AUX PAGES 135-137

Marie dans la liturgie grecque

Dans son ouvrage de *Maria Deipara Virgine* (p. 514), Canisius montre que l'Église a soigneusement établi la distinction entre l'adoration due à Dieu seul, et le culte inférieur dû à la sainte Vierge. Pour ne pas se départir du culte de latrerie, qui est l'adoration de Dieu, l'Église, dit-il, a établi dans la liturgie des prières publiques qu'elle adresse directement à Dieu le Père, et non aux saints, sous cette forme : Dieu Tout-Puissant, Dieu éternel, etc. ; les dites prières, qui sont aussi appelées Collectes, sont généralement terminées en cette manière : Par Jésus-Christ, votre Fils, Notre-Seigneur. Il dit davantage dans le même dessein, mais il suffit d'indiquer ces deux points : 1° les saints ne sont pas invoqués directement dans ces livres officiels ; 2° les prières qu'ils renferment sont terminées par le nom de Jésus. La prière qui se dit à la fin de l'Offertoire, dans la Messe latine, est un exemple caractéristique de ces deux points, c'est-à-dire de ce qui a été omis, et de ce qui a été ajouté. En tout cas, si le nom de

Notre-Dame ou des saints, était, à la fin d'une prière, substitué à celui de Notre-Seigneur, ce serait quand elle s'adresse non à Dieu le Père, mais au Fils, ou à la sainte Trinité. Voici le texte de cette prière : Suscipe, Sancta Trinitas :

« Recevez, Sainte Trinité, cette oblation que nous vous faisons, en souvenir de la Passion, de la Résurrection, et de l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et en l'honneur de la Bienheureuse Marie toujours Vierge, du bienheureux Jean-Baptiste, des saints Apôtres Pierre et Paul, de ceux-ci, et de tous les saints, pour qu'elle serve à leur honneur et à notre salut, et pour que ceux dont nous célébrons la mémoire ici-bas daignent intercéder pour nous dans le ciel ; par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur. Amen. »

Quand l'intercession de la Sainte Vierge est introduite dans des collectes de circonstance, cela n'empêche pas de mentionner Notre-Seigneur comme intercesseur. Par exemple dans la Postcommunion de la fête de la Circoncision :

« Que cette communion, Seigneur, nous purifie de nos péchés, et que, par l'intercession de la Bienheureuse Marie, Mère de Dieu, elle nous fasse sentir les effets de ce remède céleste, par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur. Amen. »

Quand l'intercession de Marie et des saints est demandée dans une prière adressée au Fils, les mérites y sont mentionnés à la fin, par exemple à la fête des Sept-Douleurs :

« O Dieu, dans la Passion duquel un glaive de douleur, suivant la prophétie du vieillard Siméon, a percé le cœur aimant de la glorieuse Vierge Marie votre Mère, faites que, célébrant avec respect la mémoire de ses douleurs, nous méritions, par l'intercession, les mérites glorieux et les prières de tous les saints qui se tinrent fidèlement au pied de la croix, d'obtenir l'heureux effet de votre Passion : vous qui vivez et réglez, etc. »

Voyons maintenant combien la Liturgie grecque est plus hardie que la nôtre dans les formules de sa dévotion envers Marie, et combien son langage est moins scrupuleusement fidèle aux lois de l'exactitude théologique.

1. — « Nous sommes sortis du sommeil, et nous nous prosternons devant vous, ô Dieu plein de bonté ; nous vous chantons l'hymne angélique, ô Dieu puissant. Saint, Saint, Saint êtes-vous, ô Dieu ; ayez pitié de nous en considération de la Mère de Dieu.

« Vous m'avez tiré de mon lit et de mon sommeil, ô Dieu. Éclairez mon intelligence, et ouvrez mon cœur et mes lèvres pour vous chanter, ô Trinité sainte. Saint, Saint, Saint êtes-vous, ô Dieu ; ayez pitié de nous en considération de la Mère de Dieu.

« Bientôt vous viendrez comme juge, et les actions de tous seront mises à nu devant vous... Saint, Saint, Saint êtes-vous, ô Dieu ; ayez pitié de nous en considération de la Mère de Dieu. » (Horologium, p. 2 ; Venet., 1836, et pp. 34, 48, 52 ; voir aussi l'Euchologium, p. 358, Venet., 1832.)

2. — « O Dieu qui regardez la terre et la faites trembler, délivrez-nous des menaces effrayantes du tremblement de terre, ô Christ notre Dieu ; envoyez-nous la richesse de vos miséricordes et sauvez-nous par l'intercession de la Mère de Dieu. » (Ibid., p. 224 ; voir aussi Pentecostarium, p. 14, Venet., 1820.)

3. — « O Dieu saint... visitez-nous dans votre bonté, pardonnez-nous tous nos péchés, sanctifiez nos âmes, accordez-nous de vous servir dans la sainteté tous les jours de notre vie, par l'intercession de la sainte Mère de Dieu et de tous les saints, etc. » (Euchologium, p. 64, Venet., 1832.)

4. — « Encore, et de nouveau, prions le Seigneur en paix. Secourez-nous, sauvez-nous, ayez pitié de nous, préservez-nous, ô Dieu, par elle, la toute Sainte, l'Immaculée, la toute bénie, la glorieuse, etc. » (Euchologium, p. 92, Venet., 1832 ; voir aussi Pentecostarium, p. 232, et passim.)

5. — « Seigneur, Souverain tout-puissant, guérissez et faites sortir de son lit ce serviteur qui est vôtre... par l'intercession de la toute pure Mère de Dieu et de tous les saints. » (Ibid., p. 142.)

6. — « Ayez pitié et pardonnez (car vous seul avez pouvoir de remettre les péchés et les iniquités), par l'intercession de votre toute sainte Mère et de tous les saints. » (Ibid., p. 150.)

7. — « O Seigneur Dieu Tout-Puissant, bénissez et sanctifiez cette place qui est vôtre... par l'intercession de la glorieuse Marie, notre Dame, Mère de Dieu, et toujours vierge. » (Euchologium, p. 389.)

Est-ce que dans les prières latines la sainte Vierge est jamais appelée « Notre-Dame », comme ici ? Tandis que dans la liturgie grecque on lui donne fréquemment ce titre.

8. — « Sauvez-moi, mon Dieu, de tout mal, vous qui êtes glorifié en trois personnes... et gardez votre troupeau par l'intercession de la Mère de Dieu. » (Pentecostarium, p. 59, Venet., 1820 ; voir aussi Goar, Eucholog., p. 30.)

9. — « Sous le porche de Salomon sont étendus une multitude de malades... Seigneur, envoyez-nous vos grandes miséricordes par l'intercession de la Mère de Dieu. » (Pentecostarium, p. 84 ; voir aussi Goar, Eucholog., pp. 488, 543.)

10. — « O Dieu grand, Très-Haut, qui seul avez l'immortalité,... exaucez notre prière comme l'encens devant vous... pour que nous puissions nous souvenir de votre saint Nom même pendant la nuit... et nous lever dans la joie de notre âme... apportant nos prières et supplications à votre aimante bonté, pour nos propres péchés et ceux de tout votre peuple ; visitez-le dans votre bonté par l'intercession de la sainte Mère de Dieu. » (Ibid., p. 232 ; voir Horologium, p. 192, Venet., 1832.)

II. — Entre le Trisagion et l'Épître à la Messe :

« O Dieu qui habitez dans le saint lieu, que les Séraphins louent avec la voix de leur Trisagion... sanctifiez nos âmes

et nos corps, et accordez-nous de vous servir dans la sainteté tous les jours de notre vie, par l'intercession de la sainte Mère de Dieu et de tous les saints. » (Euchologium, p. 64, Venet., 1832.)

12. — Dans la première partie de la Messe :

« Exaltez la force des Chrétiens, et faites descendre sur nous l'abondance de vos miséricordes, par le pouvoir de la vivifiante croix, par la grâce de votre naissance radieuse, de votre résurrection d'entre les morts, le troisième jour, par l'intercession de notre toute sainte et bienheureuse Dame, Mère de Dieu et toujours Vierge, et de tous vos saints. » (Assemani, Codex liturgicus, t. V, p. 71 ; lit. de saint Jacques.)

13. — A l'Offertoire pendant la Messe :

« En l'honneur et mémoire de notre singulièrement bénie et glorieuse Reine, Marie, Mère de Dieu et toujours Vierge ; par l'intercession de laquelle, Seigneur, Seigneur, recevez ce sacrifice sur votre autel qui est au delà des cieux. » (Goar, Euchologium, p. 58 ; lit. de saint Chrysostome.)

14. — A la mémoire à la Messe.

« Les chantres : Salut, Marie, pleine de grâce, etc., etc... parce que vous avez mis au monde le Sauveur de nos âmes.

« Le prêtre : (Souvenez-vous, Seigneur) surtout de la très Sainte Immaculée, etc., Marie.

« Les chantres : Il est vraiment juste de vous bénir, Mère de Dieu... plus honorable que les Chérubins, etc... nous vous magnifions, vous qui êtes vraiment la Mère de Dieu. O pleine de grâce, en vous se réjouit la création tout entière, l'assemblée des anges et la race des hommes ; ô temple sanctifié, paradis spirituel, gloire des vierges, etc. » (Assemani, t. V, p. 44 ; liturgie de Jérusalem.)

15. — A la mémoire à la messe :

« Le Prêtre : D'une manière spéciale et avant toute autre, nous faisons mémoire de la Sainte, glorieuse et toujours Vierge Marie, etc. — Le Diacre : Souvenez-vous d'elle,

Seigneur Dieu, et par ses saintes et pures prières soyez-nous propice, ayez pitié de nous, et nous écoutez favorablement. — Le Prêtre : Mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ, priez pour moi votre Fils unique, auquel vous avez donné naissance, pour qu'il remette mes péchés et mes dettes, et daigne accepter de mes mains humbles et pécheresses ce sacrifice, qui est offert sur cet autel par ma bassesse, par votre intercession, Mère très sainte. » (Ibid., p. 186 ; liturgie syriaque.)

16. — Evidemment après la consécration :

« Le prêtre encense trois fois l'image (ou tableau) de la Vierge et dit : Réjouissez-vous, Marie, colombe toute belle, qui avez mis au monde pour nous Dieu le Verbe ; nous vous saluons avec l'ange Gabriel en disant : Salut, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous ; salut, Vierge, vraie Reine ; salut, gloire de race, vous avez enfanté l'Emmanuel. Nous vous demandons, fidèle Avocate, de vous souvenir de nous en présence de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour qu'il nous pardonne nos péchés. » (Ibid., t. VII, deuxième partie, à la fin, p. 20 ; liturgie d'Alexandrie.)

17. — A la communion, à la messe :

« O notre Dieu, pardonnez-moi, remettez-moi les offenses, si nombreuses soient-elles, que j'ai commises soit volontairement, ou par ignorance, soit en parole ou en action. Tous ces péchés, pardonnez-les-moi, vous qui êtes bon et compatissant pour les hommes, par l'intercession de votre toute pure et toujours Vierge Mère. Gardez-moi de la condamnation, afin que je puisse recevoir votre pur et précieux corps, pour la guérison de mon âme et de mon corps. » (Goar, Euchologium, p. 66.)

18. — Après la communion, à la messe :

« O Seigneur, soyez-nous miséricordieux, bénissez-nous, que votre visage soit sur nous, et ayez pitié de nous ; Seigneur, sauvez votre peuple, bénissez votre héritage, etc... par les prières et supplications que Notre-Dame à tous, la Mère de Dieu, la divine et sainte Marie et les

quatre radieux Michel, etc. » (Renaudot, Liturgies orientales, t. I, p. 24, liturgie copte de saint Basile ; voir aussi Ibid., pp. 29, 37, 89, 515, liturgies copte de saint Basile, copte de saint Grégoire, grecque d'Alexandrie, et d'Ethiopie.)

19. — Après la communion, à la messe :

« Nous avons achevé ce service divin, comme nous en avons reçu l'ordre, ô Seigneur... nous, pécheurs, et vos indignes serviteurs, qui avons été rendus dignes de servir à votre saint autel, en vous offrant le sacrifice non sanglant, le Corps immaculé, et le sang précieux du Grand Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ, à votre gloire, Père sans commencement, à la gloire de votre Fils unique, et à celle du Saint-Esprit, qui donne la vie, et qui vous est consubstantiel. Nous vous demandons une place à votre droite en votre jour terrible et juste, par l'intercession et les prières de Marie, notre très glorieuse Dame, Mère de Dieu, et de tous les saints. » (Assemani, Codex Liturgicus, t. VII, p. 85 ; liturgie d'Alexandrie.)

20. — Après la communion, à la Messe :

« Nous vous remercions, Seigneur, Amant des hommes, Bienfaiteur de nos âmes, de nous avoir encore en ce jour accordé vos célestes et immortels mystères. Conduisez-nous dans le droit chemin, confirmez-nous tous dans votre crainte, etc... par les prières et supplications de la glorieuse Marie, Mère de Dieu, toujours Vierge, et de tous vos saints. » (Euchologium, p. 86, Venet., 1832.)

21. — Paroles de la fin de la messe :

« Béni soit celui qui nous a donné son Corps sacré et son précieux Sang. Nous avons reçu la grâce et trouvé la vie, par la vertu de la croix de Jésus-Christ. A vous, Seigneur, nous rendons grâces, etc. Gloire à Marie, qui est notre gloire à nous tous, qui nous a donné l'Eucharistie. » (Renaudot, Liturgies orientales, t. I, p. 522 ; liturgie d'Ethiopie.)

Je vais ajouter quelques exemples d'expressions adressées à la sainte Vierge, qui ont frappé mes regards dans ces livres ecclésiastiques ; expressions que l'on trouve chez les Latins dans quelques antiennes, mais qui appartiennent plutôt à la dévotion populaire, qu'à la dévotion régulière et établie en son honneur.

22. — « Vous êtes pour nous comme une tour et un port de refuge, et une ambassadrice sûre d'être agréée près de ce Dieu que vous avez mis au monde, Mère de Dieu qui n'avez pas eu d'époux, le salut des croyants. » (Pentecostanium, p. 209, Venet., 1820.)

23. — « O Vierge seule sainte et sans souillure, qui avez miraculeusement conçu Dieu dans votre sein, intercédez pour le salut de l'âme de votre serviteur. » (Euchologium, p. 439, Venet., 1832.)

24. — « Déployez rapidement votre protection, votre aide et votre miséricorde sur votre serviteur ; et vous, la pureté même, calmez les flots des vaines pensées, et relevez mon âme tombée, ô Mère de Dieu. Car je sais, ô Vierge, je sais que vous pouvez tout ce que vous voulez. » (Ibid., p. 679.)

25. — « A votre naissance, ô toute pure, Joachim et Anne se relèvent de l'opprobre d'être sans enfants, ainsi qu'Adam et Ève de la corruption de la mort. Et votre peuple se réjouit en cette occasion, étant rachetés de leurs crimes en criant vers vous. La stérile met au monde la Mère de Dieu, et celle qui a enfanté la vie. » (Horologium, p. 198, Venet., 1836.)

26. — « Courons avec empressement à la Mère de Dieu, pécheurs et vils que nous sommes, et pleins de repentir crions du fond de nos âmes : O Dame, aidez-nous, ayez compassion de nous. Hâtez-vous, nous périssons sous la multitude de nos offenses. Ne nous renvoyez pas rebutés, car c'est vous qui êtes notre seul espoir. » (Ibid., p. 470.)

Voyez : « Je mets en vous tout mon espoir. » (Triodion, p. 94, Venet., 1820.)

27. — « Nous nous sommes fait de vous un mur de refuge, le salut assuré de nos âmes, et une consolation dans nos épreuves ; nous nous réjouissons toujours à votre lumière ; ô Reine, préservez-nous surtout maintenant, dans l'affliction et le danger. » (Ibid., p. 474.)

28. — « Par votre médiation, Vierge, je suis sauvé. » (Triodion, p. 6, Venct., 1820.)

29. — « O Vierge Mère de Dieu, consolation des affligés, et soulagement des malades, sauvez cette cité et son peuple ; vous, la paix de ceux qui sont opprimés par la guerre, le calme de ceux qui sont ballottés par la tempête, la seule protection des fidèles. » (Goar, Euchologium, p. 478.)

30. — D'un bout à l'autre des livres d'office, nous trouvons un grand nombre de collectes et de prières à la sainte Vierge, appelées Theotocia, tandis que, dans les offices latins, les prières en son honneur ne sont guère que dans les antiennes. Il y en a plus de cent dans l'Euchologe, plus de cent soixante-dix dans le Pentecostarion, et trois cent cinquante environ dans le Triodion. Renaudot dit qu'elles sont parfois réunies dans des volumes séparés. (Liturgie Orient., t. II, p. 98.)

31. — A la page 424 de l'Horologium il y a une série de cent invocations en son honneur pour tout le cours de l'année.

32. — A la page 271 de l'Euchologe, il y a une formule de prière en son honneur « pour la confession d'un pécheur », qui se compose de trente-six collectes, suivies d'Évangile, supplication, etc. Si l'on doutait que les Grecs mettent une différence entre la sainte Vierge et les saints, une de ces collectes en donnerait la preuve. « Prenez avec vous la multitude des archanges, les armées célestes, et le Précurseur, etc... et vous qui êtes sainte, intercédez pour moi près de Dieu. » (P. 275 ; voyez aussi ibid., p. 390, etc.)

33. — Il y a, à la page 640, une autre forme de prière à la sainte Vierge, de quarante-trois collectes ou versets, « pour

l'attente d'une guerre » sous forme d'acrostiche iambique :
« O toute pure, soyez l'alliée de ma maison. » Entre autres phrases nous lisons celles-ci :

« Vous êtes le commandant en chef des chrétiens...

« Ceux-ci mettent leur confiance dans leurs chars, ceux-là dans leurs chevaux ; nous, votre peuple, dans votre nom.

« Avec votre pouvoir spirituel écrasez les ennemis de votre peuple.

« Votre pouvoir est dans votre volonté, etc.

« Ne laissez pas, ô toute Sainte, votre héritage tomber entre les mains des païens, de peur qu'ils ne disent : « Où est la Mère de Dieu, dans laquelle ils avaient leur confiance ? »

« De votre saint Temple, ô toute pure, écoutez vos serviteurs, et faites éclater la colère de Dieu sur les Gentils qui ne vous connaissent pas, et sur les royaumes qui n'ont pas fidèlement invoqué votre nom glorieux. »

34. — Il est remarquable que non seulement les Jacobites, mais les Nestoriens eux-mêmes, sont d'accord avec les Orthodoxes dans les honneurs qu'ils rendent à la sainte Vierge. « Personne, dit Renaudot, n'a accusé les Orientaux de rester en deçà des honneurs qui sont dus légitimement à la Mère de Dieu ; mais on les a plutôt accusés souvent d'être exagérés dans leur dévotion, et de tomber dans la superstition ; accusation qui n'est pas sans fondement. » (T. I, p. 257.)

Une autre remarque du même auteur est ici à sa place. Les citations ci-dessus sont tirées en grande partie des livres grecs en usage de nos jours ; mais ceux dont on ne se sert pas sont une preuve de ce que l'on pensait et faisait dans les lieux et temps où ils ont été composés.

« Leur autorité ne vient pas de leurs auteurs, mais bien de l'usage qu'en font les Églises. Leurs auteurs nous sont inconnus ; mais lorsqu'une fois il est sûr qu'on s'en est servi à la messe, on ne s'occupe plus qui les a composés. » (T. I, p. 173.) On peut difficilement supposer que les

manuscrits que nous avons sont simplement des compositions ; on peut croire plutôt qu'ils sont des restes de liturgies.

Je dis donc premièrement : on peut avec raison dire qu'un usage qui, après le schisme, se trouve également dans les deux parties séparées, existait avant la séparation. L'accord des Grecs orthodoxes, des Nestoriens et des Jacobites, dans les honneurs qu'ils rendent à la sainte Vierge, atteste que ces honneurs lui étaient rendus avant la division des Églises séparées depuis tant de siècles.

Secondement, les textes contenus dans la liturgie grecque sont plus compromettants pour les Anglicans qui voudraient entrer en communion avec les Grecs, que tous les passages analogues répandus dans des livres de dévotion, qui n'ont pas été approuvés authentiquement par l'Église latine.

NOTE H

RELATIVE A LA PAGE 161

Condamnation du culte de Marie dans l'Eucharistie

Je trouve, dans l'ouvrage plein d'érudition de M. Morris, « Jésus Fils de Marie », le passage suivant (t. I, note t, p. 390), qui est ici fort à sa place ; j'avais malheureusement oublié de consulter cet ouvrage avant d'avoir achevé et livré ma lettre à l'impression :

« Une erreur de ce genre (que la sainte Vierge est présente dans l'Eucharistie), ayant été soutenue par quelques personnes, a été condamnée par Benoît XIV, comme me l'a indiqué mon vieil ami, le respectable P. Faber : « Cette doctrine est tenue « pour dangereuse, erronée, scandaleuse ; et l'on a
« réprouvé le culte que ses partisans disaient être
« dû à la très sainte Vierge dans le sacrement de
« l'autel. »

Voici le texte de son ouvrage : De Canonizatione Sanctorum, I. IV, c. XXXI, p. 2, n° 32 :

« De cultu erga Deiparam in Sacramento Altaris. Non multis abhinc annis prodiit liber de cultu erga Deiparam in Sacramento Altaris, auctore Zephirino de Someire,

Recollecto Sancti Francisci, in quo asserebatur in Sacramento Altaris aliquam illius partem adesse, eandem videlicet carnem, quam olim ejus sanctissima anima vivificavit, eundemque illum sanguinem, qui in ejus venis continebatur, et ipsum lac, quo ejus ubera plena erant. Addebatur, nos habere in Sacramento non tantum sanguinem Deiparæ, quatenus in carnem et ossa Christi mutatus est, sed etiam partem sanguinis in propria specie ; neque solum veram carnem ipsius, sed etiam aliquid singulorum membrorum, quia sanguis, et lac, ex quibus formatum et nutritum fuit corpus Christi, missa fuerunt ab omnibus et singulis membris Beatissimæ Virginis.

« Etiam Christophorus de Vega in volumine satis amplo, quod inscribitur « Theologia Mariana » Lugduni edito 1653, fusius ea omnia prosecutus est ; sed Theophilus Raynaudus in suis Diptychis Marianis, t. VII, p. 65, ea reprobatur, asseritque hæresim sapere juxta Guidonem Carmelitam in Summa de hæresibus tract. de hæresi Græcorum, c. XIII, cujus verba sunt hæc : « Tertius decimus error Græcorum
« est. Dicunt enim, quod reliquiæ panis consecrati
« sunt reliquiæ corporis Beatæ Virginis. Hic error
« stultitiæ et amentitiæ plenus est. Nam corpus
« Christi sub qualibet parte hostiæ consecratæ in-
« tegrum manet. Itaque quælibet pars, a tota con-
« secrata hostia divisa et separata, est verum cor-
« pus Christi. Hæreticum autem est et fatuum
« dicere, quod corpus Christi sit corpus Virginis
« matris suæ, sicut hæreticum esset dicere, quod
« Christus esset Beata Virgo : quia distinctorum
« hominum distincta sunt corpora, nec tantus ho-
« nor debetur corpori Virginis, quantus debetur
« corpori Christi, cui ratione Divini Suppositi debe-
« tur honor patriæ, non corporis Virginis. Igitur di-
« cere, reliquias hostiæ consecratæ esse reliquias
« corporis Beatæ Virginis est hæreticum mani-
« feste. »

« Porro Theologorum Princeps D. Thomas, III parte, quæst. 41, art. 5, docet primo, Christi corpus conceptum fuisse ex Beatæ Virginis castissimis et purissimis sanguinibus non quibuscumque, sed

« perductis ad quamdam ampliorem digestionem

« per virtutem generativam ipsius, ut essent materia

« apta ad conceptum », cum Christi conceptio fuerit secundum conditionem naturæ ; materiamque aptam, sive purissimum sanguinem in conceptione Christi sola Spiritus Sancti operatione in utero Virginis adunatum, et in prolem formatum fuisse ; ita ut vere dicatur corpus Christi ex purissimis et castissimis sanguinibus Beatæ Virginis fuisse formatum. Docet secundo, non potuisse corpus Christi formari de aliqua substantia, videlicet de carne et ossibus Beatissimæ Virginis, cum sint partes integrantes corpus : ipsius ideoque subtrahi non potuissent sine corruptione, et ejus diminutione : illud vero, quod aliquando dicitur, Christus de Beata Virgine carnem sumpsisse, intelligendum esse et explicandum, non quod materia corporis ejus fuerit actu caro, sed sanguis qui est potentia caro. Docet demum tertio, quomodo subtrahi potuerit ex corpore Adam aliqua ejus pars absque ipsius diminutione, cum Adam institutus ut principium quoddam humanæ naturæ, aliquid habuerit ultra partes sui corporis personales, quod ab eo subtractum est pro formanda Heva, salva ipsius integritate in ratione perfecti corporis humani : quæ locum habere non potuerunt in Beatissima Virgine, quæ uti singulare individuum habuit perfectissimum corpus humanum, et aptissimam materiam ad Christi corpus formandum, quantum est ex parte feminæ, et ad ejus naturalem generationem. Ex quo fit, ut non potuerit, salva integritate Beatæ Virginis, aliquid subtrahi, quod dici potest de substantia corporis ipsius.

« Itaque, cum per hanc doctrinam, fidei principiis conjunctissimam, directe et expressis verbis improbata remanserint asserta in citato libro Patris Zephirini, ejus

doctrina habita est tanquam « erro-
nea, periculosa, et
scandalosa », reprobatusque fuit cultus, quem ex ea
præstandum Beatissimæ Virgini in Sacramento altaris
asserebat. Loquendi autem formulæ a nonnullis Patribus
adhibitæ, caro Mariæ est caro Christi, etc., Nobis carnem
Mariæ manducandum ad salutem dedit, ita explicandæ
sunt, non ut dicamus, in Christo aliquid esse, quod sit
Mariæ ; sed Christum conceptum esse ex Maria Virgine,
materiam ipsa ministrante in similitudinem naturæ et
speciei, et ideo filium ejus esse. Sic, quia caro Christi fuit
sumpta de David, ut expresse dicitur ad Romanos, I : « Qui
factus est ei ex semine » David secundum carnem », David
dicitur Christus, ut notat S. Augustinus (Enarrat. in
Psalmum 144, num. 2) : « Intelligitur laus ipsi David, laus
ipsi

« Christo ». Christus autem secundum carnem Da-
vid, quia Filius David. » Et infra : « Quia itaque
« ex ipso Christus secundum carnem, ideo David. » Est
item sollemnis Scripturæ usus, loquendo de parentibus, ut
caro unius vocitetur caro alterius. Sic Laban, Gen. XXIX,
dixit Jacob : « Os meum es, et
« caro mea » ; et Judas, loquendo de fratre suo Joseph,
Gen. XXVII, ait : « Frater enim, et caro
« nostra est » ; et Lev. XVIII, legitur : « Soror pa-
« tris tui caro est patris tui, et soror matris tuæ
« caro est matris tuæ » ; absque eo quod hinc in-
ferri possit ut in Jacob fuerit aliqua actualis pars corporis Laban,
aut in Joseph pars Judæ, aut in filio pars aliqua patris,
igitur id solum affirmare licet, in Sacramento esse carnem
Christi assumptam ex Maria, ut ait sanctus Ambrosius
relatus in canone Omnia, de Consecrat. distinct. 2 his
verbis :

« Hæc caro mea est pro mundi vita, et, ut mirabi-
« lius loquar, non alia plane quam quæ nata est de
« Maria, et passa in cruce, et resurrexit de sepul-
« chro ; hæc, inquam, ipsa est. » Et infra loquens de

corpore Christi : « Illud vere, illud sane, quod
« sumptum est de Virgine, quod passum est, et se-
« pultum. »

En voilà assez pour l'étrange doctrine du P. de Someire.
Quant à Oswald, son ouvrage est à l'index. Voyez page 5 de
l'Appendix librorum prohibitorum, a die 6 septembris 1852
ad mensem junium 1858.

Note ajoutée à la cinquième édition

Comme un autre et récent exemple du soin jaloux avec lequel le Saint-Siège maintient les limites dans lesquelles la tradition et la théologie renferment le culte dû à la sainte Vierge, je renvoie à un décret de l'Inquisition du 28 février 1875, adressé à l'évêque de Presmilia, dans lequel le titre de « Reine du Sacré-Cœur de Jésus », ainsi qu'une certaine nouveauté dans la représentation de la sainte Vierge et de l'Enfant Jésus sont condamnés ; la raison de la condamnation est qu'on pourrait entendre ces nouveautés dans un sens incompatible avec la vraie foi. On peut trouver ce décret dans le numéro d'avril 1875, de l'Irish Ecclesiastical Record.

L'évêque avait défendu les innovations ci-dessus, et la Sacrée Congrégation, à laquelle l'examen de la question avait été renvoyé par le Saint Père, écrivit à l'évêque : « Nous ne pouvons que reconnaître et louer le zèle de Votre Grandeur, pour le soin qu'elle a mis à défendre la pureté de la foi, spécialement en ces jours où elle ne semble pas beaucoup appréciée par des hommes qui, quelle que soit leur piété, sont conduits, par un amour désordonné de la nouveauté, à négliger le danger couru par suite par les simples, de dévier du droit sentiment de piété et de

dévotion, au moyen de doctrines bizarres et venues de l'étranger.

« Pour obvier à ce danger, continue la lettre, la Sacrée Congrégation est intervenue, à différentes reprises, pour prémunir et réprimander ceux qui, par un tel langage envers la sainte Vierge, ne se sont pas conformés au droit sentiment catholique, mais lui ont attribué un pouvoir comme dérivant de sa maternité divine, au delà de ses justes limites ; comme si ce nouveau titre lui avait apporté une augmentation de grandeur et de gloire jusqu'alors inconnue, et comme si, dans la notion de sa sublime dignité jusqu'ici prêchée par l'Église, conformément à la doctrine des saints Pères, il manquait encore quelque chose ; ne considérant pas que, bien qu'elle ait une très grande influence sur son Fils, cependant on ne peut pieusement affirmer qu'elle exerce sur lui un commandement. »

En outre, pour marquer extérieurement le rôle secondaire de la sainte Vierge et sa dépendance de son Fils comme créature, « il a été ordonné par le Souverain Pontife que les images ou peintures, à consacrer au culte en question, doivent représenter la sainte Vierge portant l'Enfant Jésus dans ses bras, et non placé devant ses genoux. »

NOTE I

TEXTES PATRISTIQUES DES PAGES 96 A 103

SOCRATE, mort vers 439 :

Sed et Origenes in primo tomo Commentariorum in Epistolam Pauli ad Romanos, expnens qua ratione dicatur Deipara, eam quæstionem latissime pertractavit. (Historia ecclesiastica, lib. VII, cap. 32 ; P. G., LXVII, col. 811.)

Vocem Θεοτόκος non solum usurpavit, sed et prolixius exposuit in primo tomo Commentariorum in Epistolam ad Romanos, ut, præter Socratem, Liberatus in Breviario testatur. (Annotatio in Socratem, Hist., VII, 32 ; P. G., LXVII, col. 811.)

THÉODORET, évêque de Cyr, mort en 457 :

... cum antiquissimi orthodoxie fidei prædicatores, juxta traditionem apostolicam Deiparam docuerint nominare et credere Domini matrem. (Hæreticarum fabularum compendium, lib. IV, cap. 12, de Nestorio ; P. G., LXXXIII, col. 435.)

JEAN D'ANTIOCHE, mort en 441 :

Etenim nomen hoc Theotocos, nullus unquam ecclesiasticorum doctorum repudiavit. Qui enim illo uti sunt, et multi reperiuntur, et apprimè celebres ; qui vero illud non usurparunt, nunquam erroris alicujus eos

insimularunt qui illo usi sunt. (Joannes Antiochenus, Epistola I. ad Nestorium ; P. G., LXXVII, col. 1455.)

ALEXANDRE D'HIÉRAPOLIS, fougueux partisan de Nestorius :

Et quidem ut in fœsivitatibus sive præconiis atque doctrinis incircumspecte Dei Genitrix sive Deum enixa ab orthodoxis tantummodo sine adjectione diceretur... sane nulla accusatione sunt digna, eo quod nec dogmatice sint posita ista, et, ut dixi, non maligne sunt dicta, quippe non a sordida voluntate, sed nec tali nunc quæstione proposita. (Alexandri ad Theodoretum Epistola ; apud Mansi, V, col. 875.)

Saint. ARCHELAUS de Mésopotamie, évêque de Caschara, mort vers 1278, emploie le titre de Theotocos en parlant de la sainte Vierge. (Acta disputationis cum Manete hæresiarcha ; P. G., X, col. 1515.)

EUSÈBE de Palestine, évêque de Césarée, mort vers 338 :

Ideoque Dei amantissima augusta Deiparæ Virginis partum eximiis monumentis ornavit, etc. (Vita Constantini, lib. III, cap. 43 ; P. G., XX, col. 1103.)

... ita ut nominatim Deipara commemoretur. (In psalmum 119, versic. 4 ; P. G., XXIII, col. 1343.)

Saint ALEXANDRE, évêque d'Alexandrie, mort en 326 :

Post hæc agnoscimus resurrectionem mortuorum, cujus primitiæ fait Dominus noster Jesus Christus, qui corpus revera et non inani specie sumpsit ex Deipara Maria... (Alexandri epistola ad Alexandrum, apud Theodoret, Historia, lib. I, cap. 3 ; P. G., LXXXII, col. 907.)

Saint ATHANASE, patriarche d'Alexandrie, mort en 373 :

... uti Gabriel Zachariæ et Deiparæ Mariæ confessus est. (Oratio III contra Arianos, n. 14 ; P. G., XXVI, col. 350.)

... carne ex Virgine Deipara Maria assumpta... (Ibid., n. 29 ; ibid., col. 386.)

... ad Deiparæ Mariæ vocem lætitia exsultavit... quocirca cum caro ex Deipara Maria nascitur... (Ibid., n. 33 ; ibid., col. 394.)

... ex Virgine Deipara Maria... (De Incarn. et contra arianos., n. 8 ; ibid., col. 995.)

... factus est homo et Maria Deipara. (Ibid., n. 22 ; ibid., col. 1026.)

Voir aussi Oratio IV, 32 ; ibid., col. 518.

— Contra Apollinar., lib. I, n. 4 ; ibid., col. 1098.

— de Virginit., num. 3 ; P. G., XXVIII, col. 255.

Saint CYRILLE de Jérusalem, mort en 386 :

Testificatur Virgo Deipara. (Catechesis X, de uno Domino Jesu Christo, n. 19 ; P. G., XXXIII ; col. 686.)

Saint GRÉGOIRE DE NYSSE, mort après 394 :

[Virgo] Deipara et appellabatur et nominabatur. (In Christi resurrectionem, Orat. II ; P. G., XLVI, col. 647.)

Saint GRÉGOIRE DE NAZIANZE, mort en 389 :

Alicubi enim apud homines Deiparam Virginem nosti. (Oratio 29, n.4 ; P. G., XXXVI, col. 80.)

Si quis sanctam Mariam Deiparam non credit, extra divinitatem est. (Epist. 101 ; P. G., XXXVII, col. 178.)

ANTIOCHUS DE SYRIE, évêque de Ptolémaïs, mort vers 408 :

Quem hesterno die pro nostra salute immaculato puerperio genitrix vitæ, mater pulchritudinis, magnificentiae lucisque parens, spei apportatrix, Deipara, quae novo peperit modo, virgo et mater, peperit Maria.

(Apud S. Cyrillum Alexandrin., de recta Fide ad Reginas ; P. G., LXXVI, col. 1214.)

AMMONIUS DE THRACE, évêque d'Adrianopolis (IV^e) :

Clare patet, in quantam impietatem prolabantur ariani, qui Deiparam Mariam iis sacrificiis quæ pro puerperis et lege offerri mos erat, opus habuisse asserunt. (Apud S. Cyrillum Alexandrin., de recta Fide ; P. G., LXXVI, col. 1214.)

JULIEN L'APOSTAT, mort en 363 :

At si Verbum, inquit Julianus, Deus ex Deo est, ut sentitis, et ex substantia Patris prodiit, cur vos Deiparam virginem esse dicitis ? Quomodo enim peperit Deum, cum sit homo sicuti nos ? Deinde, cum Deus, inquit, clare dicat : Ego sum, et non est præter me salvans ; vos Salvatorem eum qui ex ipsa natus est dicere ausi estis ? Hæc enim suis quoque sermonibus Julianus attexuit. (Cyrill. Alexandr., Contra Julianum, VIII ; P. G., LXXVI, 923-6.)

CONSTANTIN LE GRAND, mort en 337 :

... nam absque nuptiis fuit conceptio ; et castæ virginitatis puerperium ; et puella Dei mater. (Oratio ad Sanctorum cætum, cap. XI ; P. L., VIII, col. 432.)

Saint AMBROISE, évêque de Milan, mort en 397 ;

Quid nobilius Dei matre ? (De Virginibus, lib. II, cap. 1, n. 7 ; P. L., XVI., col. 220.)

Maria virgo concepit, virgo peperit Dei Filium. (Liber de Virginitate, cap. XI, n. 65 ; ibid., col. 296.)

Saint VINCENT DE LÉRINS, mort avant 450 :

Maria est enim singulari quodam Domini et Dei nostri, Filii autem sui munere, verissime et beatissime theotocos confitenda ; sed non eo modo theotocos quo impia quædam

hæresis suspicatur, quæ asserit eam Dei matrem sola appellatione dicendam, quod eum scilicet pepererit hominem qui postea. factus est Deus. Non ita, inquam, sancta Maria theotocos, sed ideo potius quoniam jam in ejus sacrato utero sacrosanctum illud mysterium perpetratum est, quod propter singularem quamdam atque unicam personæ unitatem, sicut Verbum in carne caro, ita homo in Deo, Deus est. (Commonitorium, n. 15 ; P. L., L, col. 658.)

CASSIEN de Marseille, mort en 450 :

Si autem est ille, utique ut est, Deus, ergo illa quæ Deum peperit Theotocos, id est, genitrix Dei. (De Incarn., lib. II, cap. 5 ; P. L., L, col. 43.)

Dicis... Mariam Matrem Domininostri Jesu Christi Θεοτόκος, id est Matrem Dei, appellari non posse, sed Χριστοτόκον, hoc est Christi tantum matrem, non Dei... (Ibid., lib. II, cap. 2 ; ibid., col. 32.)

Saint LÉON LE GRAND, mort en 461 :

Nec damnum credit pudoris Dei Genitrix mox futura. (Sermo XXI (al. xx) in Nativitate Domini, cap. 1 ; P. L., LIV, col. 191.)

... eadem virgo et ancilla Domini esset et mater. (Sermo I, seu Tractatus adv. errores Eutychetis et aliorum hæreticorum, cap. XII ; ibid., col. 486.)

Saint IGNACE D'ANTIOCHE, martyr en 107 :

Deus enim noster Jesus Christus in utero gestatus est a Maria. (Epistola ad Ephesios, n. 18 ; P. G., V, col. 659.)

Saint HIPPOLYTE, mort vers 230 :

Dei enim Verbum, cum esset carnis expers, sanctam carnem ex sancta Virgine induit. (Demonstratio de Christo et Antichristo, n. 4 ; P. G., X, col. 731 ; voir aussi apud Theodoret. Eranistes, dialog. I. R. G., LXXXIII, col. 87.)

Saint AMPHILOCHIUS, évêque d'Iconium, mort vers 400 :

Universorum opifex... hodie nobis ex Virgine nascitur. (Apud S. Cyrillum Alexandr., de recta Fide ; P. G., LXXVI, col. 1214.)

Saint PROCLUS de Constantinople, mort vers 446 :

Quis vidit, quis audivit, inhabitasse Deum in utero incircumscripse : ac cum quem cœli capere non. poterant, nullis arctatum angustiis, ventrem virginis comprehendisse ? (Orat. I, n. 2 ; P. G., LXV, col. 682.)

THÉODOTE, évêque d'Ancyre, mort en 438 :

An tu Deum ex rubro loquentem audiens..., non ignem reputans qui cernebatur, sed Deum qui loquebatur ?... Nonne Virginem in rubro animadvertis ? (Homilia II, in die Nativ. Dom., 2 ; P. G., LXXVII, col. 1371.)

CASSIEN de Marseille, mort en 450 :

Vides ergo quod... Maria peperit Auctorem sui. (De Incarnatione Christi, lib. XIV, cap. 2 ; P. L., L, col. 77.)

Saint HILAIRE de Poitiers, mort en 367 :

Inenarrabilis a Deo originis unus Unigenitus Deus, in corpusculi humani formam sanctæ Virginis utero insertus accrescit. (De Trinitate, lib. II, n. 25 ; P. L., X, col. 66.)

Saint AMBROISE de Milan, mort en 397 :

Sed qui erat, venit in Virgine. (De Virginibus, lib. I, n. 46 ; P. L., XVI, col. 212.)

Saint JÉRÔME, mort en 420 :

...Dominus Deus Israel solus ingreditur et egreditur per eam (portam). (In Ezech., cap. XLIV, hom. (d'Origène), 14 ; P. L., XXV, col. 786.)

CAPREOLUS de Carthage, mort en 431 :

Rogo, dicant quomodo est homo iste de cœlo, si non est Deus conceptus in utero. (Epist. II ; P. L., LIII, col. 851.)

Saint AUGUSTIN, évêque d'Hippone, mort en 430 :

Fit in te per quem facta es. (Sermo 291, 6 ; P. L., XXXVIII, col. 1319.)

Saint JÉRÔME accable Helvidius dans son livre De perpetua virginitate Beatæ Mariæ. (P. L., XXIII, col. 193.)

Saint EPIPHANE, mort en 403, dénonce Apollinaire, dans son traité Adversas Hæreses, hæc. LXXVII. (P. G., XLII, col. 641 et suiv.)

Saint CYRILLE d'Alexandrie, mort en 444, dénonce Nestorius. (Epist. XI ; P. G., LXXVII, col. 79 et suiv.)

Saint AMBROISE dénonce Bonose, dans son Epistola de causa Bonosi. (P. L., XVI, col. 1222.)

Saint AMBROISE :

Sola erat (Maria), et operata est mundi salutem, et concepit Redemptorem universorum. (Epis. 49 (alias 80) ; P. L., XVI, col. 1203.)

...cujus tanta gratia, ut non solum in se virginitatis gratiam reservaret, sed etiam his quos viseret, integritatis insigne conferret. (Liber de Institutione Virginis, cap. VII, n. 5 ; ibid., col. 233.)

Saint NIL, abbé, mort vers 451 :

Deipara talem sapientiam et artem variegandi indicavit, ut ex lana ab ipsa progeniti Agni, fideles omnes incorruptibilitatis induinentis circumvestiret, et nuditate

non omnibus patente liberaret. (Epist., lib. I, 267 ; P. G., LXXIX, col. 182.)

ANTIOCHUS de Syrie, évêque de Ptolémaïs, mort vers 408 :

[Maria] genilrix vitæ, mater pulchritudinis, magnificentiæ lucisque parens. (Apud sanctum Cyrillum Alexandrin, de recta Fide ; P. G., LXXVI, col. 1214.)

Saint MAXIME de Turin, mort vers 466 :

Quin potius ipsam Mariam manna dixerim, quia est subtilis, splendida, suavis et virgo ; quæ velut cœlitus veniens, cunctis Ecclesiarum populis cibum dulciorem melle defluxit. (Homil., XLV ; P.L., LVII, col. 530.)

BASILE de Séleucie, mort en 458 :

Quid dicemus de Deipara, quæ tanto supra omnes martyres exsplenduit, quanto stellas præfulgurat sol ? (Oratio. 29, de Annuntiatione, n. 5 ; P. G., LXXXV, col. 442.)

Saint PROCLUS de Constantinople, mort en 446 :

Cunctas res creatas, o homo, cogitatione percurrere ; ac perspice, num quidquam sanctæ Virginis ac Dei Genitricis Mariæ æquale sit, aut ipsa fortasse majus. (Oratio V, n. 2 ; P. G., LXV, col. 718.)

Saint CYRILLE d'Alexandrie, mort en 444 :

Salve a nobis, Deipara Maria, venerandus totius orbis thesaurus, lampas inextinguibilis, corona virginitatis, sceptrum rectæ doctrinæ, templum indissolubile, locus ejus qui loco capi non potest ; mater et virgo : per quam is benedictus in sanctis Evangelii nominatur, qui venit in nomine Domini..., per quam cuncta Trinitas glorificatur..., per quam Angeli et Archangeli lætantur, per quam dæmones fugantur..., per quam universa creatura, idolorum

vesania detenta ad veritatis agnitionem pervenit. (Homilia
IV ; P. G., LXXVII, col. 991.)

FIN

1 Dans l'édition Longmans des œuvres de Newman, vol. II, Certain Difficulties felt by Anglicans in Catholic Teaching. London, 1892, p. 1 à 170.

2 Le vrai titre était : L'Eglise d'Angleterre, partie de l'Eglise une, sainte, catholique du Christ, et un moyen de rétablir l'unité visible. Un Eirenicon, dans une lettre à l'auteur de « Christian year » (Keble).

3 La Renaissance catholique en Angleterre au XIX^e siècle, III^e partie, Paris, Pion, 1906, p. 40.

4 Le titre complet était : Du Culte de la sainte Vierge dans l'Eglise catholique. Lettre de Jean-Henri Newman, prêtre de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri, au docteur Pusey ; traduite de l'anglais avec l'autorisation du P. Newman, par Georges du Pré de Saint-Maur ; Paris, Douniol, 1866, un vol. in-18 de 175 pages.

5 Comme exemple, citons les propositions que Newman donne, d'après Pusey (p. 170 sq.), et dont il semble, au moins implicitement, admettre l'exagération. Parmi ces passages, il s'en trouve qu'il ne serait pas difficile de défendre théologiquement, et qui du reste sont tirés de deux écrits du Bienheureux Louis-Marie Grignion de Montfort : Le secret de Marie dévoilé à l'âme pieuse, et Le Traité de la vraie dévotion à la sainte Vierge. En 1853, ces écrits, examinés à Rome, furent solennellement déclarés exempts de toute erreur pouvant faire obstacle à la canonisation du Bienheureux. A la page 147, Newman dit qu'avant de lire dans Pusey les citations qu'il fait, il ne connaissait même pas le nom de Montfort. Cependant, dès 1862, le P. Faber avait traduit en anglais les deux écrits en question, et les avait fait précéder d'une courte notice sur le dévot serviteur de Marie, fondateur de deux Congrégations, et mort en 1716. On remarquera aussi qu'à

l'époque où écrivait Newman, l'infaillibilité pontificale n'avait pas encore été proclamée comme dogme de foi.

6 Cf. The Tablet, 28 mars 1908, p. 491.

7 Sur Pusey, voyez, à la fin du volume, la note A.

8 voyez, à la fin du volume, la note B, sur l'Église anglicane.

9 Case as to the legal Force of the Judgement of the Privy Council ; septembre 1864.

10 Wiseman mourut le 15 février 1865 ; le 30 avril de la même année Pie IX nommait Manning pour le remplacer à l'archevêché de Westminster.

11 Voir la note C à la fin du volume.

12 Sur le Tract 90, voyez Thurean Danguin, t. I, p. 206 et suiv.

13
En 1841.

14 Le P. Ryder, de l'Oratoire, par ses remarquables brochures en réponse à M. Ward, me dispense de traiter le sujet de l'Infaillibilité, comme j'en avais l'intention.

15 Le P. Faber, de l'Oratoire, mort le 26 septembre 1863.

16 William George Ward, mort le 6 juillet 1882.

17 Voir l'Essay on the Development of Christian Doctrine, 1845, p. 384 et seq.

18 Voir la note D à la fin du volume, où se trouvent réunis les textes en latin de tous ces Pères.

19 Opera, t. III, col. 369 ; t. VI, col. 342.

20 Quel que soit le mot dans l'original grec.

21 Voir, à la fin du volume, note E, les textes de Suarez relatifs à la matière.

22 Voir note F, à la fin du volume.

23 Voyez mon Essay on the Development of Christian Doctrine (ch. x, sect. 1, § 4, p. 384) et l'ouvrage de Mgr Ullathorne sur l'Immaculée Conception, p. 77.

24 Sur les non-jureurs, voyez la note B à la fin du volume.

25 Voir le récent ouvrage du P. Delattre, le Culte de la sainte Vierge en Afrique d'après les monuments archéologiques, Paris, 1907, et Marie dans l'Eglise anténicéenne, par E. Neubert, Paris, 1908,

26 Voyez ma traduction de saint Athanasius (Oxford) p. 420, 440, 447 ; et l'Essay on the Development of Christian Doctrine, ch. XI, sect. II, pp. 407-409,

27 C'est-à-dire pour tous les chrétiens. Saint Paul a coutume de les désigner ainsi, parce qu'ils sont tous appelés à la sainteté. (Note du traducteur.)

28 Voyez mon Essay on the Development of Christian Doctrine, ch. x, sect. 1, § 4, p. 386.

29 « Il y a une différence de style qui convient aux matières et aux personnes différentes. Il y a un style du cœur, et un autre de l'esprit ; un langage de sentiment, et un autre de raisonnement. Ce qui est souvent une beauté dans l'un, est une imperfection dans l'autre. L'Eglise, avec une sagesse infinie, permet l'un à ses enfants simples ; mais elle exige l'autre de ses docteurs. Elle peut donc, selon les différentes circonstances, sans condamner la doctrine des saints, rejeter leurs expressions fautives, dont on abuse. » (Paroles de Fénelon, citées dans son Histoire, par le cardinal de Bausset, 1. III, n° 129.) - (Note du traducteur.)

30 « Toute religion, par la nature même des choses, pousse une mythologie qui lui ressemble. Celle de la religion chrétienne est, par cette raison, toujours chaste, toujours utile, et souvent sublime, sans que (par un privilège particulier) il soit jamais permis de la confondre avec la religion même. De manière que nul mythe chrétien ne peut nuire, et que souvent il mérite toute l'attention de l'observateur. » (De Maistre, Essai sur le principe générateur des constitutions politiques, ch. XXXI.) — (Note du traducteur.)

31 Analogy of religion natural and revealed to the system of the world.

32 Au commencement de la deuxième partie de l'ouvrage de Butler. Cf. mon Essay, ch. II, sect. I, n. 14, p. 50.

33 Voir la note G à la fin du volume.

34 J'en ai dit plus long à ce sujet, dans mon Essai sur le développement, de la doctrine, p. 438 : « Cela ne sert de rien d'objecter qu'entre ces deux dévotions l'infirmité de notre nature nous portera sûrement à délaisser l'une pour l'autre, la dévotion envers Dieu pour la dévotion envers la créature ; car, je le répète ; il s'agit de savoir s'il en a été ainsi ; c'est une question de fait. Il faut demander ensuite si le caractère de la dévotion protestante envers Notre-Seigneur a jamais été vraiment une adoration, si ce n'a pas été ce que nous offrons à un être humain parfait... Des esprits charnels se feront toujours un culte charnel ; et leur interdire les hommages envers les saints, ce ne sera pas un moyen de leur faire adorer Dieu. En outre, la grande et constante dévotion des catholiques envers Marie a son domaine à part ; elle a beaucoup plus de rapport avec les offices publics et l'aspect joyeux du christianisme, avec certains offices extraordinaires qu'elle célèbre, qu'avec ce qui est strictement personnel et fondamental dans la religion. » Feu notre cardinal, quand il me reçut, me

signala entre toutes cette dernière phrase, et daigna lui accorder une approbation spéciale.

35 Voyez note H à la fin du volume.

36 Library of the Fathers (Bibliothèque des Pères). — Une des grandes entreprises du docteur Pusey fut une traduction anglaise des principales œuvres des Pères. Beaucoup furent annotées avec soin. Ce travail fut poursuivi pendant vingt ans environ, et a puissamment contribué à faire revivre un esprit catholique dans le clergé anglican. (Note du Cardinal Newman.)

37 Appendice de l'Histoire de mes Opinions religieuses, p. 437, 444 de la traduction française.

38 Traités pour le temps présent.

39 Migne, Patr. gr., II, col. 1185,

40 Bossuet s'exprime, à ce sujet, comme Newman : « On sait, dit-il, les propositions de saint Chrysostome sur la sainte Vierge, qui ne peuvent guère s'accorder avec le canon 23 de la sixième session du concile de Trente ; en ces occasions, on se donne la respectueuse liberté de préférer aux saints, non pas ses sentiments particuliers, mais ceux d'autres saints, où la vérité est plus purement conservée. » (Préface sur l'Instruction pastorale de Fénelon, n° 127.) (Note de la traduction française.)

41 In Joannem, homilia XXI ; Migne, Patr. gr., LIX, col. 130.

42 Un savant professeur romain, le docteur Vincenzi, vient de publier un commentaire approfondi des textes de saint Grégoire de Nysse accusés d'origénisme par le P. Petau et par Huet, dont Newman adopte ici l'opinion. Non seulement il croit pouvoir justifier saint Grégoire de Nysse, mais il défend, avec beaucoup d'érudition et de vigueur, l'orthodoxie d'Origène. Voici le titre de son ouvrage. In S. Gregorii et Origenis scripta et doctrinam nova recensio,

cum Appendice de Actis synodi œcumenicæ, per Aloysium Vincenzi in Romano Archigymnasio litt. hebraicarum professorem. 4 vol. in-8°. Romæ, ex typogr. Bernardi Morini, 1864-65. (Note de la traduction française.)

43 Voir Arians of the fourth century, p. 8 ; et Essay on the development of Christian doctrine, chap. v, paragraphe 2.

44 Fratres Domini non crediderant in illum, sicut et in Evangelio ante Marcionem edito continetur. Mater quæ non demonstratur adhæsisse illi, cum Martha et Maria alia in commercio ejus frequententur. Hoc denique in loco apparet incredulitas eorum : cum doceret viam vitæ, cum Dei regnum prædicaret, cum languoribus et vitiis medendis operaretur, extraneis defixis in illum, tam proximi aberant. Denique superveniunt, et foris subsistunt, nec introeunt, non computantes scilicet quid intus ageretur. (Tertullien, l. de carne Christi, cap. VII ; Migne, Patr. lat., 11, col. 812.)

*Du Culte de la Sainte Vierge dans l'Église
catholique, par le cardinal J. H. Newman,
traduction revue et corrigée par un bénédictin de
l'abbaye de Farnborough, avec une préface par
dom Cabrol*

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6581794d>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou

OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr